

Réunion publique thématique « les projets alternatifs et/ou complémentaire et l'emploi »

Ce verbatim est issu de l'enregistrement réalisé comme annoncé, au cours de la réunion publique du 09 novembre 2022. Les noms des personnes dans le public étant énoncés au micro, il est possible que certains d'entre eux soient mal orthographiés. Si c'est le cas, nous tenir informés pour toute demande de correction. Pour rappel, dans l'exercice présent de la concertation lié au code de l'environnement, seul le maître d'ouvrage est tenu à des propos sourcés sous contrôle des garants, ce qui n'est pas le cas des autres intervenant dans cette concertation.

Animation : Annie Augier

En tribune :

La CNDP (Commission Nationale de Débat Public)

Vincent Delcroix - nommé par la CNDP

Philippe Quévremont – nommé par la CNDP

Le maître d'ouvrage : HY2GEN

Cyril Dufau-Sansot – co fondateur d'HY2GEN et président

Denis Grisoni – directeur des projets

Contributeur « projets alternatifs et/ou complémentaires » :

- Mme Laetitia DARI et M. Claude CALVET : STOP au projet Hynovera et projet citoyen alternatif
- Association des Travailleurs de la Centrale de Gardanne : gazéification avec production de méthane
- Luc le Mouel : Projet alternatif citoyen
- Association des Travailleurs de la Centrale de Gardanne : unité de cogénération
- Camille Jaffrelo :Le réaménagement raisonné du site

Contributeur « emploi » :

- Philippe Commençais, directeur de l'agence pôle emploi de Gardanne

Annie Augier : Là, là. Bien ! Bonsoir à toutes et tous. Nous sommes à presque 18h, je vous invite pour ceux d'entre vous qui ne seraient pas assis, à occuper les chaises qui sont devant. Il y en a encore quelques-unes au premier, au deuxième rang donc je laisse certains d'entre vous qui ne sont pas installés, le faire et on va débiter notre réunion dans deux minutes.

Allez, je laisse ceux qui viennent d'arriver prendre place. Il y a encore quelques chaises et je vous propose que nous débitions notre cinquième réunion de concertation. Je vous propose de prendre place le plus rapidement. Vous avez de la place devant Monsieur, ici, là. Attention à l'écran. Et vous avez quelques places qui sont devant.

Alors, d'abord un grand merci d'être présents ce soir, on est réunis ce soir dans le cadre de la concertation qui porte sur le projet Hynovera.

Cette concertation, elle porte sur un projet qui serait possiblement situé sur le foncier de la centrale de Gardanne-Meyreuil. Et il s'agit donc, je le disais, de la cinquième réunion publique. Je rappelle que la concertation se termine le 21 novembre et je réprécise, peut-être l'avez-vous déjà vu sur les différentes affiches, que la réunion finale de cette concertation se tiendra mardi 15 novembre, c'est à dire la semaine prochaine, à la Halle Léo-Ferré à Gardanne. Mais on va vous donner évidemment ces éléments-là de manière plus précise, dans les minutes qui viennent. Vous avez face à vous les deux entités qui mènent cette concertation.

La concertation publique a été décidée par la Commission Nationale du Débat Public. Elle est représentée ce soir par les deux garants que sont Philippe Quévremont et Vincent Delcroix, qui sont ici, à cette table-là. Et vous avez le



maître d'ouvrage qui est ici à ma droite, à votre gauche, représentée par Cyril Dufau-Sansot et Denis Grisoni. La CNDP, c'est une autorité administrative indépendante qui a donc nommé ces 2 garants dans la perspective de, comme leur nom l'indique, pouvoir être les garants de la bonne conduite de cette concertation publique. Alors là concertation, elle se matérialise évidemment par cette réunion, notamment ce soir, qui porte sur les modalités de la concertation que maintenant certains d'entre vous connaissent bien.

On va vous présenter certains aspects du projet Hynovera et notamment les alternatives puisqu'il s'agit du titre de notre réunion. Et puis un volet emploi viendra clore cette réunion. Vous allez avoir la possibilité de poser vos questions, d'exprimer vos avis tout au long de cette réunion publique, vous allez voir qu'il y a beaucoup de temps possible pour vous exprimer et ce soir, puisque notre réunion publique porte sur les projets alternatifs, eh bien, un certain nombre de porteurs de projets se présenteront à vous. Ils prendront la parole depuis ce pupitre-là. Et ils vous présenteront évidemment les différents enjeux des projets qu'ils portent.

Je voulais évidemment vous les présenter dans quelques minutes.

Quant au volet emploi, nous avons le plaisir ce soir d'avoir un représentant des services de l'État, de Pôle Emploi pour être précise. Et puis le maître d'ouvrage vous présentera de manière un peu plus consolidée, on va dire, ou en tous les cas de manière plus détaillée, les recrutements et les différents postes qui sont assujettis à ce possible projet.

Il a aussi, vous aurez évidemment l'occasion de pouvoir poser vos questions ou donner vos avis à cette occasion. Je le rappelle, trois personnes portent un micro ce soir. Peut-être êtes-vous pas très loin dans la salle ? Donc en tous les cas, vous allez pouvoir si vous levez la main, pouvoir demander la parole et on vous apportera un micro. Je rappelle que l'ensemble de nos propos sont enregistrés et qu'ils font l'objet d'un verbatim, c'est-à-dire d'une retranscription mot à mot, et donc je vais vous proposer lorsque vous prendrez la parole, d'énoncer votre nom, votre prénom ou la commune de laquelle vous êtes issu pour qu'évidemment, on puisse retracer le verbatim dans sa plus grande fidélité. Il y a possiblement quelques photos qui vont être prises ce soir et je demanderai à certains d'entre si certains d'entre vous ne souhaitent pas être pris en photo de simplement lever la main. Très bien. Merci à vous.

Messieurs les garants, je vous propose de débiter cette réunion publique et de pouvoir nous exprimer à la fois le contexte de cette réunion, les principes qui guident cette concertation et peut-être un focus sur cette réunion de ce soir. La parole vous revient.

Vincent Delcroix : Merci Madame Augier. Bonsoir à tous, donc je suis Vincent Delcroix, Philippe Quévremont, à côté de moi, nous sommes donc les deux garants nommés par la Commission Nationale du Débat Public. Le rôle de la Commission Nationale du Débat Public est de mettre en œuvre le droit individuel et constitutionnel de chacun à être informé et à participer à la décision sur les projets qui ont un impact sur l'environnement. Donc c'est parfaitement le cas de Hynovera. L'organisation de la concertation a été validée par la Commission Nationale du Débat Public et elle est mise en œuvre par le maître d'ouvrage.

Les garants sont chargés de veiller à la bonne information du public et à sa participation. Donc nous sommes neutres et indépendants et en particulier, nous ne nous ne portons pas d'avis sur le projet, même si nous en avons un, mais nous le gardons pour nous.

Notre rôle, plus particulièrement, est de veiller à la qualité et la sincérité de l'information. Donc à l'information délivrée par le maître d'ouvrage, notamment de recommander au maître d'ouvrage le meilleur dispositif possible pour la concertation, d'observer - et c'est ce que nous sommes en train de faire maintenant -, la manière dont la concertation se déroule, le cas échéant, de rappeler le cadre et les règles de la concertation. Si en fait, il y a un dérapage quelconque, on peut être amenés à rappeler donc les règles et nous rendons compte également. Donc là, cette manière de rendre compte, se matérialise par un bilan de cette concertation qui sera donc rédigé à la fin de la concertation, nous avons un mois pour le faire à partir de la fin de la concertation, c'est à dire nous le rendrons..., nous le rendrons public et nous le donnerons à la Commission Nationale du Débat Public au plus tard le 21 décembre de cette année. Dans ce bilan, nous ferons la synthèse des observations recueillies lors de la concertation et nous dirons également comment le maître d'ouvrage a pris en compte ou non nos recommandations.

Annie Augier : Alors attendez, je vous demande une, une petite seconde Monsieur Delcroix, puisqu'on a un écran qui vient d'être percuté donc on va réinstaller cet écran s'il vous plaît Messieurs.



Vincent Delcroix : Bon, je peux finir... Et nous pouvons enfin être un recours en cas de désaccord sur le déroulement du processus de concertation. Je passe la parole maintenant à Philippe Quèvremont, qui va vous donner d'autres informations sur les garants.

Philippe Quèvremont : Oui, merci beaucoup. Comme à chaque fois au début des réunions publiques, donc c'est la 5^e, les garants vous font part de ceux qu'ils ont demandé, en particulier demandé au maître d'ouvrage, pour rendre plus concret ce droit à l'information et à la participation du public. Donc ça a commencé bien avant la réunion puisque dans ça, ça couvre la préparation de la réunion et sur la préparation de la réunion, nous avons insisté sur la notion de projet alternatif puisqu'il s'agit ici de l'avenir d'un territoire et nous avons demandé à ce que ces projets alternatifs soient présentés successivement par le maître d'ouvrage puisqu'il a bien évidemment pensé à d'autres techniques ou à d'autres localisations, donc, il va expliquer pourquoi il propose celle dont il est question ce soir et ensuite, il y a d'autres projets alternatifs qui sont du territoire et nous avons demandé à ce qu'ils puissent l'exposer et l'exposer devant vous en tribune et nous sommes ravis que 4 projets alternatifs soient présentés. Y compris un projet alternatif très particulier issu du collectif qui a pris des initiatives que vous connaissez ces derniers temps, en particulier celles d'une pétition. Et ce projet, on peut le résumer entre, y compris l'alternative qui consiste à ne rien faire et la loi prévoit très expressément que l'on puisse discuter de ce type de projet, si le public le souhaite. Ensuite, donc ça va être assez conséquent, comme menu sur les projets alternatifs et ensuite, comme Madame Augier vient de le dire, nous parlerons d'emploi, nous avons demandé au maître d'ouvrage d'être le plus précis possible sur les emplois dont il est question, le plus précis en fonction de l'avancement de ce projet. Ce projet est encore un projet, n'est pas fini, mais on... lui avons demandé de vous donner toute l'information qu'il a lui-même sur le sujet.

Dernier point, ça fait un menu assez conséquent donc. Nous avons demandé, lors de la réunion sur les impacts, que le maître d'ouvrage se prépare à répondre à toutes les questions. Alors il n'est pas question de ne pas répondre aux questions du public, mais nous insistons sur deux points : sur le fait que chacun, en tribune ou dans la salle, s'explique de manière très concise pour aller directement au cœur du sujet. Et puis nous allons essayer de terminer pas trop tard sans rien oublier, mais de ne pas partir sur une réunion qui soit trop une réunion fleuve. Merci beaucoup de votre attention si ce n'est pas nécessaire, nous ne réintervenons pas, sinon nous interviendrons. Merci, à tout à l'heure.

Annie Augier : Merci Messieurs. Alors là le déroulement de la concertation publique, vous le savez maintenant, la concertation est présentée dans le cadre de ces documents, on va dire réglementaires. A la fois le projet est présenté dans un dossier de concertation et une synthèse, ces documents se trouvent à l'entrée de la salle. Nous allons tenir une dernière réunion, mais au total on se sera vus six fois. On a évidemment tenu des concertations mobiles, fait passer un certain nombre d'informations dans les différentes mairies et sur le territoire. Le site de la concertation est un site sur lequel, je le rappelle, vous pouvez contribuer, déposer vos questions et avis, déposer des cahiers d'acteurs également jusqu'au 21 novembre, date de, de... qui clôt cette phase de concertation publique. Et puis les cartes T sont à votre disposition, là aussi à l'entrée de la salle. Et comme les cahiers d'acteurs qui sont évidemment en ligne. Je le rappelle, puisque je viens de vous l'exprimer, nous sommes donc à la 5^e réunion publique et vous le voyez sur ce tableau récapitulatif, la Halle Léo-Ferré accueillera la réunion finale de la concertation et nous nous reverrons donc sans doute pour certains d'entre vous, mardi prochain 15 novembre à 18h à Gardanne.

Dans cette première étape de réunion publique et uniquement sur les modalités de concertation, y a-t-il parmi vous des besoins, envies de prendre la parole ou de poser une question uniquement sur cet aspect de concertation, ou est-ce qu'on enchaîne ? Alors Monsieur, ici au 2^e rang. On va vous apporter un micro, Monsieur. Je vais vous demander de vous présenter, s'il vous plaît.

Jean-Louis Tard : Bonjour à tous. Jean-Louis Tard, je suis habitant de Gardanne, membre de l'association ALNP, je suis également chef d'entreprise, donc pour la création d'emplois. Excusez-moi hein, si j'ai pris ce petit carnet de notes, c'est parce que je suis pas un grand orateur, et je n'ai pas l'habitude de faire des jolis discours pour embrouiller les gens. Donc je voudrais vous rappeler qu'aujourd'hui nous sommes le 9 novembre. C'est le triste anniversaire de l'explosion de la raffinerie total de la Mède il y a 30 ans jour pour jour, une explosion a fait 6 morts, 37 blessés dans cette raffinerie qui étaient soi-disant sans risque. Pour ceux qui étaient déjà dans la région à cette

époque, vous vous rappellerez que nous avons ressenti cette explosion jusqu'ici, nous sommes réveillés à 5h du matin et retrouvés dans les rues en nous demandant ce qui est arrivé. Cette explosion a été ressentie à 30 km à la ronde. Elle a dévasté 2 hectares, brisé toutes les vitres à 1 km à la ronde et partiellement jusqu'à 8 km. C'est l'équivalent de la distance du site Hynovera à Aix-en-Provence pour vous donner une idée, si ça arrive, ce que, ce qui peut arriver. Ma question est la suivante, Messieurs les maîtres d'œuvre. Pensez-vous responsable qu'il est responsable de construire une nouvelle installation Seveso au milieu d'habitations, complexe sportif, écoles et crèches, comme vous souhaitez le faire ?

Annie Augier : Alors on va possiblement répondre en partie à cette question tout à l'heure, Cyril ? Peut-être que Monsieur Dufau-Sansot, on vous laisse donner ces premiers éléments de réponse ?

Cyril Dufau-Sansot : Je veux juste rappeler dans les modalités, c'est que il y a des temps pour poser des questions sur des sujets. Là ce n'était pas le temps pour poser ce genre de questions, ça va venir après. Ça va venir après parce qu'on va, on va aborder les sujets d'impacts et de risques quand on va présenter le projet. Évidemment, depuis ce que, ce dont vous parlez, il y a eu d'autres événements, la réglementation s'est renforcée. Elle impose notamment que l'ensemble des risques soit circonscrit au périmètre d'un projet Seveso. Et nous allons bien évidemment respecter l'ensemble de ces obligations réglementaires. Notre... *(intervention coupée par une personne dans la salle, inaudible à l'enregistrement)*

Annie Augier : Monsieur, Monsieur, Monsieur, si vous n'avez pas de micro, vous... On va, on va écouter la réponse s'il vous plaît. Allez-y, Cyril Dufau-Sansot.

Cyril Dufau-Sansot : Il y a plus de 2,5 millions de personnes en France qui vivent à moins d'un kilomètre d'un site Seveso. Et l'ensemble de ces sites Seveso ont l'obligation aujourd'hui puisque la réglementation s'est renforcée, de limiter les risques et de de d'éviter que justement, ce genre de choses se reproduise. Donc c'est exactement ce que nous nous avons l'ambition de faire.

Annie Augier : Alors je vous propose, puisque aucune autre main ne se lève que on puisse vous présenter le déroulement de cette réunion. Ah alors d'accord, alors attendez *(protestation dans la salle, inaudible à l'enregistrement)*, non sans micro, vous n'existez pas puisque par définition, la réunion est enregistrée.

Monsieur Belem : Bonjour Madame, voilà je me présente, je m'appelle Monsieur Belem, je suis au Plan de Meyreuil et je voulais savoir tous simplement pourquoi le projet il est pas soumis à un référendum sur toutes les communes ? Voilà, je vous remercie.

Annie Augier : Alors, c'est cette question de la réglementation, de la manière dont les projets sont instruits à l'échelle nationale et la manière dont les choses se déroulent peut-être, Messieurs les garants. Avez-vous quelques éléments d'ordre réglementaire à exposer à ce monsieur ?

Philippe Quévremont: Alors, depuis 2017, il y a effectivement des procédures de référendum local qui sont possibles, il faut des demandes qui soient très très nombreuses et le seul, comment dirais-je endroit, à ma connaissance où ça a été employé, c'était pour le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Petit clin d'œil, le référendum avait dit oui et le projet n'a pas été mis en œuvre.

Annie Augier : Alors ? Si, je vois une autre main se lever ici dans l'allée centrale ? Oui, le micro arrive à vous Madame.

Christine Ferrario : Christine Ferrario, habitante de Meyreuil, alors je trouve que vous n'avez pas beaucoup de chance d'une part aujourd'hui, comme cela vient d'être dit, 30e anniversaire du désastre de la Mède, euh, d'autre part, la Commission européenne a sorti la biomasse forestière de première catégorie de la liste des biocarburants, donc il ne sera plus possible d'utiliser la coupe d'arbres pour en faire des carburants. C'est la 2e malchance, et la 3^e, hier soir sur nos chaînes nationales, il y avait une émission qui s'appelait « Aux arbres citoyens ». C'est exactement la position des habitants de Meyreuil.

Annie Augier : Merci. Je crois qu'il y avait un Monsieur avec un pull noir qui a levé la main, voilà ici. Alors je vous propose de poser votre question, Monsieur ?

Depuis la salle, sans micro, on entend « Y'en a qui sont pas contents...Des personnes dans la salle expriment le fait qu'il y ait énormément de monde à l'extérieur qui n'arrive pas à rentrer »

Monsieur Raoult : Bonsoir Monsieur Raoult, attaché parlementaire de Monsieur José Gonzalez, je vais vous lire un communiqué de presse du député de la 10e circonscription. En ce moment se déroule la consultation publique autour du projet Hynovera, un projet gouvernemental de production de carburants décarbonés au sein de la centrale de Gardanne-Meyreuil. Si je parle pas assez fort ?

Annie Augier : Bien proche du micro Monsieur.

Monsieur Raoult : Si ce projet s'inscrit pleinement dans une volonté gouvernementale et européenne louable de réduction de gaz à effet de serre, il n'échappe pas pour autant à de nombreuses contestations. Et pour cause, l'usine, vraisemblablement classée Seveso seuil bas, produisant et stockant des substances dangereuses pour l'homme et manifestement trop proche d'habitations, ce qui pose problème en matière de protection des riverains. De plus, un investissement de près de 460 millions d'euros est prévu. Une somme qui laisse perplexe au vu des quelques 50 emplois générés par le projet. Enfin le procédé de fabrication, pose aussi problème. Il nous faut nous questionner sur l'utilisation de ressources fragiles en quantité limitée et nous demander, quid d'une production à plus grande échelle dans le futur ? Aussi à la fin de la concertation, et après le compte-rendu des garants, Monsieur le député José Gonzalez portera la question au gouvernement sur les rapports entre urbanisation, industrialisation et réduction des émissions de CO2, protection de nos ressources et améliorations du cadre de vie de nos citoyens. Voilà.

Annie Augier : Merci Monsieur, je crois qu'il y a une prise de demande de prise de parole ici, au 3e rang s'il vous plaît ici 3e rang.

Jean-Marc La Piana : Bonjour, donc Jean-Marc La Piana, élu d'opposition à la ville de Gardanne. Alors je me pose une question, parce que vous avez parlé d'un éventuel débat public et en fait qu'il puisse y avoir aussi un vote de la part du public hein, et aujourd'hui, quelle différence vous faites entre une information et une concertation ? Parce que moi, je viens assister ce soir à une information et la concertation, c'est quand j'aurai le droit de m'exprimer sur le fait de vouloir ou pas vouloir quelque chose. Donc pour moi c'est une soirée d'information et je considérerais qu'il y a une concertation le jour où je pourrais voter le pour ou contre un projet.

Annie Augier : Merci Monsieur. Alors je pense que là aussi, puisqu'il s'agit d'un point réglementaire, mais vous avez parfaitement..., c'est très utile de faire cet éclaircissement et je pense que Monsieur Quévremont va pouvoir vous vous répondre là-dessus.

Philippe Quévremont : J'ai déjà répondu sur la question du référendum. La Commission Nationale du Débat Public est en faveur des référendums locaux. Reste à savoir si les conditions sont réunies. En tout cas pour la question qui nous préoccupe ce soir, qui est celle de la participation ou de l'information ? Il y a effectivement une information très importante que je n'ai pas redit ce soir, mais que j'ai dit à toutes les autres réunions publiques, nous avons demandé à ce que systématiquement le temps d'échange avec le public et le temps de prise de position du public soit au moins égal au temps d'information et ça a toujours été respecté et je pense que ce soir, ça sera respecté aussi. **Annie Augier** : Alors je crois qu'il y avait à côté de vous, Monsieur, quelqu'un qui avait levé la main, non pas là. Alors Madame, on apporte un micro à Madame, s'il vous plaît.

Karine Toto : Bonsoir, Bonsoir à tous, Karine Toto, j'habite Plan de Meyreuil, je constate ce soir du coup, on a une concertation publique, les portes sont fermées. Et il y a énormément de personnes dehors. Expliquez-moi ce que veut dire pour vous la notion de publique, est-ce qu'encore ce soir nous sommes en commission restreinte ?

Annie Augier : Alors plusieurs éléments peut-être. Il y a des éléments très objectifs sur lesquels on peut, on peut revenir ?

Cyril Dufau-Sansot : je vais..., sur ce point de l'organisation de la concertation, il a été validé dans les modalités avec la CNDP, et c'est ce qui se fait dans ce genre d'organisation, c'est que les réunions publiques se passent sur les communes qui sont directement concernées par le projet. Ici c'est Gardanne et Meyreuil. Il a été prévu et validé par la CNDP que les réunions se passent en alternance, une fois sur Gardanne une fois sur Meyreuil. Cette réunion



a été organisée la dernière fois dans la salle espace Lacroix, parce que c'était la seule salle disponible à ce moment-là. On s'est rendu compte qu'effectivement elle était trop petite par rapport à l'affluence. On a donc réorganisé cette réunion aujourd'hui dans la plus grande salle disponible à Meyreuil, donc. Malheureusement, c'est une salle qui a une jauge et pour des questions de sécurité on peut pas avoir plus de 400 personnes dans la salle.

Annie Augier : Alors, attends, on va vous redonner un micro, Madame ?

Karine Toto : Pour vous, public, c'est 400 personnes, alors qu'on est plusieurs à payer nos impôts ici à plusieurs, à vivre ici, avec nos enfants, et on voilà et on va, on va subir le problème. Et d'ailleurs où habitez-vous ? Parce que, est ce que vous vous inquiétez heu...

Cyril Dufau-Sansot : on y viendra, on y viendra tout à l'heure. C'est pour ça que chaque réunion est enregistrée, fait l'objet d'un verbatim qui fait que chaque personne qui veut s'informer peut aller chercher l'information. Je pense qu'il y a pas mal de gens ici qui sont aussi porte-parole et qui vont de toute façon représenter l'intégralité des avis et donc je pense que les questions qui vont être posées sont représentatives de l'ensemble des interrogations qui peuvent exister sur le territoire. Malheureusement, on fait aussi avec ce qui est disponible sur les communes. La Halle à Gardanne, la semaine prochaine sera capable d'accueillir entre 1 000 et 3 000 personnes. Parce que, parce que c'est ce qui existe et parce que c'est ce qui est disponible. Donc on fait avec ce qui est à disposition sur le territoire.

Annie Augier : Alors on a une question tout à fait au fond de la salle et puis je viendrai vers vous, Monsieur.

Ludivine Bourelly : Bonjour Ludivine Bourelly, donc j'habite Meyreuil quartier Payanet. Monsieur à droite, Monsieur Quévremont ? Monsieur Quévremont évoquait la possibilité d'un référendum selon certaines conditions. Pourrait-il nous donner les conditions de ce référendum ? Merci.

Philippe Quévremont : Alors je suis collé, je vais regarder et vous répondre dès que possible. Je suis désolé, mais je n'avais pas anticipé jusqu'à ce point. Je vous réponds dès que je peux le faire.

Annie Augier : Alors on peut acter le principe que cette question sera mise en ligne et que la réponse évidemment vous sera mise en ligne également. Ici au 5e rang, pour Monsieur ?

Michel Sauvage : Oui, je voudrais...

Annie Augier : simplement signalez votre nom, Monsieur, s'il vous plaît,

Michel Sauvage : Sauvage, Gardanne. Je voudrais simplement s'il y en ait, qu'il y a aussi du fait de la, de du changement, de lieu, de la réunion et de date. Une trentaine de personnes qui sont actuellement devant la maison du peuple à Gardanne.

Annie Augier : Je pense qu'on peut rappeler peut-être le dispositif qui a été mis en œuvre pour informer cette du changement de de cette salle et de la nouvelle date qui a été programmée.

Cyril Dufau-Sansot : Alors effectivement, on a publié sur le site Internet de la concertation la nouvelle organisation de cette réunion ici à la place de la réunion finale qui était prévue à Gardanne ce jour. On a diffusé l'information dans les mairies. On a envoyé aussi par mail à un fichier d'adresses qui nous étaient connues et l'affiche..., on a également affiché sur cette salle à Gardanne le report de cette réunion ici à Meyreuil. Donc les gens qui sont devant ont l'information. Euh et..., et voilà.

Annie Augier : Alors, on va prendre une question qui est tout à fait au fond, Monsieur, voilà exactement, et puis je viendrai ici vers vous.

Pierre Massot : Bonsoir Pierre Massot, j'habite Gardanne, j'ai une question dans le sens où a priori ce projet a commencé à sa naissance il y a au moins quelques années et je viens d'apprendre, il y a une semaine de l'existence de ce projet, donc comment se fait-il qu'il n'y ait pas eu plus d'informations à tous les niveaux pour que la population soit au courant de ce qui se passait ? Et la 2e chose c'est, d'après ce que j'ai compris, il y a eu 5 concertations. Enfin, il va y avoir 5 concertations d'après ce que



Annie Augier : 5 réunions publiques Monsieur réunion publique

Pierre Massot : la dernière déjà c'est a été annulée parce que il y avait le même problème que ce soir. Et donc comment il est possible qu'il y ait toutes ces concertations qui sont prises en considération alors que dans la réalité, elles n'ont pas eu lieu. Et surtout, à partir du moment où il y a autant de gens qui sont concernés, pourquoi ne pas directement faire des réunions ou vous louiez des salles où tout le monde puisse rentrer ? Et j'en doute encore, peut-être que la semaine prochaine, le 15 novembre, ne soit pas encore la même, la même, problématique.

Annie Augier : Alors, je crois que vous l'avez compris, hein, la semaine prochaine, la salle a une jauge de ?

Cyril Dufau-Sansot : 3000 personnes. Voilà. En espérant que tout le monde puisse rentrer encore une fois. Alors ça, ça c'est un point important. Sur l'information du public et sur l'organisation des réunions, l'ensemble du dispositif a été organisé depuis le début 2022 et a fait l'objet d'une validation par la Commission Nationale du Débat Public comme étant conforme à l'organisation de cette concertation le 1er juin 2022 ; donc, c'est l'information a été considérée comme suffisante.

Bruit sur les vitres, beaucoup de claquements de mains dans la salle

Annie Augier : Alors on a une demande de prise de parole ici, au premier rang pour Madame.

Laëtitia Dari : Bonsoir je suis Laëtitia Dari, je devais prendre la parole juste après juste pour vous informer, j'ai ma sœur qui est à l'extérieur avec les personnes qui sont en train de taper contre les portes-fenêtres et je pense que ça va pas s'arrêter là. C'est une concertation. Encore une fois je pense que faites preuve d'intelligence, au moins en les faisant rentrer, que ces personnes puissent rester debout. Je ne pense pas que ça pose un quelconque problème de sécurité !

Annie Augier : et si et si. Précisément,

Laëtitia Dari : c'est pas une salle de deux cents personnes madame !

Annie Augier : Non, précisément, c'est une salle avec 350 personnes possibles,

Laëtitia Dari : Alors il faudra appeler Monsieur Gournès puisque la semaine dernière ils ont fait un bal avec les enfants où ils étaient plus de 300 !

Annie Augier ils étaient debout, mais ils étaient, ils étaient debout

Cyril Dufau-Sansot : effectivement pour pour des questions de sécurité. Et de responsabilité. La jauge assise est de 350 personnes, alors attendez avant,

Annie Augier : attendez attendez, attendez si vous voulez écouter la réponse jusqu'au bout

Cyril Dufau-Sansot : il est important. Il est important de respecter l'ensemble des gens. Il y a des gens qui sont à mobilité réduite donc il est évident et important d'éviter un mouvement de foule.

Annie Augier : Écoutez.

Cyril Dufau-Sansot : non, non, non non, non, non, non. Non, non non. Écoutez, si si on veut avoir plus de 350 personnes dans la salle,

Annie Augier : alors écoutez la réponse qui vous est donnée

Cyril Dufau-Sansot : tout le monde doit être debout et il faut évacuer toutes les chaises,

Dans la salle : Ouiiiiiiii

Cyril Dufau-Sansot : donc donc donc ça veut dire qu'il question la seule solution solution pour organiser ça de façon. En sécurité

Annie Augier : raisonnable

Cyril Dufau-Sansot : c'est que tout le monde sorte le temps qu'on évacue les chaises et qu'ensuite tout le monde rentre.

Annie Augier : Alors donc alors attendez, Attendez donc on part du principe, je parle sous le contrôle de Monsieur Quévremont, donc on part du principe, et je voudrais qu'on acte ensemble ce principe là ça veut dire que je vous demande de sortir que tous les participants sortent de cette salle. Nous allons donc évacuer l'intégralité des chaises et lorsque vous pourrez revenir, eh bien vous serez debout pour le reste de la réunion. Monsieur Quévremont, c'est ce qu'on acte ?

Prise de parole depuis la salle inaudible sans micro

Annie Augier Non, non

Cyril Dufau-Sansot : non, c'est pas possible pour des questions de sécurité, de responsabilité, ce n'est pas possible de garder des chaises.

Dans la salle : Non c'est pas vrai... , c'est de la provocation !

Cyril Dufau-Sansot : Alors Monsieur Monsieur, attendez, on va, on va. C'est quelque chose qui a été, c'est quelque chose qui a été discuté, c'est de l'ordre de la responsabilité de la municipalité. Attendez la police municipale nous a imposé ce dispositif. Alors pour respecter une jauge supérieure à 400 personnes. Il faut que l'intégralité des gens soient debout pour éviter, en cas de mouvement de foule, qu'il y ait des blessés. Alors Monsieur Quévremont, mais s'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît,

Philippe Quévremont : vous pensez bien qu'on a posé la question, je, je,

Annie Augier s'il vous plaît, s'il vous plaît,

Philippe Quévremont : vous pensez bien qu'on a posé la question et que les impératifs de sécurité nous ont été opposés comme à vous, comme je pense aussi au maître d'ouvrage. Moi, je vous propose quelque chose d'assez simple, qui est un vote debout, assis comme ça se fait à l'Assemblée nationale. Si la majorité des gens est maintenant debout, je crois qu'il faut que nous considérions que la solution est que nous aménageons la salle pour que les gens qui sont dehors puissent rentrer.

Annie Augier Alors ça veut dire ça veut dire en termes de modalités. Pour qu'on soit très clair, ça veut dire que je vous invite à ressortir de la salle. Nous allons évacuer l'intégralité des chaises et on vous reproposera de revenir et de tenir cette réunion debout, hein ? Selon les conditions de sécurité qui nous sont imposés

Philippe Quévremont : les garants qui sont chargés de défendre le droit du public, sortent avec le public. Très bien. Alors on se retrouve dans quelques minutes dehors lorsqu'on aura la l'installation de la salle sera terminée, on pourra réouvrir les portes.

(Les participants évacuent la salle – puis la salle est vidée de ses chaises pendant 40 minutes)

Annie Augier : bien, je vous propose que nous reprenions notre réunion, que tous les participants qui souhaitent être parties prenantes de cette réunion soient rentrés. Je vais vous demander de respecter quelques consignes de sécurité, notamment de libérer l'allée centrale matérialisée par du scotch noir. Par réciprocité je tiens à vous préciser que le maître d'ouvrage comme les garants se tiennent également debout, vous l'aurez remarqué moi c'est une posture que j'adopte depuis la première réunion. Alors nous en étions à la possibilité de vous présenter le programme de la réunion. Le premier volet est pour vous présenter les projets alternatif et complémentaire, nous aurons l'occasion d'écouter à la fois le maître d'ouvrage du projet Hynovera, vous aurez la possibilité ensuite de poser des questions et d'émettre vos avis.

Puis le collectif « Stop au projet Hynovera » prendra la parole avec là aussi, la possibilité de poser des questions et d'émettre des avis. Puis, l'Association des Travailleurs de la Centrale de Gardanne présentera un premier projet avec questions et avis, qui seront évidemment pris. Le projet citoyen alternatif, même principe, questions et avis à



l'issue de cette présentation. L'ATCG présentera un second projet, puis GazelEnergie présentera là aussi un certain nombre d'éléments sur le site. Et évidemment, vous aurez la possibilité de poser des questions et émettre vos avis. Puis, dans un 2e temps, nous traitons le volet de l'emploi avec à la fois l'intervention, je l'annoncerai tout à l'heure de Monsieur Commençais de Pôle Emploi, là aussi avec un temps de prise de parole de la salle et puis Hynovera, HY2GEN plus exactement, enfin, les porteurs du projet Hynovera, seront en capacité de vous présenter, évidemment la déclinaison des emplois. Et évidemment, on pourra les interpeller, leur poser des questions et mettre des avis dans ces conditions.

Alors, je vous propose qu'on débute tout de suite par le projet Hynovera et par la manière dont finalement... alors le projet est assez connu. Maintenant, bien que certains nouveaux participants ont pu se joindre à nous ce soir. Et puis de nous donner dans un 2e temps la version des alternatives à la fois techniques et géographiques de ce projet. Cyril Dufau-Sansot, la parole vous revient.

Cyril Dufau-Sansot : Merci Madame Augier. Alors, petite présentation succincte de HY2GEN France qui est le porteur du projet Hynovera, filiale du groupe HY2GEN AG que j'ai cofondé en 2017 et qui développe, finance, construit et exploite des installations de production d'hydrogène renouvelable, et/ou dans certains cas de carburant renouvelable comme c'est le cas ici, partout dans le monde, puisque notre siège social est en Allemagne, mais nous avons des filiales donc autres en France, en Allemagne, également en Norvège et au Québec, où nous déployons des premiers projets et nous nous sommes actifs et nous développons des projets dans une quinzaine de pays.

Ce qui est important à savoir, c'est que nous avons des actionnaires majoritairement français, dont Technip Energie, qui est un des plus gros groupes d'ingénierie mondiaux, la Banque Natixis, via sa filiale Mirova par exemple, ou encore un fonds Hy24 qui a récemment levé 2 milliards pour financer des projets de production de l'hydrogène renouvelable. Nous sommes des experts locaux de l'énergie, Denis et moi, nous vivons sur le territoire. Nous sommes diplômés à Marseille et nous sommes profondément engagés dans la réduction des émissions de CO₂, notamment du secteur de l'énergie, grâce à l'hydrogène renouvelable. Et pour cela, le projet que nous vous présentons, c'est le projet Hynovera de production de carburant renouvelable, de synthèse, et c'est important le mot synthèse, à contrario de la production de carburants à partir du pétrole. Nous synthétisons ces carburants à partir d'hydrogène vert et de biomasse forestière, et nous souhaiterions implanter le projet au sein de du français, de la centrale thermique de Provence, en cadre avec la fermeture,
... il pleut...

Donc avec la la fermeture des tranches charbon et en lien avec le Pacte de territoire. Cette production de carburant renouvelable s'inscrit dans des politiques publiques de transition énergétique avec un cadre réglementaire français et/ou européen qui définit des obligations pour les opérateurs, notamment aériens, d'utiliser du carburant renouvelable. Il y a aussi des démarches volontaristes et notamment dans le secteur maritime, même si la réglementation les rattrape maintenant, à partir de 2023 pour également utiliser et substituer du carburant fossile par du carburant propre ou renouvelable. Alors, les produits qu'on produirait dans le projet Hynovera, du kérosène renouvelable pour le secteur aérien et du diesel renouvelable et du méthanol renouvelable pour le maritime comme je l'ai dit, à partir d'hydrogène renouvelable produit par électrolyse et de biomasse, gérée durablement. Je vais passer un petit peu vite là-dessus parce qu'on l'a déjà exposé, mais ce genre d'unité de production de gaz, de carburant renouvelable de synthèse en analyse de cycle de vie émet 93 % de moins de gaz à effet de serre que son équivalent à partir du pétrole. Donc ça représente bien une alternative pour les secteurs dont j'ai parlé avant et nous visons, dans un principe d'économie circulaire, des débouchés locaux. Bon, vous voyez à l'écran qu'il y a déjà des acteurs français qui sont engagés dans ces différents secteurs. Je voudrais juste rappeler que le projet Hynovera pourrait produire 10 % du kérosène, substitué, distribué annuellement à l'aéroport de Marseille par exemple, où ça représenterait 100 % de la consommation annuelle des Canadiens.

Le site d'implantation au sein du foncier s'installerait sur une partie de l'ancien stock charbon, sur une surface d'environ 6 hectares, ce qui représente moins de 10 % de la surface totale du foncier de la centrale. C'est un projet, je l'ai dit, sur le principe d'économie circulaire, donc il s'intègre dans un écosystème régional.

Tout d'abord, puisque c'est un projet qui est validé dans le cadre du pacte de territoire, et on y reviendra plus tard, c'est un projet qui est en phase d'études préliminaires et à ce jour, c'est un projet qui est soutenu par des subventions de la Région et du Fonds Charbon pour développer ces études préliminaires uniquement.

Et quand, et si le projet va de l'avant, on travaillera son financement. Alors bien évidemment sur un projet

industriel, il est important, et la réglementation nous impose de faire des études sur les impacts, les enjeux, les risques que nous réalisons avec Technip Energie, donc je l'ai dit, qui est notre actionnaire, mais également qui est notre partenaire d'ingénierie sur ce projet.

Là, nous réalisons une étude d'impact qui commence par définir un état initial du site, c'est à dire dans quelles conditions on s'intègre. Donc c'est un site à vocation industrielle avec des unités déjà industrielles existantes. Il y a un environnement autour, il y a des données chiffrées et on va aller en chercher d'autres sur les distances entre les installations, les distances avec les riverains, la circulation, la qualité de l'air, l'ambiance lumineuse etc., ce qui nous permet d'avoir un cadre initial. Et ensuite on va regarder l'impact du projet par rapport à cet état initial dans une logique vis-à-vis de l'environnement naturel, c'est à dire les ressources en eau, ressources forestières, l'implantation paysagère, de s'appuyer sur une gestion durable et en évitant les impacts, ou en les réduisant ou en les compensant sur ces aspects environnements naturels.

Ensuite, on prend en compte dans ces études d'impact l'environnement humain.

Donc je l'ai dit, on a un état 0 sur ces aspects de bruit, de lumière, de rejet, de déchets potentiels et on va regarder ce que pourrait générer le projet et se conformer à la réglementation si des sujets devaient être adressés vis-à-vis de la réglementation. Alors on a un engagement sur ce genre de projet en termes d'impact, c'est à dire qu'il y a pas de dégradation de l'environnement humain, que ce soit au niveau vibration, au niveau bruit, au niveau rejet atmosphérique etc. Et on prend aussi parce que c'est un peu l'engagement de produire des carburants renouvelables, c'est que on est une grande vigilance au Bilan carbone global du projet et notamment en prenant en compte la circulation. C'est un projet qui dans un cadre initial génère du trafic routier, faut pas le cacher, mais on travaille pour substituer une majeure partie de ce trafic routier par du trafic ferroviaire, avec des tests qui ont déjà été concluants puisqu'il y a un test qui a été effectué le 28 septembre, d'amener de la biomasse sur le site.

Et enfin on analyse les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux du projet sur le territoire, de par les retombées de taxes locales, la génération d'emplois et la réduction des émissions sur le territoire. Dans ces impacts, on regarde également l'impact qui concerne beaucoup de gens parce qu'il y a pas mal de questions là-dessus, du fait qu'il y a une torchère, alors une torchère est un dispositif de sécurité. Ce n'est pas un élément du procédé. Et justement, comme on n'est pas sur un procédé pétrochimique de raffinage de pétrole, on est sur une synthèse de carburant renouvelable à partir de monoxyde de carbone et d'hydrogène, il n'y a pas une nécessité d'envoyer des produits hors spécification de façon continue vers une torche comme ça peut l'être, dans le raffinage pétrochimique. Néanmoins, comme on va avoir une torchère, il est important pour nous d'en minimiser les impacts, donc on s'oriente vers une torche confinée, c'est à dire à l'intérieur d'une cheminée, de façon à ne pas avoir d'impact visuel, de maîtriser la combustion qui peut être faite dans cette torchère qui ne va brûler que des fluides inflammables du procédé. Et le cas d'usage de la torche, je l'ai dit, c'est un dispositif de sécurité donc en fait il va être utilisé uniquement lors des phases de mise en route d'arrêt ou de déclenchement de sécurité pour dégazer où décompresser les installations, ce qui représentait, dans le cadre de fonctionnement qui est prévu pour le projet, qui est un fonctionnement continu, environ deux fois par an. Ensuite le fonctionnement, bah il faut que cette torche, comme c'est un élément de sécurité, elle soit continuellement disponible. Donc pour ça vous avez un brûleur permanent, vous avez toujours une petite flamme. Et cette petite flamme, cette petite flamme sera uniquement à l'hydrogène pur, c'est-à-dire que la combustion de l'hydrogène ne génère que de la vapeur d'eau. Et ensuite, le fait d'avoir des carburants renouvelables de synthèse, qui sont des molécules assez simples et qui ne contiennent pas énormément de particules indésirables, comme vous pouvez le retrouver dans les carburants pétrochimiques, fait qu'on maîtrise beaucoup mieux la combustion, avec une combustion complète et y a pas de rejet d'imbrûlés de ces de ces composés nocifs dans l'atmosphère. Enfin, après les impacts, on étudie les risques et les dangers liés à ce genre d'installation. C'est une installation, on en a parlé plusieurs fois, qui serait classée Seveso seuil bas dans sa phase 2, c'est à dire quand on mettrait en service du méthanol, et pas dans sa phase 1, puisque le seuil de déclenchement du classement Seveso seuil bas sera la quantité de stockage de méthanol sur site et pas autre chose. Ce classement Seveso impose une réglementation très stricte et des choses à respecter notamment une étude de danger qui va analyser les enjeux naturels et humains, les enjeux technologiques, et quels moyens il faut mettre en œuvre pour maîtriser ces risques et ces enjeux naturels, humains et technologiques. Ensuite, les risques. Là, on se soumet à une réglementation. Ça a été présenté, lors de de la réunion du 11 octobre par la DREAL, c'est que pour obtenir une autorisation de construire et d'exploiter ce genre d'usine, il faut circonscrire les risques à l'intérieur du périmètre du projet et il faut mettre en place une constante surveillance des



installations, que ce soit sur les risques mais également sur les émissions. Donc ça fait partie des mesures à mettre en place pour minimiser les impacts, si on détecte qu'il y a du bruit qui va dépasser les seuils réglementaires, donc c'est un travail itératif, c'est à dire qu'on regarde une implantation potentielle avec notre partenaire d'ingénierie, où est-ce qu'on met les équipements et on regarde quel cercle de danger ça génère et on travaille, on modifie jusqu'à ce qu'on respecte les obligations imposées par la DREAL et les autorités publiques, de façon à pouvoir déposer un dossier de demande d'autorisation, sinon on peut pas et ça prend en compte notamment... c'est un schéma un peu compliqué mais ça prend en compte bien les distances avec l'environnement de façon à limiter les cercles de danger, les cercles létaux, bris de glace et cetera à l'intérieur du périmètre du projet.

Annie Augier : Alors, puisque le schéma n'est pas très visible à l'écran, on peut se dire que de toute façon, on s'engage à ce qu'il soit sur le site internet de la concertation pour qu'il puisse être plus lisible pour chacun d'entre nous.

Cyril Dufau-Sansot : Alors il y est déjà puisque on a mis en ligne en début de semaine des fiches thématiques sur les impacts, les risques, la torchère de façon à apporter des informations plus détaillées que je ne peux le faire aujourd'hui, en 15 minutes. Donc je vous engage tous à aller regarder ces fiches techniques. Et puis s'il y a des questions qui en ressortent spécifiquement là-dessus, on sera ravis d'en discuter lors de la réunion finale.

Annie Augier : Alors on a donc, on va venir aux questions, on va venir, on va venir prendre les questions dans 2 minutes Monsieur, donc on termine votre exposé à la fois sur les alternatives à la fois techniques et géographiques.

Cyril Dufau-Sansot : Un cadre de cette réunion est, comme l'impose le Code de l'environnement dans le cadre d'une concertation, eh bien il faut qu'on regarde et qu'on expose et qu'on débâte des alternatives techniques et géographiques sur ce genre de projet, y compris le fait de ne pas faire ce genre de projet. Alors sur les alternatives techniques.

Annie Augier : Allez, on poursuit sur là,

Cyril Dufau-Sansot : on y est, on y va sur les alternatives techniques, il est important de comprendre comment on produit des carburants renouvelables. Il y a 4 générations de carburants renouvelables. La première, c'est, vous la connaissez, c'est d'utiliser du colza par exemple, de l'huile de palme, c'est à dire des ressources alimentaires pour les transformer en carburant, ça respecte pas nos valeurs et nos convictions puisqu'on ne veut pas entrer en compétition avec les aliments et la nourriture. Donc (*protestations dans la salle*)

Annie Augier : s'il vous plaît, s'il vous plaît...

Cyril Dufau-Sansot : Donc on a éliminé cette solution. Il y a une 2e génération qui est de produire à partir de biomasse non alimentaire et on va détailler ça après puisque c'est l'option qu'on a retenue. Pourquoi ? Parce qu'il y a les 3e et 4e générations. 3e génération, c'est de produire à partir d'algues. 4e génération, c'est à partir de sources non biologiques. Bah typiquement, on va produire de l'hydrogène pour le brûler dans des réacteurs d'avion ou dans des moteurs de bateau. Le problème, c'est que ces générations 3 ou 4, elles ne sont pas matures, les technologies n'existent pas, elles n'existeront pas avant 15, 20 ans et on en parle par exemple avec l'avion hydrogène en cours de développement par Airbus, qui a été présenté lors de la réunion du 27 septembre. Et donc bah c'est des technologies qu'on ne va pas retenir parce qu'elles ne sont pas matures et ça permet pas, ça ne nous permet pas de respecter des engagements de performances, de fiabilité des installations, donc on se focalise sur les carburants de 2e génération qui consistent à utiliser de la biomasse non alimentaire et dans notre cas, là c'est de la biomasse qui est gérée durablement et traçable de façon à garantir les engagements de ces certifications qui consistent à garantir que on prélève pas sur de la forêt en faisant des coupes rases. On ne prélève pas sur de la forêt en réduisant la croissance de la forêt sur laquelle on prélève en respectant la biodiversité. C'est typiquement des certifications type PEFC et je rappelle que 100 % des parcelles ONF sont certifiées PEFC.

Et ensuite il y a différentes voies pour utiliser cette biomasse non alimentaire. Dans notre cas, on veut produire pour les secteurs aériens et maritimes donc ça élimine la voie du bas, qui est de la fermentation. Donc on a choisi par défaut on va dire une voie qui est une voie thermo-chimique de gazéification cette biomasse et ensuite de synthétisation du gaz de synthèse généré par cette gazéification dans un procédé catalytique qui s'appelle Fischer-

Tropsch. En gros c'est un four avec de la pression, de la température pour que les molécules de carbone et d'hydrogène s'agglomèrent en molécules de carburant de synthèse. Pour, quand on gazéifie de la biomasse, il y a toujours un surplus de carbone par rapport à l'hydrogène qui est émis du bois lui-même. Et si on veut transporter, transformer 100 % du carbone issu de la biomasse en biocarburant - parce que ça sert à rien d'en perdre ! - ben on rajoute de l'hydrogène dans le mélange. Cet hydrogène, on va le produire... Il y a plusieurs façons de le produire, hein, la plupart sont à partir de ressources, gaz naturel, charbon..., on peut en produire à partir du bois. Mais dans notre cas, on a vu que ce n'est pas forcément l'intérêt donc, mais il reste une possibilité, c'est l'électrolyse de l'eau, c'est à dire qu'on va casser la molécule d'eau en ses composants, oxygène et hydrogène, grâce à de l'électricité. Et de l'électricité renouvelable, de façon à bien respecter l'engagement de certification renouvelable des carburants. Donc c'est pour ça qu'on a choisi le procédé d'électrolyse de l'eau qui fait qu'on arrive..., alors, le schéma est un peu complexe, mais on arrive avec la biomasse, on la gazéifie, on obtient un gaz de synthèse. On enrichit à l'oxygène, à l'hydrogène produit par électrolyse et ensuite on rentre tout ça dans un réacteur qui va produire les carburants. Ça, c'étaient les alternatives, ça, c'est les alternatives techniques.

Annie Augier : Passons au dernier chapitre de votre présentation. Géographiquement, quelles ont été les options étudiées et quelles ont été les alternatives ?

Cyril Dufau-Sansot : Alors, concernant les alternatives géographiques, il est important puisqu'on est dans une logique de d'économie circulaire et avec des débouchés locaux et des acteurs locaux qui sont déjà en partenariat avec nous et prêts à s'engager sur ces carburants renouvelables, c'est de rester dans dans le périmètre de la région. Alors on a défini un cahier des charges pour sélectionner des sites qu'on a étudiés. Ce cahier des charges , Il consiste en 6 points principaux.

- C'est le premier, c'est qu'on ait à disposition une politique nationale ou régionale de décarbonation et de développement des énergies renouvelables parce que sans ça y a pas d'obligation qui est faite aux opérateurs d'utiliser du carburant renouvelable plutôt que du carburant fossile.
- 2e, c'est développer des projets à proximité des usages. Justement c'est l'ambition de rester dans la région
- de vérifier que les sites choisis bénéficient de moyens logistiques à la fois pour amener les matières premières et pour livrer les produits, de s'appuyer sur l'économie locale. On en a parlé.
- et un principe qui est très important, c'est le respect de du principe de 0 artificialisation nette. Dire qu'on ne vise que des sites déjà industrialisés pour ne pas déboiser pour installer un site industriel (*protestations dans la salle*)
- ensuite c'est de vérifier qu'il n'y ait du foncier disponible (*les protestations dans la salle continuent*)

Annie Augier : Allez, on va laisser le terminer vous plaît ?

Cyril Dufau-Sansot : Le dernier point, c'est de s'assurer également que les matières premières nécessaires, c'est à dire la biomasse, l'eau, l'électricité, soient disponibles sur le site ou qu'on puisse les amener sur le site. Donc on a exploré 3 sites principaux industriels dans la région. Qui sont Berre, Fos-sur-Mer et Meyreuil Gardanne, le site de la centrale. Sur ces 6 points, ce dont on s'aperçoit, c'est qu'à Berre, de toute façon il n'y a pas de moyen logistique suffisant, mais surtout le point principal c'est qu'il n'y a pas de foncier disponible, c'est à dire que le propriétaire foncier ne souhaite pas accueillir des projets tels que le nôtre. Non, c'est tout simplement... C'est tout simplement parce que si un projet doit se faire là-bas, c'est lui qui le fera, c'est personne d'autre. Voilà ensuite, nous avons étudié l'opportunité,

Annie Augier : on les laisse terminer là

Cyril Dufau-Sansot : de s'installer (*protestations dans la salle*)

Annie Augier : S'il vous plaît...

Cyril Dufau-Sansot : A Fos sur mer et ça, ça vous a été apporté lors de la réunion du 11 octobre par un industriel de Fos-sur-Mer, le problème, c'est que, 1. il n'y pas de foncier industriel disponible, il n'y a que du foncier non artificialisé mais 2. il n'y a pas d'électricité disponible parce que comme ça vous a été expliqué, les acteurs ont pris l'intégralité de l'énergie possible. Il y a une ligne de 225000 volts qui alimente le la zone de Fos. Cette ligne est trop faible maintenant, est trop petite pour accueillir des nouveaux projets tels que le nôtre, donc ça nécessite des investissements par l'opérateur de réseau pour monter cette ligne, il y a 400000 volts, ça nous a été expliqué par

un industriel - ce n'est pas moi qui le dis, hein, c'est un industriel -, qui fait que ça prend 10 à 15 ans pour amener l'électricité supplémentaire sur cette zone là et les engagements, les engagements et la réglementation française imposent dès 2025 et ensuite en 2030, la mise à disposition de carburant. Donc ça ne répond pas aux besoins de décarbonation des secteurs de la mobilité lourde, ce qui fait que le seul site qui répond à l'intégralité des critères c'est Meyreuil Gardanne, ce qui a été confirmé par le Pacte de territoire.

Hurlements dans la salle pendant tout le discours

Annie Augier : Alors, qu'est-ce qui se passe dans le cadre où la non-réalisation de Hynovera était actée ?

Cyril Dufau-Sansot : Oui, alors que se passerait-il, que se passe-t-il si on ne fait pas Hynovera sur Meyreuil-Gardanne ? Alors, Hynovera (*intervention coupée par des protestations dans la salle*)

Annie Augier : S'il vous plaît, non mais s'il vous plaît, pour la qualité, vous.. On est dans des conditions qui ne sont pas forcément optimales pour que chacun d'entre vous écoute ou entende, donc je vous demanderai de respecter le temps de d'échange ou de parole de chacun.

Cyril Dufau-Sansot : Si Hynovera ne se fait pas sur le site, de toute façon, il y a un besoin de production de carburant renouvelable en Europe, donc on ferait le projet dans un autre pays,

Chahut dans la salle

ce qui ce qui engendrerait des investissements, non pas sur le territoire et en France, mais à l'étranger donc donc une décarbonation de ces autres territoires et pas la France, et des développements d'emplois à l'étranger et pas sur le territoire. Par contre, si Hynovera ne voit pas le jour à Meyreuil-Gardanne, je rappelle qu'il y a un Pacte de territoire qui souligne l'importance de développer des activités industrielles liées à la transition énergétique. Donc ça veut dire quoi ? Ca veut dire qu'il y a d'autres industries qui s'implantent à la place : par exemple, un incinérateur, par exemple une centrale nucléaire, puisque c'est la volonté de la France. Et enfin, le temps de développer des projets comme ça, ça retarderait bien les investissements, les emplois et encore la décarbonation du territoire. Si Hynovera ne voit pas le jour du tout, l'effet négatif est sur l'environnement puisque de toute façon vous aurez pas, il n'y aura pas de décarbonation sur des acteurs locaux. Pas d'emploi, pas de retombées fiscales. Et donc, je rappelle que c'est 200 emplois, là, incluant les emplois indirects. C'est, c'est 2 millions d'euros par an sur le territoire et 12 millions pour l'État. Alors, de toute façon, on développe d'autres projets similaires ailleurs.

Hurlements dans la salle pendant tout le discours

Annie Augier : alors nous sommes donc au terme de cette présentation des alternatives Hynovera. Comme nous l'avons annoncé, on va pouvoir prendre, merci beaucoup, on va pouvoir prendre quelques questions et avis. Compte-tenu de la configuration de la salle, je vais vous demander de lever la main très, très haut pour que je puisse vous voir. Je vois une main avec un pull bleu et noir qui est tout à fait au fond de la salle. Oui Monsieur, qui est là-bas ?

Christine Ferrario : Hé alors je vais être un petit peu longue. J'ai une question en 3 parties, vous avez lourdement insisté sur vos partenaires français pour ce projet...

Annie Augier : Alors je vous demande de vous présenter Madame, s'il vous plaît.

Christine Ferrario : Alors je me représente, Christine Ferrario, habitante de Meyreuil et présidente de SPRA sauvegarde du pont des 3 Sautets. Bon, donc vous avez insisté sur vos actionnaires français. HY2GEN a priori est une entreprise allemande localisée à Wiesbaden. A mon avis, ils ont beaucoup de forêts là-bas, donc on se demande pourquoi vous voulez entamer et mettre en péril la forêt et l'eau dans un pays de climat aride. Donc déjà, c'est une acrobatie qui pose question. Surtout, donc vous n'êtes pas une start-up française. Ce qui a attiré mon attention, c'est la présence de Trafigura. Alors on a fouillé un petit peu Trafigura, je cite un article de journal bien connu, c'est la face la plus noire de la globalisation d'aujourd'hui, c'est une société suisse qui a été impliquée dans divers scandales environnementaux en Côte d'Ivoire où il y a eu des morts, pollution à la soude caustique en Finlande, en Norvège et j'en passe donc. Trafigura, ça nous pose vraiment problème. 2e chose dans votre présentation de la pollution, vous ne dites rien de la combustion du bois ? Or, a priori, le bois comme vous le savez très bien, et nos forêts, sont des puits à carbone. Donc à partir du moment où vous incinerez ce carbone, il va se libérer. 2e chose concernant la pollution : vous ne mentionnez absolument pas la pollution aux particules, aux



microparticules. Or notre association a fait des relevés avec un compteur Diams. Lorsqu'on est en haut du Montaiguet, c'est vert, dès qu'on redescend vers Meyreuil, c'est orange. Dès qu'on s'approche de la centrale Gazel, c'est rouge, donc il est évident que cette pollution microparticules, vous allez grandement l'aggraver. Bon donc voilà les points qui me paraissent les plus litigieux, j'aimerais bien que vous y répondiez.

Cyril Dufau-Sansot : Très bien. Est-ce qu'on peut afficher la planche 1.2, s'il vous plaît ? Le temps que je réponde sur les partenaires du groupe. Alors le porteur du projet, c'est un HY2GEN France, donc c'est une filiale qui est à Aix-en-Provence, avec des équipes à Marseille. Donc c'est une filiale d'un groupe comme il y a beaucoup d'entreprises locales qui sont des filiales de groupes. Néanmoins, c'est bien des équipes locales qui développent ce projet.

Vous mentionnez Trafigura. Trafigura est un actionnaire minoritaire de la société. Et ce que j'ai là, moi, j'aimerais juste vous poser une question sur les scandales que vous mentionnez, c'est de quand datent ces scandales, parce qu'ils datent en général de plusieurs années, voire dizaines d'années. Et le groupe Trafigura en 2019, au moment où ils ont investi dans la société, ils ont créé une branche 0 carbone de façon à investir dans des projets de décarbonation. Trafigura n'est pas impliqué dans le projet Hynovera. C'est un actionnaire de la société mère, ils ne sont pas opérationnels dans le projet, ils sont actionnaires minoritaires, donc ils ne sont pas décideurs sur ce qu'on fait dans ce projet-là.

Chahut dans la salle

C'est confidentiel le pourcentage. Ça ici. Ils sont minoritaires dans la société.

Christine Ferrario : Dites le pourcentage si vous avez rien à vous reprocher !

Cyril Dufau-Sansot : On a des accords d'investissement, des contrats qui nous interdisent de mentionner ce genre de choses. C'est le droit des affaires, donc vous ne pouvez me demander de le dire. Je n'ai légalement pas le droit de le dire. La seule chose que je peux vous dire, c'est que c'est un actionnaire minoritaire qui n'est pas impliqué dans le projet.

Alors, en ce qui concerne les ressources, vous disiez qu'on va affecter les ressources rares de biomasse et d'eau, alors il est important pour moi d'amener des chiffres là-dessus et sur l'eau.

Sur l'eau, on prendrait l'eau dans le canal de Provence.

Chahut dans la salle / hurlements

Le canal de Provence prélève 4% des réserves de la Durance-Verdon. Et sur ces 4 %, Hynovera prendra 0, 25 %.

Chahut dans la salle / hurlements

Donc on ne peut pas considérer que les prélèvements d'Hynovera sont à même d'assécher le canal et de mettre en tension la ressource d'eau dans la région.

Concernant la biomasse, la biomasse, j'ai dit dans la dans la présentation plus tôt que on va utiliser de la biomasse qui est certifiée durable et traçable. Comme ça a été présenté par la filière bois lors de la réunion du 4 octobre. La forêt en France et en PACA est en croissance et les prélèvements annuels qui sont faits en France et en PACA sont de 25 % de cette croissance.

Chahut dans la salle / hurlements

Annie Augier : Et dernière question sur les microparticules.

Cyril Dufau-Sansot : Alors sur les microparticules et dans le procédé, on n'a pas de combustion de bois. On a une gazéification, c'est à dire qu'on va chauffer le bois de façon à transformer l'intégralité de la partie lignocellulose en gaz de synthèse. On n'a pas de combustion, on n'a pas de dégagement de microparticules par la combustion, donc ce que vous mentionnez dans vos mesures, c'est l'état initial existant, mais on ne va pas rajouter de microparticules par combustion du bois.

Chahut dans la salle / hurlements



Annie Augier : Alors, il y avait une main levée avec un pull. Voilà exactement, je pense que ça doit être vous. C'est un Monsieur, j'imagine ?

Chahut dans la salle / hurlements

Anthony Garcia : Ouais, enfin ! Bonsoir, super, Anthony Garcia de Meyreuil. Je voulais juste demander pourquoi autant de technologie alors que le chanvre a un impact favorable vis-à-vis de l'effet de serre ? Alors, est-ce que vous en avez déjà étudié le cas ?

Cyril Dufau-Sansot : Le chanvre pour produire des biocarburants, pour nous, il rentre dans la même ligne de production des carburants de 2^{de} génération, donc le chanvre, il faudrait le gazéifier. Donc je peux vous retourner la question, comment vous envisagez d'utiliser le chanvre dans ce cas-là ? Parce que je ne comprends pas votre question.

Anthony Garcia : Alors, je... C'est peut-être pas technique, c'est que normalement le chanvre vous le plantez et c'est automatiquement en fait. Il n'y a pas besoin de technologie pour changer par le CO₂ en oxygène ou en azote. Je n'en sais rien mais je m'emballe peut-être, mais est-ce que vous vous l'avez étudié et est-ce que vous avez des réponses ?

Cyril Dufau-Sansot : Alors directement, non, on n'a pas étudié le chanvre parce qu'on est en cours d'élaboration d'un plan d'approvisionnement et les acteurs de la filière avec qui on discute n'ont pas mentionné de culture de chanvre, ni de culture raisonnée de chanvre donc. Par contre, si effectivement on en identifie on regardera évidemment ce genre de matières premières, bien sûr.

Annie Augier : Alors je crois qu'il y avait quelques questions qui étaient là, donc on va prendre la question de Madame qui est ici au 3^e rang, si on peut dire, et puis on ira voir Monsieur qui est là. Monsieur, ici.

Laurence Langlet : Bonsoir, donc Madame Langlet, de Gardanne. Juste pour revenir sur Trafigura, vous parlez de minorité, mais la minorité n'enlève pas la responsabilité et il faut pas oublier une chose, c'est que oui peut-être ils sont minoritaires, ils ne rentrent pas dans peut-être dans les décisions, mais les dividendes je pense qu'ils vont être là. Et donc nous on va subir et on va..., parce que quand vous parlez de taxes qui vont revenir à la commune, on a parlé avec un des adjoints de la commune qui nous a dit que la commune ne toucherait absolument rien et que c'était la métropole qui allait toucher. Donc voilà, moi je vous dis... C'est un élu hein ! Je reviens quand même en disant que les dividendes qui vont être versés seront quand même versés à quelqu'un qui est minoritaire mais qui a dans le passé été responsable ! *applaudissements*

Cyril Dufau-Sansot : Je pense qu'honnêtement, ... Vous ne pouvez pas nous rendre responsables d'actions qui ont été faites avant qu'ils deviennent actionnaires donc et oui effectivement. Oui, oui, mais justement dans dans le cadre de la moralité, c'est parce qu'ils ont créé une branche de décarbonation qu'on les a accueillis et parce qu'ils investissent dans des bateaux à carburant renouvelable qu'on a accepté de les accueillir comme actionnaires.

Dans la salle, chahut, on entend : « Faux ! »

Concernant les taxes,

Annie Augier : les retombées fiscales,

Cyril Dufau-Sansot : voilà les retombées fiscales locales en tant qu'entrepreneur et en tant qu'entreprise, on est soumis à deux taxes, enfin une taxe qui a deux composantes en local. C'est la CFE, c'est la contribution foncière et la taxe sur la valeur ajoutée. J'ai plus le terme exactement. La CFE est calculée sur les bâtiments et la taxe sur la valeur ajoutée. Bah c'est sur la valeur ajoutée générée par contre effectivement, comment est utilisée cette taxe localement ? Malheureusement c'est pas moi qui fait les lois locales et qui maîtrise ce genre d'aspect.

Dans la salle, chahut, on n'entend que des cris incompréhensibles

Annie Augier : Alors attendez, vous n'avez pas de micro Madame, demandez un micro pour intervenir. Non non, mais vous terminez la réponse. Il y a un Monsieur d'abord, qui a levé la main avant, mais on va, dès que vous aurez levé la main, je pourrai vous donner la partie,

Cyril Dufau-Sansot : Donc ce que je veux dire c'est qu'on va, on va verser 2 millions d'euros au titre de ces taxes locales, aux retombées sur le territoire.

Annie Augier : Alors Monsieur, ici au 3e rang.

Joël Mato : Bonjour Joël Mato, je suis habitant de Meyreuil et père de famille et il y a quelque chose qui m'inquiète dans la présentation. Vous dites que Technip est actionnaire stratégique donc j'imagine majoritaire ou pas loin ?

Cyril Dufau-Sansot : Non, c'est pas ça, non, minoritaire. C'est parce qu'ils sont stratégiques, ça veut dire qu'on a un intérêt soit technologique soit de ressources, soit de stratégie, d'accord ? avec eux, mais c'est tout. Tous les actionnaires que vous avez vus, hors les fondateurs, sont tous minoritaires.

Joël Mato : OK, donc ils sont tout de même actionnaires et en même temps c'est eux qui vont réaliser l'étude d'impact sur l'environnement de l'existant et de l'avenir. Comment on peut s'assurer que ils sont quand même un parti pris ? Ils sont actionnaires. Je rejoins les dires de Madame mais on peut s'inquiéter sur le fait que leurs études soient orientées, en tout cas pour que le projet se réalise.

Annie Augier : La partialité ?

Denis Grisoni : Je vous remercie d'avoir posé la question. Toutes les études qui seront faites par Technip Energie seront transférées à un cabinet tiers, que ça soit Veritas ou l'Apave ou autre, afin que lorsque nous déposerons le dossier à la Dreal pour la demande d'autorisation d'exploiter, il n'y ait pas ce genre de parti-pris.

Annie Augier : : Alors Monsieur, ici avec le le pull beige et blanc, voilà, oui.

Monsieur Alessandri : Bonjour Monsieur Alessandri de Meyreuil. Moi j'ai des questions pour l'environnement. Derrière vous il y a 2 petites cartes, la première qui est à droite, représente l'emplacement de la centrale avec un petit point bleu qui représente le bâtiment de 60 mètres de haut qui remplacera le tas de charbon. Ce qui me chagrine un peu, c'est que l'angle supérieur droit touche juste le stade de foot. Il y a tous les gamins qui jouent et le gymnase qui est à pas très loin non plus. Après la carte et après en oui, de toute façon, on se rappelle tous l'explosion de AZF ou ils ont broyés les écoles avec les bris de glace et de vitres.

Après, la carte de gauche me chagrine aussi puisque vous voyez, on voit des flèches vers Toulon, vers Fos, vers Marignane aéroport. Mais il me semble qu'il y a un gros problème avec les bateaux de croisière sur Marseille. Je ne vois pas la flèche vers Marseille, donc est-ce que c'est prévu ?

Et sur votre fiche thématique sur les transports, la circulation, donc vous avez fait une étude sur les poids lourds qui passeraient sur la voie devant la centrale, donc vous parlez de 40 à 60 véhicules légers et 30 à 44 camions supplémentaires. Mais ces camions, après, s'ils doivent aller sur Fos sur Marseille, sur Toulon, vont emprunter l'autoroute nord qui est une voie très dangereuse, accidentogène. Donc si en plus on rajoute des camions qui transportent des liquides inflammables, ça sera très, très dangereux... et après ? Et après, vous parlez d'études à mener sur le ferroviaire, donc effectivement, qui éviterait tous ces transports routiers en sachant que dans la région on n'arrive même pas à rajouter un TER entre Aix et Marseille, je vois pas comment vous arrivez à faire rouler les trains qui apporteront la et alimenter la centrale. Et après alimenté permettront l'alimentation de des ports et aéroports.

Cyril Dufau-Sansot : En termes d'implantation, c'est une illustration. On est dans le cadre d'une concertation publique, et dans le cadre de cette concertation publique, il est important pour nous de faire cette concertation en amont du projet, pendant qu'on est en étude de conception du projet et comme je vous l'ai présenté tout à l'heure dans les études de risque, c'est un processus itératif, c'est à dire qu'on modifie régulièrement les implantations des différents équipements pour respecter les cercles de danger et pour respecter les critères qui vont être évalués par la DREAL et les autres autorités environnementales. Donc, dans le cadre du dossier de concertation, effectivement, on a fait des visuels, mais qui sont des pures illustrations. Ça va..., ça ressemblera pas forcément à cette chose-là, à cet endroit-là, mais globalement, c'est ce qu'on veut faire, c'est à dire avec des bâtiments, intégrés, pas de stockage de bois à l'extérieur et des choses comme ça, donc l'implantation finale, elle dépendra aussi du retour qu'on a sur cette concertation, je rappelle que dans l'exercice de la concertation, à la suite du rapport des garants, le maître d'ouvrage peut, soit maintenir son projet tel qu'il est, il peut soit le modifier, enfin en profondeur en fonction des

retours et des commentaires qu'il a et potentiellement des modifications qui ont été suggérées, ou il peut l'abandonner. Voilà. Donc dans ce cadre-là, vous comprenez bien qu'on n'est pas sur une implantation définitive, loin de là.

Sur les usages des carburants renouvelables, les bateaux de croisière, je reconnais et moi je suis le premier à le dire, c'est une abomination dans des ports en centres urbains, tout simplement parce qu'ils font tourner leur moteur diesel quand ils sont à quai. Et donc le l'objectif qui est en cours de réalisation par le port de Marseille, et là je parle juste de connaissances que j'ai, je dirais en personne extérieure à ce qui se fait, parce que je ne suis pas impliqué, mais de ce qu'on lit dans le milieu, c'est qu'ils sont en train de travailler du raccordement à quai des bateaux au réseau électrique. Donc il n'y a pas pour l'instant de prévu d'usage de carburant renouvelable pour ces bateaux de croisière. Peut-être qu'après ils modifieront leurs moteurs, mais pour l'instant, ce n'est pas ce qu'ils envisagent. D'abord c'est le raccordement à quai qui est déjà fait sur les bateaux, les ferries de la Méridionale et de Corsica Lînea. Par exemple, quand vous arrivez sur l'autoroute du Littoral, vous voyez, c'est écrit qu'ils sont raccordés au réseau quand ils sont à quai, donc c'est après... L'étape d'après, c'est les bateaux de croisière. La 3e question qui concerne les flux routiers, je vais laisser Denis répondre.

Denis Grisoni : Donc effectivement, les données qui ont été communiquées sont exactes. Il y aurait à peu près 40 camions. Je voudrais mettre en perspective ces 40 camions : aujourd'hui, il y a entre 5 000 et 20 000 véhicules par jour qui passent à cet endroit. Ça met donc en perspective...*(protestations dans la salle)*

Annie Augier : Allez, allez, allez-y.

Denis Grisoni : Donc, le 2nd point effectivement. Nous entendons, nous entendons que c'est peut-être de trop, donc le second point nous amène à travailler et avec la SNCF et avec la RDT 13 pour utiliser le ferroviaire en lieu et place de ses camions. Le 3e point qui a été soulevé et qui est tout à fait exact, c'est le point concernant le transport de matières dangereuses. Il y a une réglementation sur les camions, sur les matières dangereuses. Ils ne peuvent pas circuler n'importe quand et n'importe où, donc utiliser l'autoroute Nord ou tout autre chemin, si ça ne rentre pas dans la réglementation, ça ne peut pas arriver.

Cyril Dufau-Sansot : Alors, il y a un dernier point, pardon pardon. Dernier point Annie sur l'impact environnemental, vu vous des camions. Les camions aujourd'hui, beaucoup d'entre eux sont capables de rouler au biodiesel ou au gaz naturel renouvelable. Il y a des développements de camions en région propulsés à hydrogène notamment. Le projet Cassiopée, qui est soutenu par la région développement de camions par la cnim avec les transports Chabas à Cavaillon. Donc il y a des acteurs déjà du transport routier, de matières dangereuses comme le groupe Charles André qui vont s'équiper de camions à hydrogène.

Annie Augier : Je vous demanderai de respecter l'allée centrale s'il vous plaît. Vous donnez là le micro, Monsieur qui a le T-shirt vert derrière vous, voilà.

Jean-Luc Debard : Bonjour Jean-Luc Debard du collectif climat du Pays d'Aix Alternatiba, IACEPG, l'ANLP. Alors, vous nous avez... enfin, je suis déjà intervenu dans les autres réunions, mais là, comment, vous répétez des choses qui ont été dites et puisqu'il y a des nouveaux, c'est important de continuer à vous dire que on n'est pas d'accord avec vos arguments. Et le premier argument, vous nous dites, c'est de l'économie circulaire. Déjà, on cherche l'économie circulaire parce que là, ce qui est circulaire surtout, c'est que les arbres captent du carbone, du CO₂ et puis que vous allez gazéifier les arbres. Et puis que ce CO₂, une fois qu'il sera cramé avec le Kérosène par les avions et les bateaux. Ce CO₂ va repartir dans l'atmosphère. Donc aujourd'hui ces arbres ils ont capté le CO₂ pendant 50 ans, 30 ans, 70 ans, etc. Et là vous allez le libérer, en une semaine, 15 jours, un mois, le temps que les avions, ils fassent le plein ou les bateaux fassent le plein, donc là on est dans une situation d'urgence catastrophique et à la COP 27 qui se déroule aujourd'hui ces jours-ci en Égypte, ces préconisations ne sont pas respectées actuellement. Et l'urgence, c'est de capter du CO₂ et de continuer à stocker des puits de carbone et à arrêter de cramer du bois pour faire voler les joueurs du PSG en jet privé. Il est urgent, il est urgent d'arrêter de faire venir des cargos et des conteneurs de Chine qui tuent l'emploi en France. Et là, vous nous dites, on va... Il y avait la CMA-CGM, à une des réunions, hein ? Et vous nous dites, oui, mais vous allez nous dire, et vous, nous dirons, on fait venir des cargos de Chine. Oui, mais c'est avec du carburant bio ! Non mais faut arrêter le délire quoi hein ? Et on nous dit et on nous



promet 50 emplois alors qu'il y en aurait des milliers en France à créer avec ce qui se fait en Chine. Donc là il y a une aberration complète. Ensuite. C'est y a y a aujourd'hui ce que j'ai déjà dit, il y a les autres réunions, il y a une course par tous les aéroports ou presque, que ce soit celui de Nice, de Marseille, des milles, de Nîmes, pour augmenter leur capacité et augmenter le nombre d'avions qui vont voler. Et vous nous proposez de mettre 10 % dans le kérosène. Mais aujourd'hui, l'avion vert, c'est celui qui ne vole pas, c'est clair. Si on demande à ce que renforcer les voies de chemin de fer, renforcez le transport ferré. Là, vous allez utiliser la voie de chemin de fer entre Aix et Rognac. Alors que nous, on se bat pour sa réouverture au transport de passagers ? Il y a des embouteillages dans toute la métropole, dans tout le département, tous les jours. Y a des gens qui perdent 1h, 2h par jour en transport, qui courent pour aller chercher leurs gamins à la fin du boulot. Et là, vous, pour cramer du bois parce que vous dites... vous allez me dire non, on le crame pas, mais en réalité le CO2 il va partir dans l'atmosphère, on va... ce qui nous a été dit par le sous-préfet, l'autre jour, il y a une semaine « Ah Ben non, on peut pas doubler la voie, on peut pas faire du transport de voyageurs parce que il va y avoir Hynovera etc., donc nous, ce qu'on veut, c'est aujourd'hui, il y a une urgence, c'est arrêter de polluer la planète, il y a des gens qui perdent du temps, de la santé, il y a des morts à cause de tout ça, et vous, vous nous empêchez de pouvoir être transportés avec des transports en commun.

Ça peut plus aller ! Donc c'est en plus ça, c'est un prototype, mais donc on ne sait pas, il y aurait d'autres prototypes à faire hein ? Il y a des bateaux à voile, des cargos à voile. Il y a des prototypes qui existent, donc y a du boulot à faire dans les chantiers navals, à la Seyne ou à La Ciotat ou à Marseille. Et ensuite

Annie Augier : allez, je vais vous demander de conclure Monsieur, Chahut, huées dans la salle

Jean-Luc Debard : ensuite je vais vous parler de l'électricité et de l'eau, aujourd'hui, vous nous dites, on va mettre, on va prendre une électricité renouvelable. Aujourd'hui, il y a des coupes de bois, les coupes rases en forêt dans les Alpes dans le Lubéron, pour faire pour mettre des panneaux photovoltaïques. C'est une aberration écologique. Et vous nous dites, on va prendre de l'énergie et de l'électricité écologique, mais c'est complètement faux. Que vous preniez celle-là ou ailleurs c'est pareil, on est en train de plein de champs pour mettre les photovoltaïques alors qu'il y a d'autres choses à faire. Il y a à mettre des panneaux, des panneaux, des chauffe-eau solaires sur toutes les maisons, donc c'est à l'État... Vous, vous allez me dire oui, mais nous, on n'y est pour rien, etc. Aujourd'hui, vous n'y êtes pour rien, mais en fait, vous allez encaisser l'argent. Donc il faut une responsabilité quand même des entreprises, voilà ce que j'ai à vous dire.

Cyril Dufau-Sansot : Merci Monsieur Debard pour votre intervention qui reprend effectivement pas mal de points qu'on a déjà discuté lors des réunions précédentes. Donc ce qui me permet aussi de préciser des choses et en commençant par le point sur la biomasse et sur le CO2. Tout l'intérêt d'utiliser de la biomasse certifiée PEFC, ISCC, c'est qu'elle garantit la croissance de la forêt, ce qui veut dire que le CO2 qui était émis par la combustion du kérosène renouvelable il va être capté par d'autres arbres, ce qui fait qu'en analyse de cycle de vie, on ne rajoute pas du CO2 dans l'atmosphère à contrario de l'utilisation des carburants à partir du pétrole. Qui eux, rajoutent du CO2 dans l'atmosphère. Donc la COP 27, comme les précédentes, le point sur lequel elle appuie, c'est qu'on sorte du fossile. Rien d'autre.

sur le point de développement des usages des avions et des aéroports. On s'inscrit complètement nous, et on est tout à fait en accord avec vous et les associations environnementales sur un principe de sobriété. C'est clair que l'aéroport soit en croissance ou en décroissance, que vous disiez que tous les avions doivent rester au sol, il y aura toujours un besoin minimum de transport aérien et de transport maritime, ne serait-ce que pour la sécurité civile. Vous n'allez quand même pas me dire que vous êtes pour le fait que les Canadiens volent avec du pétrole ? Donc, et c'est ce qui a été..., c'est ce qui vous a été expliqué lors de la réunion du 27 septembre par Airbus, qui développe des hélicoptères pour la Sécurité civile. Donc nous, on est complètement, je dirais transparents, vis-à-vis des politiques qui sont appliquées au niveau du transport aérien ou transport maritime. Ce qu'on veut, c'est apporter notre pierre à l'édifice pour substituer des carburants fossiles.

Sur le transport par la voie ferroviaire : on va avoir des travailleurs qui viendraient sur le site, on va avoir des sous-traitants et des entreprises externes qui viendraient sur le site. Ça va générer un flux de véhicules. Donc, comme on

vous l'a expliqué le 11 octobre également, il faut qu'on travaille sur la minimisation du fait que les gens viennent avec une voiture individuelle vers le site. Donc développer des navettes depuis la gare de Gardanne vers le site, promouvoir le covoiturage... Mais le fait que cette voie ferroviaire se réouvre, le transport passagers, nous, on est tout à fait d'accord et s'il faut qu'on appuie auprès des autorités pour que ça se fasse, on le fera également parce que ça permettrait aux travailleurs qui vont venir travailler sur le site de bénéficier d'une solution et également donc il n'y a pas d'incompatibilité, au contraire.

Annie Augier : Voilà, allez, on va prendre la question de Madame ici au premier rang, rose. Messieurs les garants, je pense qu'il faut qu'on enchaîne aussi d'une certaine manière, sans quoi les porteurs de projets ne vont pas être en capacité de pouvoir présenter le leur. Allez-y.

Marie-Christine Borne : Bonjour, je m'appelle Marie-Christine Borne, je suis Meyreuilaise depuis 1982, alors moi ce qui me dérange Monsieur c'est que vous nous annoncez un retour finalement vers nous vers les meyreuillais, vers les Gardannais, vers le Pays d'Aix de taxes qui ne nous reviendront pas. Par contre, les nuisances, celles-là, c'est pour nous, ça c'est sûr.

Ensuite, en ce qui concerne la SNCF et l'ouverture au fret parce que c'est ça, hein ? C'est l'ouverture au fret que vous entendez-vous ? Peut-être que la SNCF, si vous payez bien, vous donnera la possibilité d'accéder au fret. Par contre, les passagers et le fret, ça ne fait pas bon ménage. En règle générale, c'est ou l'un ou l'autre et aujourd'hui la SNCF n'a pas les moyens financiers à moins que... Bon coup bah ça avère qu'ils trouvent je ne sais pas où des milliers d'euros pour remettre en place cette ligne, c'est pas possible aujourd'hui. Donc si vous nous dites on fait une étude, votre problème Monsieur c'est que, on fait, on va faire, on fera, on est toujours dans le futur. Vous ne nous dites rien de réel et de tangible aujourd'hui. L'étude d'impact, c'est pour bientôt, l'étude des risques, c'est pour bientôt. Et puis la SNCF peut-être. Et puis on va, on a étudié avec un tel, on a étudié avec un tel on, on, on a des « on a », on a des..., on a plein de choses, on a étudié, ouais ouais, mais nous on ne sait rien. Mais la concertation, c'est ça, soit vous nous expliquez tout de A à Z votre business plan par exemple, parce que je ne sais pas Monsieur, comment vous allez refaire pour faire en sorte, sur 6 hectares, avec la production que vous avez prévue... Une rentabilité pour vos actionnaires sauf à décider aujourd'hui d'agrandir sur les 86 hectares. Voilà, vous me dites non, mais je peux ne pas vous croire, me semble-t-il. Voilà. Bon donc ma problématique, elle est là Monsieur, c'est que c'est le futur pour ce qui nous intéresse, mais on ne sait vraiment rien de votre réalité.

Cyril Dufau-Sansot : C'est tout le principe d'une concertation préalable à enquête publique avec garant telle qu'elle a été décidée par la CNDP, c'est à dire que tout ce dont vous parlez, les études d'impact, les études de danger, les études ferroviaires etc., c'est des choses qui sont obligatoires et nécessaires dans le dossier d'enquête publique qui viendra après la concertation.

Manifestation sans micro inaudible

Non, puisque ce sont les autorités qui délivrent des permis de construire, et des permis d'exploiter et les associations, la population est consultée pendant une enquête publique par l'enquêteur public. Voilà donc nous on ne fait que s'inscrire dans les obligations définies par le Code de l'environnement Madame.

Hurllements, cris dans la salle, inaudibles à l'audio

Annie Augier : Alors moi je vous propose qu'on prenne 2 dernières questions.

Cyril Dufau-Sansot : On est honnête avec vous, juste sur la rentabilité du projet. Le projet compte tenu des prix de vente des carburants renouvelables et des obligations qui sont imposées aux opérateurs, fait que ce genre de projet est rentable à la taille qu'il a et la taille qu'on vous présente, c'est la taille finale qu'il aura. Tout simplement parce qu'on n'est pas propriétaire de l'ensemble du foncier. Donc on fait avec, bien sûr. Bien sûr, bien sûr, parce que puisque je ne suis pas, je suis pas le propriétaire du reste du foncier, donc je fais avec le foncier qu'on me donne (*protestation : donne ?*) et donc le projet qu'on a défini, pas qu'on me donne, qu'on... il nous est..., oui, qu'on me loue. Oui, bien sûr, bien sûr, mais c'est ce qui fait qu'on a défini une taille qui permet non seulement...
(intervention coupée par une personne sans micro)

Annie Augier : S'il vous plaît, attendez Madame, si vous n'avez pas de micro, on ne vous entend pas dans le verbatim. Si vous n'avez pas celui-ci, allez y si vous n'avez...

Marie-Christine Borne : Vous avez donc dans vos actionnaires qui vous louent le terrain Gazel qui font un peu partie de nos actionnaires,

Cyril Dufau-Sansot : GazelEnergie ne fait pas partie de nos actionnaires, c'est un partenaire pour la mise à disposition et la location du foncier.

Marie-Christine Borne : On est d'accord, ce n'est qu'un... et c'est pas lui que vous allez acheter l'électricité ?

Cyril Dufau-Sansot : Non, non

Marie-Christine Borne : D'accord

Annie Augier : OK, alors Monsieur avec la veste en Jean. Là, avec les lunettes.

Personne qui n'a pas décliné son identité : Bonsoir, moi je reviens sur les taxes que vous avez annoncées. Vous avez parlé de la CFE et la CVAE la cotisation sur la valeur ajoutée. Je pense qu'en bon gestionnaire vous êtes au courant que cette taxe va être supprimée sur les 2 ans à venir. Donc il faut arrêter de dire des choses qui ne sont pas réelles sur l'imposition que vous allez avoir. Alors ?

Cyril Dufau-Sansot : Ces deux taxes font partie d'une taxe globale. Ces 2 composantes d'une taxe globale, la CVAE dont vous parlez. Elle présente, elle représente peut-être 50000€ sur les 2000000 d'euros dont je parle. Le reste c'est la CFE. La CFE, elle va rester et elle va augmenter. Donc ça ne change pas les chiffres que j'ai donnés.

Annie Augier : Alors, il y a ensuite deux questions, il y a un monsieur tout à fait au fond, la main qui se lève, qui est tout à fait derrière, non ? Du côté des vitres. Du côté des vitres, le monsieur qui a levé la main qui est tout à fait au fond, voilà. Je suis navrée, Monsieur, je vous vois pas hein ?

Catherine Vezy : mais oui, je m'appelle Catherine.

Annie Augier : Alors excusez-moi

Catherine Vezy : C'est pas grave

Annie Augier : Je ne vois que votre main donc je suis, je suis absolument navrée, Madame.

Catherine Vezy : Donc moi je suis Catherine Vezy de Meyreuil. Je suis très chagrinée de constater que vous n'avez rien sur les impacts. Je lis votre brochure que j'ai pris à l'entrée. Or vous développez des projets de production de carburant renouvelable en Allemagne, en Norvège, au Canada, depuis 2019. Ça veut dire que vous n'avez fait aucune enquête depuis 2019 sur ce qui se passe là-bas ?

Cyril Dufau-Sansot : Les projets dont vous parlez sont sur d'autres molécules. On parle de production d'ammoniac ou de méthanol sur un autre procédé.

Annie Augier : Alors, il y avait une question devant, Madame ? Monsieur, qui a les lunettes et qui lève la main côté vitre toujours. Cette fois, c'est... Vous êtes, voilà, c'est bien Monsieur, oui.

Monsieur Cittadini : Pardon, Donc Monsieur Cittadini qui habite sur Meyreuil depuis très longtemps. Vous faites plein d'études sur les impacts, là j'en ai entendu plusieurs. Au niveau de l'impact sur le prix des habitations, c'est à dire que nous, ici, on habite dans un village où les habitations coûtent très, très, très, très cher. Alors, est-ce que votre projet il va faire baisser l'immobilier, est-ce qu'on ne va pas se retrouver embêté pour revendre nos biens ?

Annie Augier : Je vous demande de bien respecter la ligne s'il vous plaît. Voilà, merci. Je vous ai vu Monsieur, la prise de parole. La prochaine est pour vous.

Cyril Dufau-Sansot : Je ne peux pas vous répondre par oui ou par non à ce genre de questions parce que je ne suis pas un expert de l'immobilier. Ce que ce que je vois, c'est qu'il y a eu un arrêt de tranche charbon donc avec un impact très positif sur l'environnement. On a un projet qui n'apporterait pas de nuisance supplémentaire à ce qui est existant. Donc, donc je ne peux pas répondre à votre question.

Annie Augier : Alors on prend la question de Monsieur qui est ici, euh, proche de la vitre, allez-y.



Jean-Marc La Piana : Monsieur Jean-Marc la Piana, donc, groupe d'opposition à la ville de Gardanne. Moi je vais être assez simple en fait, j'ai bien compris ce que vous nous expliquez. Alors il y a un truc que je trouve un peu pervers quand vous nous racontez l'histoire des Canadiens, on est bien d'accord que les Canadiens, il faut qu'ils volent à n'importe quel prix, hein ? Donc ça on va le mettre de côté. Par contre, aujourd'hui, ce que vous êtes en train de nous proposer, c'est quelque chose qui sera idéal dans quelques années. Mais pour que ce soit idéal dans quelques années, il va falloir aggraver les problèmes dans les années qui suivent et ça, c'est plus acceptable. Y a une urgence quand les camions vont continuer à circuler. Le train, ce n'est pas pour demain. Les bateaux aujourd'hui, le problème, ce n'est pas de savoir comment les approvisionner pour qu'ils puissent circuler, c'est de les empêcher de circuler comme ils circulent. Il faut diminuer les avions. Quand on a eu le COVID, on l'a bien vécu. Le COVID, il n'y a pas eu un seul avion dans le ciel, on a connu quelque chose qui me paraissait impossible et bien aujourd'hui montrons qu'il y a des choses qui sont possibles puisqu'on a vu l'impossible. Et réduisons l'utilisation de ces bateaux qui sont délétères, réduisons plutôt l'utilisation des avions plutôt que de trouver une solution pour qu'ils continuent à naviguer et à voler. Et donc je pense que ce que vous nous proposez, c'est d'aggraver la situation et cette situation, même si vous pouvez l'améliorer, après, elle sera aggravée pendant au moins 10 ou 15 ans. Il me semble quand même qu'il y a urgence aujourd'hui à réduire cette aggravation plutôt que à l'augmenter. Et donc moi je vous le dis, on sera contre ce projet et j'attends avec impatience que les autres puissent expliquer leur projet parce que je pense qu'il y a peut-être des alternatives qui seront peut-être moins brillantes, mais qui permettront de pas aggraver le problème.

Annie Augier : Monsieur, Monsieur avec la synthèse de Hynovera, là qui lève la main,

Philippe Quevremont : si je peux reprendre cette suggestion et peut-être prendre une ou 2 questions et de passer à la présentation des alternatives par les autres acteurs ?

Annie Augier : Très bien, alors on va privilégier ceux d'entre vous qui ne se sont pas encore exprimés, ce qui est le cas de Monsieur, oui.

Jean-Luc Pellegrini : Bonsoir, Jean-Luc Pellegrini, Gardanne-Est depuis toujours. Donc effectivement, votre projet paraît pas mal, mais ça va consommer 188 700 tonnes, à la fois de bois et d'eau pour produire 32,000 tonnes de gazoil bio. Vous voyez déjà la dit la disproportion ? Ensuite, vous allez consommer 07 térawatt d'électricité à l'année. Alors j'ai fait le calcul, ça fait 80 mégawatts jours. La centrale de Gardanne c'est 150 mégawatts, ça fait la moitié de la production de la centrale. C'est peut-être plus judicieux de consommer cette électricité plutôt que de faire toute une usine à gaz pour produire 32 000 tonnes de gazoil.

Annie Augier : On passe à la suite. Messieurs les garants, Messieurs ?

Philippe Quevremont : j'avais dit une ou 2 questions, donc ça fait encore une.

Annie Augier : Ah OK. Alors ? Des éléments de réponse ? Pas de question alors on ne va pas pouvoir prendre toutes les questions, mais on va privilégier celles de Monsieur avec le tee-shirt gris.

Yannick Meynard: Bonsoir, alors moi j'ai plusieurs questions

Annie Augier : Déjà quand vous parlez, pouvez-vous vous présenter Monsieur, s'il vous plaît ?

Yannick Meynard: Excusez-moi, Meynard Yannick de Gardanne, j'avais posé des questions sur le site, on n'a pas eu de réponse donc je rejoins la question sur le prix des villes, vous dites qu'il n'y a pas d'impact aujourd'hui ? Quand vous allez avoir votre site qui va être Seveso, parce qu'il sera Seveso, bas ou haut, ça sera au préfet de voir comment il va être catégorisé. Quand vous allez acheter une maison, le notaire, il va dire, il y a tel et tel impact. Ah ben peut-être que la personne elle va se dire Ah Ben c'était un Seveso, ça ça sera pas restreint au périmètre de votre entreprise s'il y a un incident et y a par principe de précaution le risque industriel il est pas 0. Ça, c'était le premier point. 2e point. Vous parlez de l'apport de l'arbre, donc vous avez un projet en 2030 dans votre fiche. Vous dites que Hynovera s'inscrira dans le programme du régional de la forêt et du bois de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2019-2029. Donc en 2030, vous ne savez pas combien vous allez pouvoir prendre de tonnes d'arbres, donc ça c'est un point quand même pour un industriel, de jouer sur quelque chose, qui sait, pas ça. C'est mon avis, après c'est vous qui voyez. Ensuite, j'ai bien compris que ce que vous avez présenté comme schéma, c'est que des

projets, on ne sait pas ce que sera le projet définitif. Moi je ne vois pas le stockage d'oxygène sur votre projet. Je ne sais pas où il est, je regarde je ne vois pas l'hydrogène, on sait pas le nombre de tonnes. Enfin, si vous avez 400 kilos de réservoirs d'hydrogène, l'hydrogène, c'est un produit qui est hyper explosif et c'est détonnant. Au-delà de la torchère qui va peut-être faire son effet. Mais si vous avez un incident sur l'hydrogène, la détonation, à mon avis, ceux qui sont à côté, ils vont en prendre plein la gueule. Et 3e point C'était l'alimentation électrique. Gardanne, au niveau électrique, c'est un nœud stratégique, on est dans une région où on est déficitaires en termes d'énergie, donc on importe de l'énergie ailleurs. Donc votre unité, aussi belle qu'elle soit, elle va consommer de l'énergie, donc on va devoir importer encore plus. Aujourd'hui, cet exemple, vous n'allez pas sur Fos sur mer parce que vous dites qu'il faut mettre des lignes électriques, c'est vrai, mais sur Fos sur mer, il y a des gros enjeux électriques aussi, donc je pense que votre projet là-bas aura plus d'intérêt pour vous qu'ici et ensuite pour finir, parce que j'ai beaucoup parlé, votre unité, elle sera alimentée à 63 kilovolts ou en 225000 ? , voilà.

Annie Augier : Merci, merci Monsieur question très précise.

c : D'abord sur la temporalité. La phase 2, en 2030, elle est précédée par une phase 1 en 2027. Si à ce moment-là, dans le plan d'appro, le plan, le schéma régional fait qu'on n'a pas la capacité de développer la phase 2, forcément elle ne se ferait pas. Par contre, c'est pas du tout ce qu'on voit puisque comme je l'ai rappelé, la forêt est en croissance et que les prélèvements ne se font que sur la part en croissance.

Denis Grisoni : Alors, concernant le Seveso, ce n'est pas le préfet qui décide si c'est Seveso bas ou Seveso haut, c'est l'étude préalable qui est faite et qui est mentionnée dans le dossier de demande d'autorisation. Donc je vous confirme, nous vous confirmons que nous n'avons pas la volonté d'avoir une usine Seveso haut, nous serons Seveso bas, je vous le confirme. Et comme il a été dit durant la présentation, c'est la quantité de méthanol sur site qui déterminera le seuil. Ça sera en phase 2 à partir de 2030, c'est à dire le premier point.

Le 2e point : vous avez mentionné et vous avez entièrement raison, comme vous ne voyez pas ni le stockage d'oxygène, ni le stockage d'origine sur le site. Oui, parce que, comme on vous l'a expliqué, nous faisons différents scénarios d'implantation. Nous calculons les cercles de danger en conséquence et comme nous le sommes engagés à ce que aucun cercle de danger létaux soit en dehors du périmètre, nous bougeons effectivement les structures. Ensuite, le dernier point concernant l'hydrogène. Je voudrais préciser que l'hydrogène n'explose pas, l'hydrogène prend feu. Le principal risque de l'hydrogène, c'est le feu. Concernant, je vais apporter une précision puisque quand on parle d'explosion, quand on parle d'explosion, c'est un gaz qui est mis sous pression. Une cocotte-minute a le même danger d'explosion qu'un gaz contenu dans un réservoir. Donc je répète l'hydrogène, donc je, je, vous le répète, l'hydrogène, en tant que tel n'explose pas. Et le principal risque, avec les réservoirs d'hydrogène, ce n'est pas qu'ils explosent, c'est la fuite.

Annie Augier : Alors on va prendre une dernière question, si vous en êtes d'accord, Messieurs ? Monsieur, qui est là avec les lunettes, la veste grise, voilà. Et on va prendre cette dernière question, puisqu'on est à plus de 50 minutes de questions sur cette première partie.

Hurlements dans la salle , « et alors !! »

Bruno Priouret : Oui, bonsoir, Bruno Priouret, je suis conseiller municipal d'opposition à Gardanne. J'ai une question à poser concernant l'installation de votre groupe. Sur Meyreuil et il va bien donc être déterminé par un permis de construire, qui sera donc donné par le maire de Meyreuil !

Cyril Dufau-Sansot : non

Bruno Priouret : Par qui ?

Cyril Dufau-Sansot : Par le préfet,

Bruno Priouret : Ouais, non ! Ouais, c'est le maire de Gardanne qui va accorder le permis qui sera validé par le sous-préfet ou le préfet. On est d'accord. Donc moi je crois ce soir, j'ai entendu qu'il y a quand même pas mal de gens de l'opposition à Gardanne et à Meyreuil. Il me semble qu'il serait important que nous nous réussions, réunissions, pardon les deux conseils municipaux pour permettre un petit peu de discuter sur ce projet et d'avoir l'avis des gens qui s'investissent au sein des différentes mairies Gardanne et Meyreuil. Ça, c'est le premier point.



Ensuite, tout à l'heure, vous avez, euh donc mis en avant des gens comme la DREAL. Alors pour les gens qui ce soir n'étaient pas présents la dernière fois, on doit quand même se rappeler que la personne qui représentait la DREAL la dernière fois a bien précisé que même dans le cadre où elle serait en désaccord, avec votre projet, Il arrivait bien souvent que le sous-préfet valide quand même le projet. Ça fait un point important à savoir. D'autre part, je voudrais revenir aussi pour un dernier point par rapport à la filière bois. Je crois qu'en tant que Gardannais, on a déjà connu, donc les analyses sur la filière bois. Concernant la biomasse, il y a quelques années où il était aussi question que on organise les forêts, qui étaient toujours en sur production. Bon, en fin de compte, rien n'a été fait. Et que je sache, le bois arrive toujours par le train du Brésil, je crois. Voilà. Et par container, d'autre part. Tout à l'heure, vous avez avancé l'idée que de mettre éventuellement une pression ou d'être d'accord si on pouvait transformer le fret et le mélanger avec des passagers. Bon, avec notre député, j'ai rencontré le sous-préfet la semaine dernière, vous savez très bien qu'il n'y a pas de solution pour mettre des voyageurs dans l'hypothèse où le train se remet en fonction. Pour l'instant le seul qui a été fait c'est entre Fos et Gardanne, c'est tout. Exact, c'est tout, merci.

Annie Augier : Alors on va écouter maintenant le second intervenant, les deux secondes d'ailleurs, intervenantes puisque vous allez pouvoir intervenir à la double voix. Madame Dari, Monsieur Calvet, je vous invite à me rejoindre ici. Euh j'allais dire sur scène, mais ce n'est pas une scène. Je vais vous proposer d'utiliser ce micro-là, vous avez un certain nombre de slides qui sont qui sont passées et donc vous avez la possibilité de les passer avec cette télécommande, vous appuyez sur le bouton vert.

Laëtitia Dari : Ne vous inquiétez pas pour moi, ce n'est pas grave. On me laisse l'occasion de parler au nom du collectif qui est contre le projet Hynovera et je parle sur toi, votre nom à tout ce soir, je tiens à vous dire que vous avez été, euh... alors, aujourd'hui, on est à plus de 9 500 signatures, donc au moment où j'ai écrit ce document, on était simplement à 5 000, ce qui était déjà beaucoup d'ailleurs, donc 9 500 je réactualise, j'actualiserai le document et je vous l'enverrai. 9 500 signatures, ça signifie quoi ? Ça signifie que la population du Pays d'Aix, je ne parle pas uniquement de Meyreuil et de Gardanne, c'est le Pays d'Aix dans son ensemble qui est contre ce projet, qui est contre un projet industriel, polluant et dangereux pour les populations. Et donc on tenait au nom du collectif et des personnes qui se sont structurées à vous remercier, parce que c'est grâce à vous qu'on en arrive là aujourd'hui et qu'on est aussi nombreux ce soir. Pour faire entendre notre voix. Alors je me suis un petit peu amusé à décortiquer la plaquette qui vous est donnée par HY2GEN à l'entrée et en tant que prof de marketing, eh bien, je me suis rapidement rendu compte qu'ils font du greenwashing. Alors le greenwashing, je ne vais pas vous faire un cours de marketing, mais c'est une technique qui vise à se donner une belle image, une image vertueuse et écologique, alors qu'on n'en applique pas du tout les principes. Et vous vous en êtes rendus compte ce soir ! Alors, parmi les différents éléments qu'ils abordent, alors ils expliquent, ils vont fabriquer du biocarburant. Moi ce qui m'inquiète le plus en dehors, hein, de tout ce que j'ai mentionné là sur le diaporama, c'est que je vous laisse fermer les yeux et imaginer le beau site industriel qui nous attend. On va avoir surtout 20 000 litres d'hydrogène sous pression, donc à 700 bars. Ce qui signifie alors tout à l'heure, vous êtes passé assez rapidement dessus, mais on y répondra et on échangera le dessus sans problème. L'hydrogène, c'est une molécule qui est très sensible, elle traverse quasiment la plupart des métaux. On a besoin de parrains, de détecteurs de chaleur infrarouge pour pouvoir détecter justement, ces fameuses fuites. Donc il y a des problèmes d'incendie, certes, peut-être pas d'explosion, mais d'incendie, et vous l'avez bien signalé. Et à ce sens, c'est un projet donc qui est fortement risqué. S'ajoutent à cela, bien sûr les rejets toxiques, particules, microparticules, les nuisances sonores qui sont déjà au-dessus des seuils autorisés avec l'ensemble des industries que nous avons à proximité. Et puis ça ne vous a certainement pas échappé qu'on est sur un projet qui est complètement inédit, complètement expérimental. On va être en gros des cobayes et donc le risque est démultiplié. Vous l'avez noté également, pas d'étude de danger, pas d'étude sur la santé, pas d'étude sur la faune, pas d'étude sur la flore. Comment peut-on encore nous imposer un projet sans avoir au préalable mené un minimum d'analyses ? Et d'études, ce n'est pas envisageable, alors ce qu'on a aussi sur leur jolie plaquette, c'est qu'ils expliquent, ils vont utiliser de l'eau, du bois, donc c'est parfait hein ? Tout ça est très écologique bien évidemment et ça rentre dans le cadre d'une économie circulaire. Alors il n'y a rien de circulaire du tout là-dessus. Il y a un Monsieur qui est intervenu tout à l'heure pour le spécifier, quand on rentre dans le cadre de la déforestation de nos forêts méditerranéennes, y a du rejet de CO 2, ça pollue, y a on est en plus dans une région où là là pardon excusez-moi le la propension de de bois. Et beaucoup plus faible qu'ailleurs. Donc, pourquoi



s'implanter ici ? Ça n'a aucun intérêt, donc ça signifie qu'on n'est pas du tout sur un circuit court. On n'est pas du tout dans une logique d'économie circulaire, l'économie circulaire, je vous le rappelle, c'est consommer moins, gaspiller moins en termes de... Enfin, dans les process industriels qui sont enclenchés, et là ça ne va pas du tout être le cas. Donc, nous n'en voulons pas. L'Union européenne commence à faire marche arrière justement sur l'utilisation du bois comme énergie renouvelable, donc votre projet je suis désolé de vous le dire, mais il est complètement obsolète.

Demandes dans la salle : Annie Augier : Il n'y a pas d'autres micros ouverts.

On vous enverra le diaporama, rassurez-vous. Alors vous nous expliquiez tout à l'heure aussi qu'on était sur un site présumé Seveso seuil bas. Donc, vous l'avez compris, hein, aucune étude de danger n'a été effectuée dans ce sens. Donc ça signifie que ça peut être classé Seveso seuil bas, mais ça peut être aussi un seuil beaucoup plus élevé. Et ça, ben nous n'en voulons pas. Que ce soit bas ou élevé d'ailleurs. Euh, je vous rappelle aussi la catastrophe. Lubrizol qui a eu lieu à Rouen en 2019 où le Sénat a rendu un rapport d'étude démontrant l'importance de ne pas mettre à côté donc des sites industriels qui étaient classés Seveso, car on a un risque justement d'explosion en cascade. Donc mettre en place Hynovera, voilà, vous l'aurez compris, c'est un danger supplémentaire pour les populations. Et puis le fameux discours de l'emploi. Alors 50 emplois créés, 150 emplois indirects sur un site de 10 hectares eh bien, on a, on a recalculé ça, alors on est sur une opération de 460 millions d'euros, ça fait 9 millions d'euros par emploi, c'est quand même cher payé, surtout pour des emplois qui ne sont pas vraiment créateurs de valeur ajoutée. Sur la plaquette il est mentionné qu'il s'agit principalement d'emplois de maintenance, d'exploitation, de sous-traitance donc bon, on crée pas de la valeur comme ça, on est sur un site de 87 hectares, donc ça signifie qu'on fait quoi des hectares restants ? Qu'est-ce qui va se passer, quels sont les autres projets qui vont voir le jour ? On est finalement sur un projet qui va être l'embryon d'un vaste complexe chimique et nous n'en voulons pas. *Larges applaudissements.* Soyons bien clairs sur un point, le retour à l'emploi ne doit pas se faire au détriment de la santé des gens. Le profit ne passe pas avant la vie des gens, vous allez leur dire quoi, alors je m'adresse à vous, mais je m'adresse aussi aux Messieurs qui vont passer à la suite de mon intervention pour présenter d'autres projets qui sont tout aussi détestables, vous allez dire quoi à nos enfants, à vos enfants lorsqu'ils auront des cancers, lorsqu'ils seront atteints de maladies diverses et variées, vous allez leur expliquer quoi ? Exactement à ces enfants-là, nous sommes sur des communes, certes industrielles, depuis plus d'un siècle. Cela ne signifie pas pour autant que l'on doit continuer à avoir des industries lourdes ici. Nous ne sommes pas une sous-population et nous avons droit à mieux. Nous avons droit à des projets d'envergure, des projets innovants, certes. Et respectueux de la santé des riverains et respectueux de l'environnement. Alors entre la peste et le choléra, je ne choisis ni l'un ni l'autre et je pense qu'on est très nombreux à être de mon avis, merci. Les associations de riverains qui travaillent depuis de nombreuses années sur ces projets-là, ont développé un projet citoyen alternatif qui, sont respectueux de tous ces engagements que je vous ai présentés aujourd'hui. Alors malheureusement, on ne les fera pas juste parler après moi, hein, c'est un petit peu le désordre donc on va faire parler d'autres personnes sur un autre projet. Mais l'intervention se fera juste après le Monsieur ou la dame qui passera après moi, on est sur un projet qui est dédié à une zone économique, qui créera de l'emploi, qui créera plus d'emplois en tout cas que ce que HY2GEN propose avec de la culture, avec du tourisme, avec de l'enseignement, de la recherche, de la santé, des start-ups. Un petit peu comme ça se passe au niveau du Puits Morandat et je pense que on est tous d'accord pour dire que c'est plutôt ce type de projet là dont on a envie. Donc des projets vertueux existent. Ce n'est pas une fatalité, on n'a pas à choisir entre Hynovera ou ce qu'on va nous proposer par la suite. Nous sommes tous acteurs de notre territoire, c'est notre territoire et c'est à nous de choisir ce que l'on veut y mettre. Merci.

Claude Calvet : Pardon ? Voilà, je vous en prie. Je crois qu'il n'y a pas grand-chose à ajouter ce que je viens de dire. Madame, et je vais quand même en rajouter 2 ou 3 précisions sur la ressource en bois, on nous dit la ressource augmente, il y a aucun problème, on ne prendra qu'un quart de l'augmentation de la ressource, mais on ignore la réalité du bois. La filière bois c'est. La majorité du bois sorti en PACA provient des forêts publiques et j'ai traité par l'ONF en général. Ce bois, il est difficile maintenant de demander un peu plus à ces forêts publiques. Le reste, ce sont des forêts privées que les propriétaires ne veulent pas toujours mettre en exploitation. Et le reste aussi, plus de 50 % du bois de PACA, se trouve dans des zones difficilement difficiles d'accès et donc le bois est difficilement mobilisable. Pour cela, on nous a promis dans une réunion précédente qu'il y aurait les moyens donnés pour aller

chercher du bois sur les pentes et ailleurs. Ce qui est du bluff puisque travailler comme ça sur ce bois, ça veut dire augmenter... Il faut mettre des câbles, il faut mettre des voies d'accès. Il faut même éventuellement des ponts provisoires et tout ça, ça demande beaucoup d'argent. Ça fait une exploitation qui est de 50 % à 100 % plus chère que le bois qui est exploité en zone facile. Donc ce qui veut dire qu'en fait, c'est le marché qui fera, qui résoudra le problème et on aura du bois qui arrivera du bois d'importation. La meilleure preuve, c'est que la semaine dernière, le 21 octobre, vous avez eu un incendie sur le port de Fos, 40 000 tonnes de bois à l'importation de grands copeaux, c'est à dire et qui appartient à GazelEnergie ont brûlé pour pas tout à fait moitié et ce qui est... Les pompiers pensent que ça pourrait prévenir la fermentation des copeaux. Sachez que à côté de l'hydrogène, il y aura quand même 2 à 4 000 tonnes de bois stockées qui vont entrer dans le process Hynovera, plus le bois qui est stocké pour la centrale. Donc il y a un effet dominant probable. Voilà donc pour le bois. Il n'y a pas la ressource et donc on. Ne pas accepter de parler de circuit court, de tout ce que vous voulez. La situation de ce projet n'est pas forcément la meilleure à Gardanne.

Je vais quand même rajouter sur l'hydrogène. Sur l'hydrogène, effectivement y a pas de trop de détails. Mettre 400 kilos, mais ça c'est une manière très pudique dans c'est l'hydrogène, c'est quelque chose de de très léger, ça pèse 40 G au mètre cube. Donc si on imagine qu'en général c'est compressé à 700 bars ça fait, ça fait des réservoirs de 10 M cubes, il y en a 2, ça fait donc 20 000 litres d'hydrogène. À 700 bars de pression, voilà et ça. C'est alors quand on vous dit 400 kilos, on pense qu'il y a 3 bouteilles dans un coin, c'est pas vrai ! Merci.

Annie Augier : Alors j'aimerais qu'on puisse..., voilà, passer à la question, à la slide suivante, on a prévu un temps qui vous est réservé pour des questions et avis et je vois qu'un monsieur au fond de la salle avec sa chemise orange va vous adresser sans doute une question ou un avis.

Pierre Hennebert : Pierre Hennebert, Association Meyreuil Environnement. Donc l'Europe sera le premier continent décarboné au monde en 2050. Voilà, c'est ça notre perspective. Il faut substituer au carbone l'hydrogène puisque on a besoin d'arracher l'oxygène des minerais de fer, on a besoin de produire de la chaleur, etc. Donc on va vers tout un réseau d'hydrogène européen. Les Hollandais construisent un tuyau de 80 km à Rotterdam. On a annoncé cette semaine un pipeline entre Barcelone et Marseille, pour de l'hydrogène espagnol. Voilà, il y en aura dans vos voitures, il y en aura dans le gaz naturel. Je pense qu'il ne faut pas avoir peur de l'hydrogène, il faut maîtriser les risques industriels. Le maître d'ouvrage pourrait réfléchir à éloigner au maximum, hein ? Non, non, pas du tout.

Le monsieur qui s'exprime est pris à parti par la foule

Annie Augier : Allez-y Monsieur, terminez

Pierre Hennebert : Je, donc, je... Nous sommes partisans de la sobriété. Bien entendu. Combien d'entre vous ont pris leur voiture pour venir ici ce soir ? Hein ? Oui et oui. Mais oui, mais ça commence comme ça, non mais non, non, chacun porte sa part, chacun importe, je conclus. Donc oui, oui, à une étude de risque de projet. C'est normal que l'étude ne soit pas encore faite puisqu'il y a encore des options. Par exemple, on voit que le maître d'ouvrage est en train de basculer vers le train. Le maître d'ouvrage annonce ce soir qu'il pourrait éloigner certaines parties de l'installation, etc. Donc je vous demande de ne pas vous opposer à l'avenir. Et l'avenir, c'est d'arrêter les combustibles fossiles. Merci, merci.

Cris, huées

Claude Calvet : Merci, on pourrait répondre. On pourrait répondre qu'en fait, c'est une raffinerie ou enfin en tout cas une installation de la chimie du bois qui est expérimentale puisque toutes les briques technologiques ont été plus ou moins expérimentées mais n'ont jamais été assemblées. Et donc on fait pas une usine expérimentale en milieu urbain, voilà, on n'est pas contre, éventuellement d'étudier le problème, mais pas comme ça.

Annie Augier : Euh, je ne vois pas de mains se lever, donc on va voir remercier Madame, Monsieur en tous les pas d'avoir présenté votre projet ou en tous les cas votre avis sur le projet. On aura évidemment quelques explications sur les parcelles que vous avez décrites tout à l'heure avec l'intervention de Monsieur Le Mouel. J'invite à me rejoindre sur cette scène maintenant, l'Association des Travailleurs de la Centrale de Gardanne pour nous présenter le projet premier projet que vous portez ce soir, qui représente la gazéification avec production de

méthane. Vous avez un micro qui fonctionne, vous n'avez pas de support de présentation, donc cette seule slide va vous permettre de déployer votre projet et vous avez comme les autres porteurs de projet, 10 minutes pour nous présenter ce premier projet. La parole est à vous. 2 ;55.36

Loïc Delpéch : Merci beaucoup. Bonsoir à toutes et tous déjà. Premièrement je vais vous expliquer en fait le pourquoi de l'association des travailleurs de la centrale de Gardanne. Lors de la fermeture de la tranche charbon, il y a eu un plan social qui a été initié et partant de là les salariés se sont réunis, ont essayé de travailler une réindustrialisation, de porter des projets. Et quoi de mieux que de créer une association pour aller porter ses projets ? Et comme certains l'ont fait, pouvoir les développer ? Première chose qui est quand même assez importante, c'est qu'il ne faudrait pas, surtout et surtout pas mettre en opposition l'environnement et l'industrie. Je veux, y a, j'ai aucun souci et d'ailleurs je voudrais nous féliciter toutes et tous d'être là ce soir, de dire ce que l'on pense pour essayer de faire avancer les choses. Juste avant nous, des personnes ont dit que c'était dans l'expérimentation et que du coup, partant de là, on n'était pas contre, mais qu'il fallait regarder qu'est-ce qui se faisait ailleurs, pourquoi pas. En tout état de cause, nous, on a essayé de porter un projet pour sauver nos emplois. Parce que contrairement à certains dans la salle, nous, on l'a perdu. Nous on l'a plus. Donc certains, ils l'ont encore, comme moi, je suis en en cours de licenciement, d'autres n'ont plus d'emploi tout court. Donc il a fallu que aussi on regarde qu'est-ce qu'il était possible de faire pour conserver et notre statut de travailleur, développer une industrie qui soit et moins polluante et qui puisse être au service des concitoyens et des usagers. À l'heure actuelle, le conflit russo-ukrainien nous montre que l'énergie est en train de flamber et ceux qui en pâtissent, ce sont nous tous, hein ? C'est pas les autres. Et donc sur ce contexte-là, on a travaillé à un projet et donc ce projet, c'est un projet, nous allons produire via 2 lignes, du méthane que l'on injectera dans le réseau GRT gaz. Pour ceux qui ne connaissent pas le réseau GRT gaz, c'est un peu comme pour faire la transposition sur l'électricité. Le RTE ça va être le GRT qui va transporter le gaz produit et ensuite, comme Enedis le fait pour vous distribuer l'électricité chez vous, c'est GRDF qui distribuera ce gaz. Alors oui, dans l'innovation ça va être effectivement un gaz de synthèse parce que nous avons essayé, aussi parce que nous travaillons dedans et ça a été dit avant nous, on n'a pas envie de nous, les premiers, de choper un cancer et encore moins nos enfants. Si par le passé ça a pu arriver, justement, nous on en veut plus et ça c'est des conditions sine qua non qui a fait qu'on apporte ce projet là et dans l'économie circulaire parce que, oui, nous prônons l'économie circulaire. C'est un projet qui sera fait à base de déchets de bois, c'est à dire que vous coupez vos haies, vous démontez un meuble, vous le menez à la déchetterie. Le but, c'est de récupérer ce bois-là. Et en faire de l'énergie derrière. Donc ces deux lignes, qui seront en fait de 40 000 tonnes chacune, le gros problème que nous allons tous avoir, c'est que d'ici quelques années, l'enfouissement de tous les déchets et même les déchets verts va être interdit. Le problème, c'est qu'on va se retrouver avec des déchets sur les bras à pas savoir quoi en faire. Parce que je ne sais pas si vous le savez tous dans la salle, on l'envoyait dans d'autres pays ! il y a quelqu'un tout à l'heure qui disait ce qui s'est passé dans des pays d'Afrique. Oui mais ça ne choquait personne à l'époque. Maintenant, il faut qu'on le prenne en compte. Et qu'est-ce que l'on va faire, nous, avec nos déchets, et notamment les déchets de bois. Qu'on se comprenne bien, hein, on ne parle pas de déchets fermentescibles, on parle bien de bois, d'ameublement ou bois de coupe qui ont été faits et menés à la déchetterie. On n'est pas sur de la déforestation. On n'est pas là-dessus, surtout pas. Et donc notre but principal, c'est de recréer l'emploi refaire travailler nos camarades qui l'ont perdu, produire du gaz, donc via un gaz de synthèse et donc faire du méthane, l'injecter dans le réseau GRT gaz et notre but ultime, on va se le dire, c'est comment on arrive à recréer un service public de l'énergie. Comment on arrive à faire redescendre ces tarifs qui n'ont de cesse, si vous regardez votre facture depuis les années 2000 et la libéralisation du marché, n'ont eu de cesse que d'augmenter. Et si vous regardez réellement depuis 2000, vous allez chercher vos factures, c'est pas que ça a augmenté, c'est que ça a flambé. Et notre but à nous, il est de créer du gaz en France à partir de nos déchets que l'on va produire pour pouvoir justement essayer de maîtriser ces prix-là et les faire baisser. Donc je vais pas m'étendre plus que ça, effectivement, on n'a pas de présentation à faire plus large que ça. Nous, on vous invite tous ceux qui sont dans la discussion, qui veulent en apprendre plus, soit à passer nous voir à la centrale de Gardanne ou soit on a distribué des plaquettes où lors sur notre plaquette il y avait des QR codes. En flashant le QR code, vous avez accès directement à la plaquette, ceux qui sont intéressés. Moi je vous invite à venir nous voir, on prend les coordonnées, soit on vous remet des plaquettes ou soit on en discute ensemble, on discute par mail, ou y a aucun problème. Notre but à nous ultime, c'est de recréer de l'emploi sur ce site-là. Alors on vient d'apprendre aujourd'hui que y a des projets qui vont être faits, notamment un projet ou en fait c'est

si j'ai bien compris, en fait c'est raser la centrale puisque la centrale va continuer hein, qu'il y ait Hynovera ou que notre projet ne sorte pas ; la centrale va continuer, elle existe toujours. C'est la biomasse. Le tout, c'est que nous, le projet que l'on porte, il est sur la partie Gardanne, il est sur... quand je regarde en fait les panneaux qui ont été mis, sur la partie tout à gauche à côté. Pour ceux qui connaissent de l'usine E.V.D, elle est là et c'était un emplacement qui était destiné, il y a de cela 12 ans à peu près, pour des cycles combinés gaz afin, afin de remplacer les unités, notamment en charbon qui allait s'arrêter. Donc c'est l'emplacement là où on a constitué notre projet, donc je ne vais pas m'étendre et être plus long. Maintenant, s'il y a des questions, on veut bien y répondre. Et bien au contraire, on est là pour ça.

Annie Augier : très bien. Alors une première question, ici au premier rang, et puis une deuxième, je vous ai vu, mais je veux privilégier ceux d'entre vous qui ne se sont pas encore exprimés.

Mélanie Chaix : Bonsoir, je m'appelle Mélanie Chaix, j'habite à Gardanne. Bonsoir, en fait, je ne suis pas scientifique et du coup je ne connais pas la méthode de production du méthane sans fermentation. Est-ce que vous pouvez me l'expliquer ?

Loïc Delpech : Oui, alors y a eu apparemment dans l'explication tout à l'heure un projet... Enfin je sais pas si j'ai... On a vu ça hein ? Sur de la gazéification. Là, à l'heure actuelle, il faut justement faire bien la différence entre la méthanisation donc, qui est via des projets fermentescibles et la méthanation qui est issue en fait d'un gaz de synthèse créé via la gazéification, que l'on va enrichir pour faire du méthane et l'injecter dans le réseau. Alors le plus, alors plus simple, plus simple, excusez-moi. Non, excusez-moi, c'est en fait,

Mélanie Chaix : je suis pas scientifique, mais les gens qui ont rigolé aussi.

Loïc Delpech : Non, mais je vous rassure nous non plus, mais le fait d'être dedans, on a la tête en fait dans le guidon comme on dit. Et du coup ça sort comme ça, naturellement. Vous allez faire, dans un réacteur, gazéifier du bois. Le priver en fait d'oxygène. Et en fait, vous allez créer un gaz issu de ce bois. Vous allez non, c'est oui. D'accord. Et donc ce gaz de synthèse en fait, quand il sort, vous allez le purifier, vous allez le nettoyer et ensuite l'enrichir pour qu'il devienne du méthane pur à plus de 99,9% et l'injecter dans le réseau. Dans le réseau GRTgaz.

Annie Augier : Alors attendez, on va prendre, vous terminez votre question, s'il vous plaît.

Mélanie Chaix : j'ai d'autres questions, les déchets verts vont venir par des transports, donc des transports carbonés. Et autre question, puisque c'est pas vous qui l'avez rédigé, ce projet. Enfin en tout cas c'est pas vous qui êtes en train de le présenter qui l'avez rédigé, donc qui l'a rédigé et comment a-t-il été financé ?

Loïc Delpech : Alors pour la rédaction, on n'est pas effectivement des ingénieurs, mais on l'a rédigé aux trois quarts, on s'est associé avec un cabinet qui s'appelle Berim. C'est un bureau d'études et de recherche qui justement a été en charge d'aller chercher cette technologie-là et de regarder comment on pouvait faire, quand l'on parle de comment il va venir ce bois-là, alors ça peut faire sourire ou pas, mais notre but, c'est de regarder comment on peut faire avec les transporteurs, de basculer sur et des camions électriques et des camions au GNL. Alors on nous a expliqué très gentiment, il y a quelques mois en arrière, que les camions à hydrogène, ça n'existait pas encore et que l'hydrogène, à l'heure actuelle la consommation, elle était pas, on va dire au top de la forme donc ça on a bien voulu l'entendre et le comprendre et derrière on a aussi le ferroutage à mettre en place tout à l'heure, ça a été dit, la ligne Fos-Gardanne est en train d'être réactivée. Nous, on avait le charbon qui venait de là à l'époque sur cette ligne là et le but c'est de... Alors nous, ce que l'on avait, c'était du transport en ferroutage, donc par voie ferrée le soir. Pour pas encombrer en fait les lignes la journée pour les usagers.

Annie Augier : Alors, il y a une question tout à fait au fond.

Laurent Deshayes : Oui, bonjour, Laurent Deshayes, représentant Europe Écologie-les Verts pour Gardanne.

Loïc Delpech : Non, excusez-moi, sur le financement, là. La première étude, donc on a fait appel à des dons pour réaliser l'expertise. On a eu justement, en tant qu'association, accès à je vous le dis tranquillement, 50 000€ de la Région qui a financé l'expertise pour que l'on puisse réaliser cette première expertise. Là sur le financement global maintenant, nous sommes en train de chercher le financement total donc, soit un partenaire, alors on verra qui ça

sera. Si c'est GazelEnergie, non, ça sera pas Hynovera, ça je pense pas. Allez non, ils ont pas le procédé, mais bon. Bref, je vais pas m'étendre là-dessus, c'est pas... Voilà, c'est deux projets distincts. On est en train de faire l'étude d'impact avec Suez, alors c'est pas eux qui sont dans le projet. Jusqu'à preuve du contraire, le Berim et Eqtec. Eqtec, c'est le constructeur à qui la technologie appartient qui est en train de réaliser toute la partie ingénierie. Et donc maintenant, il nous manque la phase sur la constitution d'une société de projet pour aller développer ce projet et une société d'exploitation qui va exploiter le projet avec un acteur, alors qui peut être la Région, qui peut être un exploitant un petit peu EDF, ENGIE, on ne sait pas qui. À l'heure actuelle, parce qu'on va pas vous dire qui ça va être exactement maintenant, on l'a pas l'exploitant. C'est un projet donc par contre, ce qu'on est, ce dont on est sûr, c'est que à l'heure actuelle, on a on a plus de 50 mecs sur le carreau.

Annie Augier : Et alors, on prend la question de Monsieur tout à fait au fond, oui ?

Laurent Deshayes : J'ai peut-être pas besoin de me représenter, vous avez entendu non ? Pardon, je suis Laurent Delhaye, représentant Europe Ecologie Les Verts pour Gardanne. Ma question c'était, vous parlez de méthaniser du bois d'ameublement. On sait que dans les meubles, il y a beaucoup d'insecticides, des vernis, des colles... Est-ce que vous avez étudié l'impact et qu'est-ce que vous allez faire de ces déchets ? Ça, c'était ma première question. Et la 2e, c'était ce que vous avez étudié, le fait de... parce que autant on expliquait tout à l'heure que utiliser des algues pour produire de l'hydrogène, c'est compliqué, autant fabriquer du méthane à partir des algues, vous avez qu'à demander aux Bretons, là-bas, ça le fait très bien. Ça, c'est nickel. Et donc, est-ce que vous avez étudié le fait de d'importer des algues pour remplacer le bois ? Parce que le bois, on en aura sans doute besoin pour chauffer quand on n'aura pas assez d'électricité.

Loïc Delpech : Alors donc, on n'est pas sûr de la méthanisation du bois, on est sûr de la gazéification, mais bon si vous voulez, quand on parle de quoi, on parle de bois déchets et quand vous parlez de bois d'ameublement c'est pour ça que dans notre projet nous voulons avoir la maîtrise du bois qui arrive pour contrôler qu'est-ce qui nous arrive et qu'on se retrouve pas avec type traverses de chemin de fer ou autres qui nous arrivent directement. Parce que si il vous arrive des granulés comme ça, ça va même à l'encontre de la machine et logiquement on se dit les choses c'est interdit, donc on va pas là-dessus. C'est pour ça que l'on veut être maître de la chaîne, entre guillemets de A à Z et avoir un contrôle qualité sur le bois qui va nous arriver pour, pardon pour en faire, excusez-moi pour en faire et des pellets comme nous le souhaitons avec les caractéristiques, pardon que nous souhaitons donc ça, c'était pour la méthanisation et le bois dont on pourrait éventuellement avoir besoin par la suite. Pardon, et pour les algues, on a regardé, effectivement, on a regardé leurs deux solutions, la solution algues pour décarboner et la solution algues pour produire du gaz. La problématique que l'on a après, ça va être l'emplacement, là on est sûr d'un emplacement avec 3 hectares pour 2 unités et avec une place, pour peut-être, je dis bien, peut-être, et alors là c'est peut-être pas bien ce que je dis, mais une place pour une 3e si on pouvait. Oui, mais c'est oui, oui mais sauf que on vous dit l'emplacement qu'il y a, c'est 3 hectares, je vais pas vous mentir, ou seul..., je pourrais vous dire, on n'en fait que deux et j'aurais dû vous dire ça en fait, on n'en fait que deux et voilà. Moi je vous dis on en fait deux, et sur l'emplacement que l'on, il y a une possibilité d'une troisième mais qu'on fera pas parce que déjà on n'arrive pas à en faire une, donc déjà on va essayer d'en faire une et après on verra pour la deuxième et la troisième. Donc ça c'est sur l'algue, sur l'algue effectivement on a regardé mais ça c'est... je sais pas si vous l'avez vu, nous on est allé en voir. Il faut vachement d'espace en fait. Oui, alors y a les tubes, mais un tube, oui. Oui, oui, oui à la hauteur. Nous, le projet, le maximum, le point culminant, c'est 13 mètres. Le but ? Le but ça aurait pas été de faire des

Laurent Deshayes : Ma questions c'était pas que vous produisiez des algues

Loïc Delpech : oui mais sauf que

Laurent Deshayes : c'était que vous utilisiez des algues

Loïc Delpech : voilà de déchets mais on voulait pas du déchet fermenticible en fait c'est ça le truc

Annie Augier : alors on prend une question ici au troisième rang

Attendez un instant

Je vous en prie

XXX ATCG : Pour compléter, à la question de la ressource en algues une des réponses qu' a apportées Loïc, enfin une des explications au début c'était également de répondre a toutes les problématiques de Gardanne Meyreuil, et notamment du centre d'enfouissement de la Malespine, ou on l'a dit clairement à l'horizon 2025, la capacité devra être réduite de 50 % et 2028 devra totalement être supprimé. Donc c'est aussi comment prendre en compte cette problématique. C'est pour ça que notre vision de des ressources en termes de bois déchets permet de répondre en partie. Sur cette problématique d'enfouissement, c'est pour ça aussi que l'aspect algue avec déjà la problématique du fermenticible, ne répondait pas à ce que on avait identifié, notamment avec le cabinet Berim.

Annie Augier : Allez, on prend une question ici au 2e rang et puis on viendra vers vous, Messieurs.

Bruno Priouret : Bonsoir Bruno Priouret. Première question, quels sont les volumes dont vous allez avoir besoin pour faire fonctionner notre système ?

Loïc Delpech : Je l'ai dit, 80000 tonnes 2*40000, par an, par, pas par jour, hein ! Par an, par an, par an...

Bruno Priouret : Tout à l'heure, votre collègue a fait allusion donc au centre d'enfouissement de Malespine qui arrivera à terme en 2028 mais en Malespine y a pas que des légères.

Xxx : Alors on n'a pas dit que nous, on allait participer au fait que Malespine fermait, qu'on récupérerait tout nous, on ne veut que du déchet vert. Et pas autre chose

Bruno Priouret : 80 000 tonnes l'année ?

Loïc Delpech : Ah non, mais pas... oui mais qui va pas venir que de Malespine ? On a dit de l'économie circulaire. Meyreuil, Gardanne, on va regarder aux alentours, là on est en train de voir avec Veolia à Fuveau. Pour qu'ils puissent...

Bruno Priouret : 80 000 tonnes, c'est énorme !

Loïc Delpech : non. C'est pas énorme puisque les projections, les projections pour le département, elles sont aux alentours de 350 000.

Bruno Priouret : Pas que, pas que de déchets verts ?

Loïc Delpech : Si, si, si. Si. Si. Si.

Bruno Priouret : Ouais, autre chose comme question, est-ce que ça sera un site Seveso ?

Loïc Delpech : Non pas nous, OK ? Non, et on est pas sur des poubelles, on est sur du déchet vert. Le bois d'ameublement qui sera préalablement gratté. Le monsieur l'a dit tout à l'heure, il faut faire attention au bois que vous allez recevoir. C'est le bois qui va être de coupes MIE. En fait, dans la classification, vous avez le bois d'œuvre, le bois dit classe B et le bois C dit souillé.

Bruno Priouret : Alors soyons fous, ...

Loïc Delpech : Oui, nous le sommes

Bruno Priouret : les déchetteries vont être fermées bientôt et on va avoir un problème de devenir des déchets ménagers dans la région. Je vois que sur votre plaquette vous parlez de déchets propres. Je me rappelle aussi que, à l'époque où votre... le patron, Monsieur « Karjinski », je crois donc en 2020, avait annoncé le rachat de la centrale biomasse. Il avait et il avait donc et milité, déjà à l'époque de brûler ou de consommer des déchets ménagers propres. La crainte, qu'ont les Gardannais et les gens de la région, c'est quand même tellement... tous ces sites d'enfouissement qui vont bien sûr arriver à terme dans pas longtemps. Actuellement, nous avons le seul centre de d'incinération qui est Fos, qui est saturé. On pourrait peut-être imaginer que la centrale de Provence ou sous des formes ou sous des appuis préfectoraux pour éventuellement un jour ben servir, heu d'incinérateur, même si certains maires de Gardanne crient haut et fort qui on aura jamais de déchets à Gardanne. C'est une idée, merci,

Nadir Hadjali : je vous en prie. Je vais... Bonjour Hadjali Nadir, je vais me présenter et comme Loïc, je suis content que y ai autant de monde parce que ça implique que y compris sur les questions industrielles un maximum de la

population vient au moins apporter son témoignage. Et je suis pour qu'elle soit décidée, y compris par les gens qui y vivent que je le précise, donc y compris sur la question du référendum. C'est une vraie question qui se pose. Le 2e truc sur la question de l'incinérateur, on parle de Fos et on parle de l'arrêt de l'enfouissement, faut qu'on soit d'accord sur une chose, mais j'entends parce qu'il y a plein d'interventions qui sont un peu paradoxales et je le remets pas en cause parce que y compris chez nous, des fois y a des paradoxes. Oui, il va falloir qu'on gère nos déchets. Le projet qui est porté aujourd'hui par l'ATCG sur la question du méthane, y a pas de déchets, c'est... enfin y a que du déchet bois, il n'y a à aucun moment la question de devenir un incinérateur, donc je le change, mais je parle d'un terme général. Il y a deux possibilités et ce qu'on dit, la première, la première des choses, c'est réduire le déchet à la source, moins d'emballage enfin, tout le monde est d'accord sur ça. La deuxième des choses, c'est de les traiter quoi qu'il arrive parce que vous avez quoi qu'il arrive un impact environnemental au sous-sol, dans les terres quand enfouit nos déchets, si on parle d'environnement ici, dans cette salle, et qui semble nous préoccuper à tous et qui est une bonne chose. Si on continue à enfouir nos déchets sous terre. On va avoir des problèmes, donc il faut qu'on prenne, y compris ce problème à bras le corps. Il faut que l'ensemble des populations décident comme elles vont traiter leurs déchets. Alors j'entendais une dame qui disait on va pas être la poubelle du département et elle a raison, il faut que chaque commune ou un territoire alors du bassin minier je sais pas comment on définit nos zones, que chacun traite ses propres déchets. C'est à dire que les villes entre elles décident d'installer des installations qui fassent que ces déchets-là soient revalorisés, parce que sinon c'est trop simple de dire y a un incinérateur à Fos, j'envoie tout à Fos ! et les citoyens de Fos ils vont dire « ben moi j'en veux pas et ben j'envoie tout à Bayonne », « à Bayonne, j'en veux pas, ben j'envoie tout en Espagne » et ainsi de suite. Et tant que la pollution elle est pas directement chez nous, on estime qu'on ne pollue pas et qu'il y a pas d'impact sur l'environnement et je n'incrimine personne quand je dis ça, je le dis vraiment que parce que je le pense et je pense qu'il faut prendre, y compris notre responsabilité dans ce qu'on rejette, y compris dans les déchets concrets. Je vous remercie.

Annie Augier : Alors il y a une question ici de Monsieur et puis on ira vous voir et on ira voir Madame.

Jean-Claude Monet : Oui, dans le...

Annie Augier : Est-ce que vous pouvez nous redonner votre nom, Monsieur ?

Jean-Claude Monet : Jean-Claude Monet, de Bouc Bel Air Environnement. Oui, dans la description que vous faites-vous avez un tonnage absolument considérable, même s'il est pas hein..., mais il faut tenir compte que le bois déchet et les déchets verts, globalement, ça a une densité très faible, c'est à dire que ça va vous amener à des volumes considérables, ça, c'est le point. Alors comment résoudre le problème des volumes à transporter ? Je sais pas. Il y a un 2e sujet, c'est que, et c'est un problème qu'on a rencontré dans les incinérateurs, c'est ces éléments, ces bois sont de composition extrêmement variable en composition chimique et en humidité. Et pour maîtriser un sujet dont les entrées sont éminemment variables, c'est compliqué. Il faut absolument que vous pensiez à ça. Mettre des déchets verts parce que dans la centrale de de de Provence bon, outre le fait que en 3 ans on n'a pas réussi à la démarrer, l'idée, l'idée des déchets verts, ça a été un papillon qui est passé à la à hein .. Les déchets verts, il n'est pas question d'en mettre parce que c'est très difficile à brûler, donc il faut que vous ayez en tête que les déchets de bois variés et que les déchets verts sont des saloperies à traiter du point de vue de la combustion.

Nadir Hadjali : Oui. Merci pour l'intervention parce que du coup ça va nous faire aussi regarder tout ça, notamment sur la question du volume. Et comment faire. Sur le volume, nous avons prévu sur le site en fait, d'avoir un stock fermé, un stock ouvert pour pas avoir de désagrément d'envolées de poussières ou quoi que ce soit et d'avoir une ligne de broyage qui sera fermé complètement. Ça, c'est pour le site. Sur le transport et sur les camions qui pourraient venir, c'est comment on fait pour avoir des camions qui soient par rapport au tonnage que vous dites et volume qui soient en fait des comment on appelle ça, les camions qui sont surélevés ? les non ... heu semi-remorques, oui c'est un semi-remorques oui mais avec les remorques qui sont plus hautes que heu en ampliroll voilà. Donc du coup ça serait avec des systèmes comme cela. Ensuite, vous avez parlé d'incinération. On n'est pas sur de l'incinération, on est bien sur de la gazéification et d'ailleurs c'est pour ça que je voulais vous en parler parce que vous, vous parlez de ça, de faire attention à la combustion qu'il pourrait y avoir. C'est pas une combustion directe et l'avantage que l'on a avec Eqtec qui est le constructeur, c'est que ils travaillent avec l'école d'ingénieurs

du bois d'Épinal et à cette école d'ingénieur du bois ils ont un démonstrateur où justement, ils font en amont tous les échantillonnages pour les gazeifieurs d' Eqtec. Et du coup, ça permet avec un échantillon avec vous le renvoyez, de savoir, qu'est-ce que derrière en fait, vous allez avoir comme encrassement de votre gazeifieur.

Annie Augier : Alors on a une question ici, au 2e rang, puis Monsieur, puis on reviendra au premier rang.

Laurence Langlet : Bonsoir, Madame Langlet de Gardanne. Juste une question, c'est votre plaquette ? Ah, parce que là on parle d'unité de tri, de valorisation énergétique des déchets. Voilà c'est bien vous, énergétique, des déchets multiples, c'est le... Ah c'est encore un autre ? D'accord, vous en avez pas d'accord et donc celui-là c'est bien là par contre. Alors vous parlez de déchets de bois, dans celui-là c'est déchets de tout.

Loïc Delpech : : Dans celui-là, c'est le 4eme projet, c'est un projet où on parle de déchets de tout, mais qui n'est pas un des deux projets qu'on va vous présenter ce soir.

Laurence Langlet : Mais c'est une possibilité celui-là aussi, alors, parce que c'est votre plaquette ! Moi je connais votre plaquette, donc...

Loïc Delpech : C'est, c'était la plaquette qu'on a travaillée, comme si vous la prenez depuis le début quand il y avait le captage et stockage de CO 2 pour le charbon parce que c'est bien beau de tout vouloir arrêter mais arrivé un moment peut-être que on avait, plutôt que de laisser faire d'autres pays où on va capter le CO 2 ambiant, bah de le capter directement à la source, là où on le produit et donc nous, c'était ce que l'on voulait proposer avec le captage/stockage de CO2. Il y a ensuite les gazeifieurs et, il y a la cogénération. Et il y a dernière il a ce dernier projet sur l'ensemble

Annie Augier : mais restons bien sur le projet qu'on présente ce soir hein

Loïc Delpech : : Oui, oui, oui, mais oui, oui,

Laurence Langlet : non. Mais comme on n'a pas de présentation, je prends la plaquette quoi.

Loïc Delpech : Je réponds à la dame qui a la plaquette. D'ailleurs y a le QR code oui oui et. Et du coup pour vous dire qu'en fait ce projet là, on l'a même pas initié, c'est une des idées, sauf qu'on n'a pas les financements pour faire une expertise et aller plus loin dans le...

Laurence Langlet : d'accord. Donc c'est une c'est une possibilité quand même. Si demain on vous donne 50 000€ ou 140 000€ pour faire une expertise, pour faire une expertise,

Loïc Delpech : c'est une possibilité aussi, pourquoi pas ici, mais comme ailleurs,

Laurence Langlet : d'accord, parce que moi je me méfie un peu dès, quand on prend des engagements, j'ai vu qu'il y avait Monsieur La Piana là et je pense qu'il va être d'accord avec ce que je vais dire. On s'était engagé et vous allez parler pour le puits de science. Puits de science c'était une haute technologie et là Gardanne, on vient de voir qu'on va avoir une menuiserie. Donc vous voyez, du jour au lendemain, en fonction de chacun, le Pacte territorial, il peut changer, donc aujourd'hui vous me dites parce que si on doit vous juger, il faut qu'on vous juge sur quelque chose dont on est sûr. Vous prenez l'engagement, c'est du bois, donc encore du bois en plus parce que vous êtes un projet alternatif ou un projet complémentaire ?

Annie Augier : Avec le micro, avec le micro.

Loïc Delpech : Pardon, nous sommes : un projet, ni supplémentaires au pire, mais ni complémentaire

Laurence Langlet : si Hynovera existe, vous pourriez exister

Loïc Delpech : complètement

Laurence Langlet : aussi donc voilà, ça veut dire, on rajoute une charge en bois... non pas du tout,

Loïc Delpech : c'est un autre bois, c'est du bois de déchets, c'est ce qu'on vous dit

Laurence Langlet : et lui, c'est du bois net.

Loïc Delpech : vous allez pas me dire, c'est du c'est du bois de bois ou du bois d'arbre,

Laurence Langlet : c'est des mèches... !

Annie Augier : Allez, on poursuit,

Laurence Langlet : puisque on est donc on est d'accord que... Mais est-ce qu'à terme l'incinérateur, parce qu'on va l'appeler comme ça ?

Loïc Delpech : Non, non non

Laurence Langlet : la gazéification ! Est-ce qu'il pourrait se transformer à terme parce que on est de Gardanne donc on sait que les changements... hein .. On est d'accord, vous savez que, on va vous dire un truc et demain on vous dit un autre, donc, est-ce qu'aujourd'hui vous pouvez nous dire si votre projet,

Loïc Delpech : le projet

Laurence Langlet : être se muter en

Loïc Delpech : le projet, Il est basé sur 2 lignes de 40 000 pour que le gazéifieur, le réacteur, puisse absorber le bois. Le monsieur l'a dit avant nous de faire très attention parce que ça ne supporte pas les changements. Autant, si vous mettez une chaudière classique, vous pouvez mettre le charbon pulvérisé, pouvez mettre ce que vous voulez peut-être dedans, autant les gazeifieurs, c'est très sensible, donc nous on l'a conditionné à du bois B on l'a pas conditionné à autre chose.

Annie Augier : Allez, on va prendre les 2 dernières questions qui s'élèvent, Monsieur, et on reviendra au premier rang Monsieur, avec le tee-shirt vert. Puisqu'on a dépassé déjà de de près de 5 minutes votre temps de...

Jean-Luc Debard : moi, c'est Jean Luc Debard, comme tout à l'heure collectif climat ALNP. Alors déjà, moi, je voudrais remercier Hynovera au moins cette fois-là pour qu'on puisse discuter ensemble des projets et c'est une occasion inespérée de pouvoir se parler et d'étudier ensemble comment on peut faire pour à la fois gérer les fins du mois et la fin du monde. Donc, on a plusieurs questions, et je crois que on va pas tout résoudre ce soir et je pense que c'est important, mais on continue à discuter. Parce qu'il n'a jamais été question pour nous que les salariés de la centrale, ils se retrouvent au chômage. La question, c'est quoi faire ? Quoi faire justement pour allier fin du mois et fin du monde. Donc. Là on va pas tout résoudre ce soir mais comment la question c'est tout à l'heure, j'ai compris que vous alliez... peut-être que j'ai mal compris, enlever le plastique, le formica, des bois de classe B, je sais pas comment vous allez faire. La deuxième question, c'est déjà les déchets de classe B ils vont déjà à la centrale, ils sont broyés sur la route à Rousset, là bas par Veolia qui a été finalisée. Effectivement, nous on est pas obligatoirement d'accord avec les filiales, hein, c'est évident. Euh, et le 2e, le truc c'est un autre truc, c'est ce qu'il a dit Nadir. Il a dit effectivement, euh, moi je pense qu'effectivement il y a une responsabilité de chacun sur les déchets qu'on produit. Et cette société de consommation qui amène encore plus de déchets. Et quand on parle de consommation, quand vous parlez de bois et de meuble d'ameublement, on se retrouve qu'aujourd'hui, la balance commerciale du bois, elle, est déficitaire en France. Pourquoi ? Parce que on lui envoie du bois en Chine, de France en Chine, avec des containers et des... porte containers qui seront qui se rendent bientôt il qui vont brûler du du kérosène bio de Hynovera. Et puis euh, on le fait revenir avec des meubles d'Ikea ou d'autres avec du formica et que les gens ne peuvent plus remonter quand ils déménagent et qu'ils sont moins chers parce que en fait, c'est moins cher de les jeter que de les déménager et donc on est dans cette société de merde là, et donc, et moi, je veux bien que on brûle du bois, mais enfin, il faut arrêter quoi.

Annie Augier : Allez, on va là, on va, on va être

Jean-Luc Debard : Ça peu plus...allez quoi,

Annie Augier : on va être obligé d'enchaîner puisqu'on a encore oui, mais on a dépassé de plus de 10 minutes votre temps de parole

Nadir Hadjali : il m'interpelle. En plus, il m'appelait par mon prénom. Je suis obligé de l'appeler par le sien, Jean-Luc, donc oui. Je veux-je

Annie Augier : là la concertation crée une forme de proximité,

Nadir Hadjali : toujours dans la discussion. Toujours Madame. Donc sur la politique parce que y a un aspect qui est technique et répondra, mais sur l'aspect politique de la société. Si Jean-Luc tu dis qu'aujourd'hui le capitalisme crée aujourd'hui des de production qui fait que il ne répond pas aux besoins, mais il vient enrichir les actionnaires. Nous partageons cette position. Voilà si c'est ça sur ta société que tu dis que c'est une société de merde et nous essayons de la combattre tous les jours. Sur l'aspect technique, je donnerai le micro à Loïc.

Loïc Delpech : Donc merci pour la patate chaude donc sur ce que tu nous disais euh. Et le fait de quoi faire. C'est aussi grâce à des réunions comme ce soir qu'on peut essayer d'avancer. Nous effectivement on y a travaillé puisque voilà on est dedans, on a essayé de regarder qu'est-ce qui pouvait justement être le mieux environnementalement parlant, socialement pareil. Arrivé un moment, c'est comment on fait pour écrire de l'emploi

Annie Augier : bien proche, le micro

Loïc Delpech : oui, pardon. Et ensuite je vais pas te l'apprendre à toi, même si on est contre cette société capitaliste, il faut qu'elle arrive à dégager un petit peu d'argent forcément, donc du coup ça a été la meilleure façon que l'on a trouvé pour recréer de l'emploi et assez rapidement. Ensuite sur Veolia et le Formica. Et tout ce que tu dis, nous aussi on était là-dessus comme toi, alors pas sceptiques, mais sur le fait de dire que on veut maîtriser. Du coup on veut que le bois qui nous soit amené soit du bois brut pour qu'on puisse le compacter, mais du bois dit propre. Je sais pas si je m'exprime bien, mais en gros que ce soit nous qui décollions les matières, non,

Annie Augier : c'est comme ça, c'est oui, c'est comme

Loïc Delpech : c'est voilà ce que je peux te dire. Là,

Annie Augier : c'est comme ça

Annie Augier : Monsieur, une dernière question pour vous ici, au premier rang,

Olivier Foulon : oui, merci. Je m'appelle Olivier Foulon. Alors aujourd'hui j'habite plus là mais j'ai j'ai habité 4 ans à Biver et 20 ans à Gardanne, à côté du club de tennis, avenue Sainte-Victoire si vous vous situez où c'est c'est pas très loin de la centrale. Voilà. Et aujourd'hui, quand je rentre chez moi, je passe devant Veolia le soir, du côté de Rousset. Moi, je suis pas technicien du tout. Votre projet, je suis incapable de dire c'est bien, c'est pas bien, c'est un, peu importe ce que je note, c'est que dans tout ce qui nous est présenté jusqu'à présent, il y a un manque de vision stratégique, mais ça, c'est une histoire de culture et je la comprends tout à fait. L'histoire de l'emploi, ça fait des années qu'on en parle sur Gardanne. Si le projet allait au bout, c'est bien un conditionnel, une supposition, veillez bien à ce que vous ne soyez pas encore les otages, comme vous l'avez été trop souvent, comme vous l'avez été trop souvent, pardon, d'investisseurs qui jouent au Monopoly international, au niveau industriel et qui tous les 5 ans vont faire que vous allez changer de nom. Et qui vont pas investir dans l'outil de travail et c'est ça qui vous a tués ou presque, parce que vous êtes toujours là, vous êtes vivants. La deuxième chose, je vais venir à ma question, c'est que cette centrale, votre projet, il a besoin que la centrale biomasse tourne d'accord, vous êtes aujourd'hui dedans, dans la centrale. Si elle tourne, elle tourne pas centrale, on en est où ? et 2e partie de la question, en admettant qu'elle redémarre. Parce que quand la centrale est passée à la biomasse, c'est pour ça que je suis parti, moi. Quand elle passé à la biomasse, c'était une catastrophe en termes de nuisances. Notamment les nuisances sonores, notamment tout ce que ça a généré en termes de transport de bois, de camions, etc. Enfin bref, ça, on avait déjà connu le charbon, le bois, c'était encore pire. Donc en admettant qu'elle tourne à nouveau, en quoi votre projet, est ce qu'il ajoute des nuisances supplémentaires ? Est-ce que c'est neutre où est-ce qu'il enlève ? Voilà donc 2 questions, la centrale, la biomasse, c'est quoi ? L'avenir, c'est quoi le lien avec votre projet et votre projet, ce qu'il ajoute, est-ce qu'il est neutre, ou est-ce qu'il enlève des nuisances par rapport à ce qu'on connaît ?

Loïc Delpech : On rapide,

Annie Augier : c'est la dernière question



Loïc Delpech : alors par rapport à la biomasse. Bon, je pense que honnêtement moi ... pour certains, on n'y ai plus donc, est-ce que ça tourne ? Oui, ça tourne pendant 2 ou 3 mois, après ça s'est arrêté et ça va continuer à tourner. Les nuisances et les propositions, y compris à l'époque de la biomasse, on en a fait sur la question des forêts, service public de la forêt, sur le transport. Enfin, on a apporté des tas de choses ou on pouvait se regrouper, y a des choses qu'on ne partageait pas il y a des choses qu'on a pu partager. Sur le projet, Il n'y a pas de lien entre le projet présenté ce soir et la biomasse. Après, si vous nous demandez... est ce que vous voulez que la biomasse ferme, là je peux vous répondre honnêtement, c'est non. On souhaite qu'elle continue pour plusieurs raisons, hein. Pour des raisons d'électricité, ça c'est une certitude de fourniture d'électricité aux usagers, ça c'est une certitude et pour l'emploi qu'elle génère. Donc ça c'est notre position. Elle a, elle a pas changé, j'ai envi de dire qu'elle est identique. Pour d'autres points, on pourra en discuter, sur les nuisances ou pas. Faudra qu'on regarde. Alors à ce qu'elle apporte zéro nuisance ? je connais pas un projet qui apporte zéro nuisance, ça n'existe pas ou sinon il faut être clair dans ses interventions et moi je peux le comprendre tout s'entend. Je dis que tout s'entend, mais vraiment ce que j'ai entendu ce soir y a rien qui m'a blessé... Faut dire, nous voulons plus d'industrie. Mais on veut plus d'éolien, on veut plus de centrales nucléaires, on veut plus de centrale thermique, on veut plus de, de, d'usine à fabriquer des chaussures, on veut plus d'usines à fabriquer des pneus, on veut plus d'usines à fabriquer des vélos électriques, on veut plus d'usines à fabriquer des, je le dis mais y a pas de provocation. Je dis voilà, c'est pas ce que vous dites, mais je dis oui, toute industrie.... Toute industrie, Je vous mentirais en vous disant, industrie 0 impact, ça n'existe pas. La voiture a de l'impact ! Donc vous imaginez que l'usine aurait un impact. L'objectif étant de la réduire au minimum et pas uniquement de se conformer à la réglementation. C'est pour ça que en termes d'association, qu'on a monté l'association et qu'on a travaillé avec le Berim. L'objectif qu'on avait, il était sur 3 points. L'aspect social, vous vous le comprenez, l'aspect environnemental. Et le 3e, c'était l'aspect des choix financiers qui soient crédibles parce que sinon on aurait, on aurait été retoqués. Et sur l'aspect environnemental on a bien spécifié que c'était pas les seuils qui nous, qui nous importaient, c'est d'aller bien au-delà au maximum que la technique le permet. Je vous remercie.

Annie Augier : Alors Messieurs, on vous retrouvera dans quelques minutes...

Loïc Delpech : : 2 secondes pour, pour la vision stratégique, je vous remercie, c'est pour ça qu'on a constitué notre association. Qui, à tout moment, peut se transformer en SCIC, société commerciale d'intérêt heu collectif, pardon, où en fait, si justement on sent que y a une problématique là-dessus, on souhaite du coup porter ce projet et le mener à terme via une SCIC, parce qu'évidemment effectivement, on va pas subir tout ce qu'on a subi pendant des années.

Annie Augier : Ok, merci Messieurs, on se retrouve dans quelques minutes. Je vous propose que l'on puisse accueillir Monsieur Le Mouel. Monsieur Le Mouel, vous allez nous parler d'un projet alternatif citoyen. Le micro vous revient ici et vous avez cette télécommande. Est-ce que vous voulez que je passe les slides où est-ce que vous voulez le faire ? Donc c'est le gros bouton vert.

Luc Le Mouel : Bonsoir Mesdames, Messieurs. Nous nous n'avons pas eu 50 000€ de la région. On n'a pas eu 1 000€ de la ville de Gardanne comme les salariés et c'est bien qu'il y ait eu..., moi je me félicite que vous ayez obtenu cela mais il y a une différence entre les salariés qui ont pu obtenir cela et la population représentée par les associations qui n'ont rien obtenu. Aucun sou pour vous présenter ce que je vais vous présenter ce soir. Alors, je suis Luc Le Mouel. Je représente les riverains à travers les 2 CIQ Gardanne Est et Gardanne Ouest mais aussi l'association contre les nuisances et pollution du territoire de Gardanne-Meyreuil, ce qu'on appelle l'ANLP. Et les collectifs « non au scandale Hynovera » et « Hynovera, on n'en veut pas » ainsi que les 9 500 signataires de la pétition « Non au projet Hynovera ». Donc, les choses sont claires pour nous, on n'est pas pour Hynovera. Je dois vous présenter un projet alternatif à celui du Pacte pour la transition écologique et industrielle gouvernementale. Je vais exposer une infime partie de ce pacte, celui qui concerne les 80 hectares de GazelEnergie. Parce que notre projet est beaucoup plus vaste sur le territoire, il aborde beaucoup plus de problèmes et avec des données écologiques parce que dans le pacte, il n'y a aucune mesure écologique, aucune mesure écologique. Je vais donc, en quelques points-clés, c'est ce qu'on a marqué, essayer de vous expliquer ce qu'est ce projet qui a été fait avec Cetec bénévolement parce qu'on devait les payer, mais comme on a pas eu d'argent, ils n'ont rien touché. Pourquoi avoir écrit un projet alternatif citoyen et pourquoi en parler fortement aujourd'hui ? Parce que nous ne supportons plus notre vécu

quotidien. Et qu'il va s'aggraver avec celui qu'on nous prévoit dans le Pacte. Que ce soit avec Hynovera ou avec d'autres mesures industrielles comme celles que nous venons d'entendre. Vous le savez bien sûr, ce petit territoire qui fait 4 km d'est en ouest, de Malespine à Valabre et 4 km du sud au nord, du Puits Morandat, au nord du ballon de la commune de Meyreuil, vivent 28 000 habitants, au milieu de dix zones d'activités de 75 grosses entreprises industrielle. Donc 5 ICPE classées pour l'environnement, c'est 1 000 camions par jour. Poussière de charbon, bois, des microparticules, des fumées, un bruit permanent insupportable. Je ne développe pas, vous avez entendu ça pendant les 4 premières réunions de concertation qui ont eu lieu et ça a été rappelé ce soir par le collectif précédemment. C'est une atteinte à notre santé, à celle de nos enfants. Nous pensions avoir vu le bout du tunnel avec la fermeture de la centrale charbon et le Pacte. Ce pacte mal nommé est arrivé pour nous annoncer 5 usines lourdes supplémentaires de Malespine à Valabre, dont une classée Seveso, la fameuse Hynovera. Il n'y a rien d'écologique pour la population dans ce pacte. Faire de Gardanne-Meyreuil, la capitale régionale du bois dans le seul département très peu forestier est une grave erreur. Transformer ce territoire en un grand centre chimique, sans doute pour compléter la zone de Fos étang de Berre, c'est une autre faute grave. Nous ne souhaitons plus nous développer de façon supplémentaire, l'industrie lourde, sur ce territoire, il y en a suffisamment pour ne pas rajouter. tout cela avec des investissements financiers considérables. Des centaines de millions pour moins de 100 emplois sur site, dont 50 pour le projet Hynovera. Nous avons rejeté ce pacte et donc entre 2018 et 2020, nous avons réfléchi à un autre projet plus du tout industriel et plus porteur d'un avenir réellement écologique. Avec 2 grandes lignes qui nous ont guidés. D'une part, la centrale biomasse n'a jamais fourni 150 mégawatts pendant 7200h. C'est pourtant ce qui est prévu dans les accords signés avec l'État. Elle fonctionne très peu et est-elle encore utile ? On se pose la question, les représentants des salariés l'ont dit tout à l'heure, peut-être qu'on vous posera un projet ou un n'existe. Nous avons répondu que non. Elle n'a pas beaucoup plus fonctionné depuis 2020. Et on voudrait savoir si tout cela est légal, c'est à dire quelles sont les pénalités qui sont payées par GazelEnergie en ne fonctionnant pas. Il y a des dizaines de millions qui pourraient être récupérés et être sources d'emplois par ailleurs. La très grande majorité des reconversions, c'est le 2e point quand on a travaillé notre projet entre 2018 et 2020, la très grande majorité des reconversions qui se sont faites sur des sites industriels. Vous pouvez prendre Google, vous regardez que ce soit en France, en Europe ou dans le monde, on n'a jamais transformé un site industriel qui déclinait, qui n'avait plus besoin, qui n'avait plus de raison d'être... en un autre site industriel. On a transformé ça en centre culturel, en centre de tourisme, on a créé des centres de formation, on a créé des universités, on a créé beaucoup de choses sur les sites qu'on a reconvertis, mais pas des sites industriels et, pour la première fois en France, 4 sites industriels vont devenir des autres sites industriels, de nouveaux sites industriels. Alors on comprend pas bien mais il va falloir qu'on s'adapte quand je dis les 4, c'est les 4 centrales charbon qui vont être transformées en sites industriels, parfois bien comme au Havre, il y a sur cette mesure, il y a 3 écologique écologiquement forte. Ce qui est pas le pas du tout sur le nôtre où il y a aucune mesure écologique, je le répète. à partir de ce constat, nous avons opté pour un projet qui aille dans le sens de celui du Puits Morandat, et conforter le campus Charpak, pour qu'il ne reste pas un îlot dans ce fatras industriel. Nous avons travaillé ce projet en nous appuyant sur des politiques publiques européennes et nationales parce que on a besoin de financement et les financements lorsqu'on présente des projets, il faut qu'ils soient inscrits dans ces politiques publiques, qu'elles soient européennes, nationales ou régionales. Nos propositions. Ça ne marche pas ?

Annie Augier : Non, ça n'est pas là-bas. C'est là, en direction de la régie.

Luc Le Mouel : Cette carte que vous avez comprenait 6 zones colorées, vous l'avez vu tout à l'heure sur la présentation qui a été faite par Laetitia Dari dans le projet original, mais pour que ça passe dans 10 minutes, nous les avons ramenées à 2 zones. Une zone verte, une zone orange, la zone matérialisée en vert, elle permettra d'oxygéner le nord et l'est de la ville en longeant les voies routières très bruyantes très polluantes sur la route de Gréasque et sur la double voie que nous avons sur la D6. Cette zone sera un centre de loisirs, de tourisme et de recherche dans un parc boisé, avec des jeux pour les enfants, des points pour boire et se restaurer. On y installerait un jardin des plantes de toute la flore méditerranéenne, comme cela se fait à Nantes, à Lyon et dans beaucoup de villes de France. Mais aussi un centre de recherche sur cette flore méditerranéenne, complément des technopoles de la Duranne. Sur la zone matérialisée en orange, un hôtel d'entreprise pour gérer le site comme cela se fait sur le Puits Morandat. Ça permet de gérer au mieux les problèmes qui se posent sur l'ensemble du site. La création de start-up de recherche. Et pas de start-up de production. Au départ, nous avons demandé que ce soit dans le

secteur public et puis en ayant rencontré le président d'Aix-Marseille Université et des nouvelles orientations qu'il y a sur l'université depuis 2020, il nous a dit que nos idées étaient bonnes, mais qu'il fallait s'orienter sur des start-up privées pour le faire, donc des startups privées de recherche, si possible dans 3 secteurs, celui des énergies du futur, parce qu'il paraît que Gardanne et Meyreuil sont des centres sur les énergies, sur la santé et sur la biodiversité. Nous voudrions créer aussi un centre de formation et de reconversion du niveau post-bac à la maîtrise. Il fonctionnerait en alternance, avec un internat pour les stagiaires qui souhaitent être logés. Ce centre formerait dans les mêmes spécialités que les startups. C'est à dire dans les énergies, la santé et la biodiversité. Nous souhaiterions aussi pour ce site comme pour le Pays d'Aix et pour l'est du département, créer un datacenter, comme cela se fait... Malheureusement, il y a 4 datacenters qui ont ouvert sur le port de Marseille en utilisant l'eau de Gardanne, on aurait très bien pu utiliser notre eau et avoir, puisqu'il faut le savoir quoi Marseille va être le 5e hub international, le plus grand hub international au monde, hein ! Parce que tous les câbles sous-marins de tous les continents arrivent à Marseille. Et ben, ça a été récupéré par les GAFAM et nous avons nous depuis 2016 proposé qu'on puisse faire un datacenter qui utilise cette capacité qui arrive des pays du monde à Gardanne. Ça ne s'est pas fait, notre projet n'a pas été retenu. C'est pas grave. Un palais des congrès, avec salle de réunion et recherche de travail, les centres de restauration. Nous pensons que cela créerait plus de 500 emplois, et pas 50, avec nos propositions. Première conclusion. Le projet prévu sur son terrain par GazelEnergie et conforté par le Pacte et climaticide, on l'a démontré, ça a été dit tout à l'heure par le collectif. Avec l'implantation de 4 usines lourdes polluantes, dont une Seveso, la bien nommée, Hynovera. En milieu fortement urbanisé et nous ne pouvons pas l'accepter. Nous n'avons rien entendu, de précis dans tous les domaines sur ce projet. Ça a été dit tout à l'heure aussi par le collectif. Il sera classé Seveso haut à notre avis, dès qu'il faudra passer à une production plus grande après 2030. Le nombre d'emplois créés sur ce site pour les sommes engagées est ridiculement bas. L'avenir de cette entreprise, compte tenu des besoins, est lui aussi ridiculement bas et ne pourra pas avoir un développement sur ce secteur. Nous avons essayé pour notre part d'avoir une vision d'avenir pour le territoire avec des propositions bien plus audacieuses. Vous les avez entendus précédemment, tout à fait limitées. Elles sont beaucoup plus vastes que ça, hein, que celles qui consistent à fabriquer du diesel ou du kérosène qui continueront à polluer la planète. Nous pensons que GazelEnergie pourrait s'engager sur la voie que nous proposons. Créer 5 à 10 fois plus d'emplois du futur comme ceux du Pacte, et faire de ce site un centre de recherche et de formation dynamique. Notre projet est une vraie réponse aux besoins territoriaux. Notre projet est un souffle d'air frais sur un territoire maltraité depuis plus d'un siècle dans tous les domaines. Ce serait la fin des nuisances et pollutions sur cette partie de la ville. Une première avancée pour tout le reste... 2e conclusion, notre projet dont vous avez le sommaire ici,

Annie Augier : on peut passer,

Luc Le Mouel : le voilà,

Annie Augier : la slide suivante,

Luc Le Mouel : voilà avant, avant,

Annie Augier : voilà très bien. Non ? Alors on appuie plus. Vous appuyez. Voilà une seule fois.

Luc Le Mouel : Ça, c'est ce qu'on avait fait avec CETEC. Vous pourrez ainsi le voir même si cette entreprise n'a jamais été payée. C'est une entreprise internationale. Nous avons envoyé notre projet au président de la République, à tous les maires, aux responsables à tous les niveaux, région, département, métropole. Il devait être financé. C'était un engagement qui avait été pris par Monsieur Coste, Monsieur Dubost et le sous-préfet d'Aix en Provence à l'époque. Il ne l'a jamais été. Les salariés l'ont eu, tant mieux. Nous ne l'avons pas eu. Pire, lorsque le pacte a été proposé dans les mairies de Gardanne et de Meyreuil, il a été voté à Gardanne avec 5 voix contre par respect pour les salariés grévistes à l'époque. Notamment, il n'y avait pas que cette, mais il y avait eu 5 voix contre. À Meyreuil il en a été de même avec un groupe d'opposition qui s'est abstenu. Les conseillers municipaux s'interrogent aujourd'hui. Ils ont en face d'eux une population mécontente et vous en êtes la preuve ce soir. Et un projet qui met en cause la sécurité des habitants, leur santé, leur vie. Nous disons à tous ces conseillers municipaux, vous n'avez pas le droit de jouer avec la vie de vos administrés. C'est inacceptable pour la grande majorité des habitants. Une séance de rattrapage est possible. Prononcez-vous publiquement sur ce projet Seveso.

Ayez ce courage. Nous avons entendu ce soir qu'il était peut-être possible d'avoir également un référendum d'initiative publique. Vous conseillers municipaux proposez-le. Nous verrons bien ce qu'ils diront qui sont pour ou qui sont contre. Parce que vous aurez compris, pour ce qui nous concerne et pour les 9 600 signataires de notre pétition, les choses sont claires, nous disons stop à la raffinerie d'Hynovera. Parce qu'Hynovera, on n'en veut pas.
Applaudissements

Annie Augier : Alors Monsieur Le Mouel, on va pouvoir accorder un temps possible de questions ou d'avis. Je vois qu'il y a une première, il y a 2 mains qui se lèvent autour de vous Madame, avec le pull gris.

Michelle Chabert : Bonjour Michelle Chabert, Gardanne. Pourquoi on se dirige pas vers un référendum ? qui me semble heu ...

Luc Le Mouel : nous, nous citoyens, qui, qui, avons 9500 signatures, nous sommes partants pour qu'il y ait un référendum. Effectivement

Michelle Chabert : Ben il faut le mettre en place et faire que ça se fasse.

Luc Le Mouel : Ah, ça dépend pas de moi Madame, malheureusement

Philippe Quevremont : Les garants feront publiés sur le site dans les prochains jours, les conditions de d'initiative, de référendum d'initiative populaire.

Annie Augier : Voilà effectivement Monsieur qui demandait la parole ?

Robert Jurieu : oui, bonsoir, Robert Jurieu, Gardanne. Alors j'ai assisté ce soir à un espèce de carnaval. Avec des gens qui ne souhaitent pas que le débat soit mené. Je le regrette, j'étais venu moi pour écouter l'ensemble des propositions. Alors que Hynovera déjà, on l'a entendu 4 fois et les 4 fois précédentes, il y a eu les mêmes interventions, les mêmes applaudissements. Ce n'est pas en disant, nous n'en voulons pas, qu'on va construire. Le pacte auquel vous avez fait référence et vous l'avez dit, il a été voté par les conseils municipaux. Il a été adopté par la Région, par la préfecture en 2020. Nous sommes en 2022. Vous nous parlez maintenant, vous nous présentez un projet, votre projet, c'est non à Hynovera, non aux industries.

Luc Le Mouel : Oui

Robert Jurieu : Alors moi je vais vous demander votre projet, comment allez-vous le financer ? Première question. Est-ce que vous allez souhaiter que sur l'emplacement que vous avez montré par votre carte, tout soit détruit ? L'usine, les dépôts, toute l'entreprise, toute l'histoire industrielle de ce site. Mais, « On n'en veut pas ». Qu'est-ce que ça veut dire, Monsieur,
cris dans la salle

Mesdames ? Vous n'en voulez pas ? Est-ce que vous voulez que ce soit démonté ?

Luc Le Mouel : Oui oui.

La foule crie « oui oui oui ! on ne veut plus du cancer ! »

Robert Jurieu : Alors oui. Alors. Alors,
Beaucoup de chahut dans la salle

mais est-ce que je peux m'exprimer ? Alors si vous le voulez, il faut le dire et il faut aller le dire aux salariés concernés. Y compris à ceux d'Alteo dont l'entreprise ne va pas très fort. Et qui est une entreprise qui a fait des efforts très importants en termes de pollution. Donc moi je vais m'arrêter là parce que je trouve que c'est du cinéma. Vous n'avez pas été capables, pour prononcer tout ce que vous proposez, ça demande des financements, ils sont où vos financements ?

Annie Augier : Alors on va laisser Monsieur Le Mouel vous répondre.

Robert Jurieu : Non, mais s'il vous plaît. C'est important la question des financements !

Luc Le Mouel : évidemment que c'est important,

Robert Jurieu : est-ce que vous l'avez chiffré, est-ce que vous l'avez

Luc Le Mouel : les salariés ont obtenu 50000€ pour avoir une entreprise Berim, un cabinet d'études qui puis qui qui écrivent leur projet.

Robert Jurieu : Vous avez

Luc Le Mouel : tant mieux,

Robert Jurieu : Messieurs, vous avez écrit au président de la République. L'interlocuteur, dans l'immédiat, c'est pas le président, c'est le Pacte, les, ceux qui mènent le pacte, c'est le préfet.

Luc Le Mouel : Est-ce que vous avez été consulté ? Monsieur est que vous avez été consulté pour la signature de ce pacte ? Vous ? Est-ce que vous avez été consulté ?

Robert Jurieu : Mais non, non !

Cris, hurlements dans la salle

Luc Le Mouel : Et Ben merci Monsieur mais

Robert Jurieu : Hey non ! mais en fait on peut parler ?

Luc Le Mouel : c'est tout !

Robert Jurieu : mais

Luc Le Mouel : je vous ai demandé si vous avez consulté vous avez dit non, nous avez

Annie Augier : les laissez laissez Monsieur puisque, mais puisqu'il n'y a pas tout à fait terminé,

Robert Jurieu : c'est bien la preuve que nous n'avons pas été consultés. Il y a des gens, y a des gens qui se battent pour garder leur emploi. Ce que vous allez devoir faire, c'est aller, leur dire, nous souhaitons que votre usine disparaisse, vous avec, les 2 entreprises les plus grosses, Alteo d'un côté et la centrale de l'autre. Moi, je vous souhaite bien du courage.

Luc Le Mouel : Merci Monsieur, nous en avons .

Cris dans la salle : on en a

Annie Augier : nous, alors on a une intervention ici au premier rang. Donc si on peut parler de rang et puis on repartira derrière.

Olivier Foulon : Oui, encore Olivier Foulon. Par rapport à l'intervention qui vient d'être faite, je crois qu'on est sur une intervention, je suis désolé de vous le dire Monsieur, on est sur une intervention du passé. Parce que comme ça a été très bien dit tout à l'heure. Moi, j'ai vécu des années ici et des discussions, je peux vous dire qu'on a eu, à tous les niveaux. Oui, parfois ça a été chaud, ça a été sévère hein ? Et moi je respecte, je veux vous dire, ce soir, je suis fier des citoyens, je suis fier des salariés, je suis fier du boulot qui a été fait. Après les projets, ils sont bons, ils sont pas bons, j'en sais rien, mais vous avez travaillé, vous êtes engagé et vous avez sorti des choses, voilà, et c'est comme ça que la société avance. Là, je suis fier, OK.

Applaudissements.

Après là, je suis moins fier. Et là où certains peuvent avoir honte, c'est que tout à l'heure, quand je parlais de stratégie. Mais où va notre pays ? Parce qu'on parle de Gardanne, on parle de notre portail. Mais les projets qui doivent être pensés ici, doivent être pensés dans un cadre plus large ! Qui doit donner le cap ? Notre bien-aimé président, il s'est exprimé ces jours-ci pour encore dire des choses. J'ai envoyé un message ce matin, j'ai dit, mais mon ami t'as pas de stratégie, t'as pas de stratégie énergétique pour la France. Je suis désolé. Voilà y a des partis pris, on va faire ci, on va faire ça, on va mettre des éoliennes, des machins, etc. Vous avez une stratégie claire, nette et précise, on est quoi la France énergétiquement dans 50, 10 ans, 15 ans, c'est raconté par personne. Ou peut-être

certaines spécialistes. Alors là, dans certains projets, j'ai entendu des bouts de stratégies. Voilà, j'ai un peu honte. Pardonnez-moi hein. Vis-à-vis des organisateurs de ce soir. Parce que vous savez que le sujet il est un peu chaud bouillant. Vous avez déjà eu l'expérience d'une réunion qui est avortée parce que voilà, vous avez pris une salle trop petite. Ce soir, il a fallu se bagarrer, je vais quand même vous dire merci parce qu'au départ vous m'avez dit non mais pour que des gens à mobilité réduite, puissent avoir au moins une chaise et vous nous avez fait rentrer dans une salle où on est rentré. Ça, ça m'a rappelé les heures les plus sombres de l'histoire. Excusez-moi de de le dire, j'étais pas né à l'époque, mais. Voilà, c'était pas terrible quoi, c'était pas terrible. Voilà donc maintenant on est là, on est là. Euh. Voilà pour moi. Aujourd'hui, il y a aucun projet qui est abouti, qui réponde à toutes les questions. Voilà, on a échangé avec Hynovera sur des réunions précédentes, il y a tout un tas de questions auxquelles ils arrivent pas à répondre, et ils nous disent, faut faire des études. Y a des projets du côté des salariés de la centrale qui ont besoin d'être poussés, d'aller au bout des études. Il y a des projets citoyens qui ont besoin d'être poussés. Voilà, et on n'a même pas l'équité sur les financements ? Je pense que même vous qui êtes complètement dans le truc, vous dites, mais c'est pas normal quoi, dans quelle société on est ? Voilà, chacun doit avoir sa chance à partir du moment où on travaille, chacun doit avoir sa chance d'être financé sur les idées qu'il pousse.

Annie Augier : Allez, on va après...

Olivier Foulon : non pardon Vous non. Non excusez-moi. Et pour terminer sur le financement, ça fait partie justement de la suite du travail pour tout le monde. D'accord, parce que je suis désolé, hein ? À part mettre 160 millions d'argent public dans Hynovera plus 400, 300 millions, pardon des investisseurs et cetera. Je suis un tout petit entrepreneur, hein, mais donnez-moi 460 millions, vous allez voir que je vais faire un peu plus que 50 emplois.

Applaudissements, cris

Annie Augier : Alors, Monsieur Monsieur, qui est là, voilà. On vous propose de vous présenter Monsieur,

Hervé Rigaud : oui, Bonjour Hervé Rigaud, de de Gardanne. D'abord le premier point sur le référendum, les maires sont tout à fait en capacité d'organiser un référendum à titre consultatif, donc proposons d'abord aux 2 maires de Meyreuil et de Gardanne de le faire le plus rapidement possible, en tout cas éventuellement avant la fin de la concertation. Le 2e point que je vais proposer, c'est que si Hynovera est capable de trouver 160000000 de subventions, probablement que d'autres projets peuvent trouver 160000000 de subventions et je pense même à la limite s'il y a plus d'emplois à que ce soit le projet de la CGT, l'association de la CGT ou le projet du collectif non à Hynovera. Je pense que dès lors qu'on aurait plus de 50 emplois parce qu'effectivement, avec 160000000, je crois qu'on peut créer au moins 500 rentiers qui vont payer leurs impôts locaux, il y a aucun problème donc de ce point de vue-là, je pense qu'on peut trouver des solutions financières dès lors que les projets sont un tant soit peu bouclés et qu'on puisse avancer dans des concertations réellement tous les cas. Merci.

Cyril Dufau-Sansot : Monsieur, Monsieur Le Mouel ?

Luc Le Mouel : Oui,

Cyril Dufau-Sansot : Monsieur Le Mouel, Cyril Dufau-Sansot.

Luc Le Mouel : pardon

Cyril Dufau-Sansot : Je veux juste apporter une précision avant que vous répondiez sur les 160000000 de subventions. À ce jour, on n'a pas 160000000 de subventions. Je vous l'ai présenté. On a 400000€ de subventions sur des études qui représentent environ 1,2 millions d'euros, c'est à dire que nous on met 800 000 €. Le plan de financement qu'on envisage si on avance dans le projet, c'est effectivement d'aller demander des subventions. Est-ce qu'on aura 160, est-ce qu'on les aura ou pas, j'en sais rien. Donc je heu c'est important, non mais c'est important parce qu'il y a beaucoup de gens qui disent, vous avez 160000000 de subventions, on vous donne 160000000 de subventions.

Sans micros, « c'est ce que vous avez annoncé sur vos plaquettes ! cris

Non, non non, c'est le plan, c'est le plan de financement. J'ai jamais dit c'est marqué que on va répondre à des appels à projets. Ce n'est pas marqué qu'on a 160000000 de ..., voilà.

Cyril Dufau-Sansot : Mais c'est important de le dire,

Annie Augier : allez,

Cyril Dufau-Sansot : on a, on

Luc Le Mouel : veut dire un mot.

Annie Augier : Et puis on enchaîne

Luc Le Mouel : dire un mot dans notre projet. On a beaucoup insisté sur les start-ups de l'énergie et si on l'a fait, c'est d'abord en pensant aux salariés, parce que quand on ouvre une start-up de ce type-là. 2 ou 3 start-ups, c'est 150 à 200 emplois tout de suite. Et c'est vrai que sur ces emplois dans les start-ups, il y aurait la place pour les salariés, y compris en gardant leur statut, celui qu'ils ont actuellement très particulier, j'en conviens, dans le privé. Mais pour le garder et si on a mis ces start-ups sur l'énergie, c'est pour ça qu'on l'a fait. Rassurez-vous, notre projet n'aura pas grande chance de voir le jour vraisemblablement, mais c'est bien dommage parce qu'il aurait permis de créer plus d'emplois, y compris pour vous. Et il aurait permis pour Gardanne d'avoir un peu moins de pollution, un peu moins de nuisances et de mieux vivre.

Annie Augier : Merci Monsieur Le Mouel. On vous laisse regagner la salle, pardon. On va passer à l'avant dernier projet Messieurs de l'association des travailleurs de la centrale de Gardanne. Vous revenez nous présenter cette fois un projet différent d'unité de cogénération, même principe, je vous cède la parole pour cette présentation qui devrait être la plus succincte et pour qu'on puisse prendre quelques questions. Donc oui avis dans la salle. Bien merci.

Loïc Delpéch : Donc rebonsoir à tout le monde. Juste petite précision avant de commencer. On a entendu création de start-up et heu... pardon, excusez-moi

Annie Augier : bien proche du micro.

Loïc Delpéch : Oui oui. Création de start-up, notamment dans l'énergie et tout ce qui s'en suit. Pour mémoire, peut être ceux qui s'en rappellent, il y avait une start-up à Rousset qui s'appelait Nexcis qui faisait du des panneaux photovoltaïques, en fait du vitrage photovoltaïque. Qui était autre que innovant. On était les seuls à savoir le faire dans le monde. Quand ils ont fermé cette start-up, nous nous y étions, avec nos camarades. On a pas vu grand monde en fait, et ça, c'était vraiment de la start-up qui vous, qui qui allait en fait promouvoir vraiment un vitrage de photovoltaïque qui était innovant, personne savait le faire, même pas les Chinois n'est-ce pas Jean Luc, on peut en parler et donc dans ces styles-là. Effectivement, c'était juste pour replacer le contexte sur les startups. Puisque tout à l'heure, on nous a dit, faut faire attention aux stratégies nationales et ne pas se faire avoir. Eux, pour le coup, ils étaient détenus à 65 % par EDF. Ils se sont fait avoir, c'est le cas de le dire. Une fois que les brevets ont été faits... Et 2e des choses quand tout à l'heure on nous a dit qu'on s'est créé en association justement, c'était pour aller récupérer les fonds, les 50 000€, on nous a pas donné gratuitement, hein ? On a rempli tout ce qu'il fallait comme paperasse pour nos 4 projets. Je sais plus où est la dame pour les 4 projets. Bon, on a eu que sur la gazif hein on a rien eu sur le reste et sur le reste on est allé à faire donc on est allé chercher de l'argent, on a fait appel aux dons et on a eu des dons pour pouvoir faire justement nos deux études, la gazéification et la cogénération. Je préfère vous le dire maintenant, sur la cogénération. C'est je pense, le projet où on va être, je préfère le dire de suite, le plus en peut être en confrontation je encore le plus en de pas en confrontation mais en opposition, pourquoi je dis ça... Tout à l'heure, en fait, vous avez, vous avez parlé, je sais plus si c'est Monsieur ou Madame qui avez parlé de déchets d'activité économique dit non banal et non dangereux. Ou, certains l'ont appelé propre ? c'est ça ? bon appeler comme vous voulez, mais en fait c'est le même, c'est carton, papier, déchets de bois. Les déchets de bois, on en a parlé dans notre projet. On récupérerait donc dans ce centre de tri le bois pour notre projet, les métaux ferreux parce que souvent, quand ça arrive, vous avez aussi tout ce qui est métaux. Vous le trie, vous le revendez et vous récupérez en fait le carton et le papier, que vous allez broyer pour en faire justement un combustible afin de faire et de l'électricité et de la chaleur, c'est le principe de la cogénération. Le but, il est là, dans notre projet, on le dit bien, on vient de terminer la phase expertise, on n'a encore rien commencé et on a décidé de vous le présenter comme on le présentera à la commission industrie qui aura lieu, je crois en janvier ou février, vers

là. Parce qu'avant on se le devait et on a pris et on a profité de ce soir et de la concertation publique pour montrer aussi qu'on avait un autre projet qui pouvait créer et de l'électricité, pas beaucoup, hein, c'est 3, entre 3 et 5 mégawatts, même pas, c'est 3,5 exactement. Et de la chaleur, donc, de la vapeur, le but étant de créer des réseaux de chaleur qui, eux, seront plus vertueux que d'avoir des chauffages style grille-pain dans les foyers et notamment dans les foyers sociaux. C'est eux qui en morflent le plus.

Donc voilà le 2nd projet à l'heure actuelle. Pareil, hein, dans le tonnage, on va être comme ça, au moins ça pourra pour les questions suivantes, aux alentours de 80 000 tonnes de ces déchets d'activité économique. On n'est pas un incinérateur, on n'est pas, c'est on est bien sur des déchets d'activité économique, c'est à dire papier, carton, le bois que l'on va récupérer ailleurs, la ferraille, que l'on revendra et donc c'est quelque chose qu'on voulait, qu'on souhaitait vous présenter et discuter avec vous parce que il nous semble qu'à l'heure actuelle, les réseaux de chaleur doivent être agrandis, doivent être mis en avant et plutôt que de passer justement sur de l'électricité type voilà, grille-pain et autres pour se chauffer. À l'heure actuelle où notre facture d'énergie ne fait qu'exploser. Donc voilà pour le projet. Voilà sommairement

Annie Augier : dans ses grandes lignes,

Loïc Delpech : pardon,

Annie Augier : dans ses grandes,

Loïc Delpech : les grandes lignes oui

Annie Augier : on ouvre une séance de questions et de d'avis de commentaires. Qui est-ce qui souhaite s'exprimer sur ce sujet-là ? Oui, Monsieur, à qui on va apporter un micro sur la chaise.

Jean-Claude Monet : Oui, du point de vue de la...

Annie Augier : Vous pouvez redonner votre nom ?

Jean-Claude Monet : Jean-Claude Monet, Bouc-Bel-Air environnement,

Annie Augier : merci oui

Jean-Claude Monet : Du point de vue de la mise en œuvre de cette prise de d'énergie, vous pensez la faire dans la centrale biomasse actuelle ?

San micro : non

Jean-Claude Monet : dans une dans dans une d'autre structure. D'accord, oui, parce que bon d'accord, je c'était, c'était intéressant de savoir ça.

Loïc Delpech : Oui, alors juste pour répondre du coup oui, en fait, ça serait vraiment, euh au sud, là où vous avez vu l'emplacement d'Hynovera, ça serait vraiment au sud, là où y a la route qui passe. Et donc en fait à cette cette amplitude-là. Et l'amplitude ne fait même pas 2 hectares hein. En fait, on créerait une unité qui produirait de l'électricité et de la chaleur. C'est pas du tout dans la biomasse actuelle.

Annie Augier : Alors y a-t-il d'autres questions, d'autres avis ?

Joël (n'a pas précisé son nom) : Ici, Ben je suis avec le t-shirt noir, je suis pas sûr d'avoir compris le le

Annie Augier : Redonnez votre nom Monsieur, s'il vous plaît.

Joël (n'a pas précisé son nom) : Joël, je suis sur Meyreuil. Euh, je ne suis pas sûr d'avoir compris le principe en fait ce que vous faites du bois, ce que vous le brûlez, ce que vous gazéifiez. Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris, en fait la façon dont vous procédez pour produire l'électricité indirectement, souvent qu'on production produit de la chaleur. J'amène une autre question sur le sur la centrale, donc l'idée c'est de faire des circuits fermés j'imagine avec la chaleur pour chauffer les logements comme on peut le retrouver sur certains centres. Dans l'idée de la cogénération également, pourquoi ne pas récupérer la chaleur extraite par les les aéros pour justement aussi en complément pour chauffer des habitations.



Loïc Delpech : Alors je vais essayer de reprendre. Sur le fait de comprendre en gros en fait, vous mettez une petite chaudière comme vous pouvez avoir chez vous et en fait le combustible au lieu d'avoir du gaz qui arrive chez vous, en fait c'est carton, papier en pellets. Donc ça en fait, ça va servir à chauffer. Vous faites passer...

Annie Augier : bien proche votre...

Loïc Delpech : pardon, vous faites passer de l'eau à l'intérieur, vous allez créer de la vapeur et une turbine, vous faites tourner la turbine, vous créez de, vous créez de... pardon, je veux dire de l'électricité et en fait l'excédent que vous allez produire, vous vous en servez pour en fait un réseau de chaleur. Réseau de chaleur pas haute température justement. Et du coup, vous êtes en basse température, enfin, basse température inférieure à 90°, quoi. Du coup, le fait de dire un circuit fermé : peut-être pas, déjà regardez qu'est-ce que nous avons sur Gardanne. On a un réseau de chaleur sur Gardanne déjà existant. Si j'étais ambitieux, je me dirais qu'en fait, il tendrait à s'agrandir, mais pourquoi pas l'avoir aussi sur Meyreuil ? Pourquoi pas regarder la zone de Rousset et regarder qu'est-ce que l'on pourrait faire par rapport à la zone de Rousset avec les entreprises qu'il y a sur place pour qu'elle puisse au lieu d'avoir tout ce qui est électricité à partir, comment je veux dire ? Climatisation et tout ce qui s'ensuit, regarder pour faire un réseau de chaleur, soit à 2 ou soit à 4 tuyaux pour avoir et le chaud et le froid et du coup avoir ce système-là donc c'est tout ça c'est en prospection, on est en train d'alors on a finalisé la première étude. Avec l'étude aussi de rentabilité, forcément, et là on est en train de pousser un peu plus et on est en train d'aller regarder et d'aller chercher des fonds pour aller plus loin plutôt que juste dire, on a fini. Une expertise qui dit que oui, ça fonctionne, oui, socialement c'est bon, oui, environnementalement c'est bon aussi et financièrement ça marche aussi. Donc maintenant le but c'est d'aller beaucoup plus loin,

Annie Augier : Y a-t-il d'autres... ? Alors ici, au premier rang. Maintenant Madame, avec le gilet blanc.

Laëtitia Dari : donc Laëtitia Dari, je suis intervenue tout à l'heure. moi j'ai une question à vous poser. Si dans le cadre de notre projet alternatif citoyen, on s'engage à ce que vous ayez des emplois, et des emplois qui soient stables et vertueux pour vous et l'ensemble des salariés qui pourraient aussi voilà se retrouver au chômage est-ce qu'on pourrait éviter de partir sur des projets toujours industriels est-ce qu'on pourrait s'engager ensemble ?

Nicolas Casoni : alors on a noté votre présentation comme on a dit tout à l'heure y a pas d'opposition, on est ouverts aux échanges et aux débats. La notion qu'il faut même prendre en compte et on l'a développé lors de notre première présentation c'est qu'aujourd'hui, tous concitoyen, si on reste que national qu'on se situe sur le territoire a besoin d'électricité pour se chauffer, pour se nourrir, pour se déplacer, demain hein la voiture demain la voiture électrique (pas besoin de détails) a besoin de gaz également mais c'est une énergie également on a besoin de toutes ces énergies que ce soit le gaz l'électricité. Le fait de, le fait de, le fait..., (*protestations*), laissez-moi finir s'il vous plaît. Le fait de désindustrialiser le pays, on va générer un mécanisme qui est aujourd'hui, tout le monde ici, on subit, c'est la raréfaction de l'énergie et de fait l'augmentation de son prix. Aujourd'hui, le prix de l'électricité, il est tellement haut que dans pas longtemps, on va devoir choisir le soir à 19h si soit on se chauffe, soit on fait à manger à nos enfants, soit on prend une douche chaude, soit on a la lumière pour faire les devoirs, donc on n'est pas... C'est la problématique, c'est pas de dire est-ce qu'on veut un emploi sur la centrale avec un bassin industriel, ou est-ce que si y a des entreprises telles qu'on a pu entendre, start-up ou quoi que ce soit, là le problème, c'est comment on répond aux besoins des usagers, des concitoyens et de toutes les problématiques qui sont liées. Si on supprime aujourd'hui, j'entends, je, nous, on y travaille, donc on sait toute la problématique, tous les dangers qu'une industrie peut représenter avec chaque particularité, pour chaque technologie.

Mais si on ne prend pas en considération les besoins de chacun et les besoins de tous les usagers, on va rentrer dans une confrontation et on va faire un retour en arrière complet. Après moi je n'ai pas de problème avec ça et honnêtement on n'est pas opposé avec ce que vous portez. Nous on est là aujourd'hui, on a l'opportunité de présenter les projets que l'on porte et on a pris la responsabilité de présenter l'intégralité des projets. Enfin, l'intégralité du moins des études, celles qu'on a terminées. Pour ceux qui ont pu le voir, on n'est pas dans un cercle fermé. Dans notre centrale, on est allé au sens large, on est allé sur les marchés des communes environnantes, distribuer notre plaquette, discuter avec les gens, les citoyens. Y a des doutes, y a des questionnements, il y a des craintes, des inquiétudes. Mais on essaye de répondre au maximum et il faut vraiment prendre en considération l'intégralité des problèmes. Donc aujourd'hui vous posez la question, est-ce que si demain y a plus le site de la

centrale. Et que on fait des start-ups ou je ne sais quoi d'autre, je... la seule chose que moi je vais vous répondre, c'est que pour le moment, le site de la centrale, il y est. La biomasse elle y est, et a priori elle n'est pas vouée à s'arrêter aujourd'hui c'est comment on répond nous, comment répondons-nous, les travailleurs de la centrale, à la problématique de l'emploi, à la problématique des besoins énergétiques dans le territoire et en prenant en compte toutes les problématiques et toutes les contraintes environnementales.

Comme il a dit tout à l'heure, Loïc ou Nadir, je sais plus, dans nos études, on est allé au-delà. On est allé au-delà des seuils qui sont préconisés par l'État, c'est à dire qu'on est allés plus loin pour anticiper, pour minimiser l'impact sur l'environnement. Et de fait sur les riverains.

Annie Augier : Allez, un droit de suite.

Laëtitia Dari : Si le but, c'est de de, de trouver de nouvelles sources d'énergie pour la France, on est dans une région où il fait très chaud, alors je parle sous couvert des scientifiques, mais on a qu'à mettre des panneaux photovoltaïques sur les 86 hectares d'accord ?

Nicolas Casoni : et on les construit où ? Et du coup, on en revient toujours pareil, parce que à ce moment-là, on est sur le panneau photovoltaïque qui va venir de Chine, il pollue pas ? Ça ne pollue pas ?

Protestation au micro presque inaudible : « ça n'empêchera pas d'avoir le cancer, hein ! ? »

Nicolas Casoni : Alors ça, je suis pas sûr, parce que demain c'est pas les traiter. Par contre par contre derrière derrière derrière je vais être volontairement provocateur, je vais l'être volontairement, je vous le dis, les 3/4 du temps, malheureusement on a vécu alors pour certains, des fermetures autre, dans des endroits. On a vécu des fermetures de centrales thermiques. De... qu'elles soient au fioul, au charbon et autres. Le gros problème, moi j'ai aucun souci, on peut discuter de tout sauf que les 3/4 du temps dans ces centrales là, si vous allez faire un tour... En fait, on nous a expliqué tout à l'heure que on pouvait faire de la réindustrialisation. On pouvait faire tout de suite et on pouvait tout reconstruire. C'est faux, c'est faux, on a des friches industrielles et la problématique c'est ça. Donc en fait, on peut avoir une unité qui s'arrête, mais la laisser comme elle est, pas déconstruite la laisser en l'état et on se retrouve avec une friche industrielle et ça, nous, on l'a vécu parce que on a des sites, qui sont arrêtés depuis 2013 en France et qui n'ont rien, qui n'ont qui n'ont pas été réhabilités, mais pas que chez GazelEnergie y en a chez EDF, il y en a de partout. Donc je disais, je vais être volontairement provocateur parce que du coup, faut faire attention de dire il ne faut pas faire quelque chose ou on va proposer peut-être d'abord, alors j'ai rien contre faire un parc, ça sera nickel chrome. Mais sauf que, sauf que derrière après ouais, mais ça a été dit c'est comment sur le financement quand on voit comme on a galéré pour avoir *inaudible* milliers d'€ !

Annie Augier : On, on fait, on fait concis... Parce que sans quoi on va, on ne va pas pouvoir prendre toutes les questions. Je vois. En l'occurrence, c'est Monsieur qui va qui a levé la main en premier, oui, oui.

Jean-Luc Debard : Jean-Luc Debard donc. Moi, je suis content que vous disiez « il faut répondre aux besoins des habitants ». Alors, pour répondre aux besoins des habitants aujourd'hui, la métropole et le département importent 80 % à peu près de ce qu'on mange. Ça veut dire que, au lieu d'importer ce qu'on mange parce qu'on exporte du vin, mais ça, ça ne nous nourrit pas, pardon. Et donc, il y a une solution, c'est il y a des discussions actuellement sur le plan local d'urbanisme Intercommunal, donc il y a besoin de s'unir pour préserver les terres agricoles aujourd'hui et mettre des paysans et qu'ils puissent vivre, et qu'ils ne se suicident pas.

Une deuxième chose, si on veut répondre aux besoins des habitants. Alors effectivement, la cogénération, là où vous avez raison, c'est une solution pour pas gaspiller l'énergie comme ce qui se fait à la centrale thermique où en fait on a 30 % de rendement quand on compte largement, parce que si on compte tout, on arrive en dessous et effectivement, la cogénération, on peut obtenir jusqu'à 90 % de rendement. Donc effectivement on gaspille moins. La question c'est, l'été, on va pas chauffer les bâtiments, donc c'est une des questions.

Et ensuite, si on veut répondre aux besoins des habitants, il s'agit pas de aujourd'hui, je sais pas, il y a des milliers de gens qui sont en précarité énergétique, hein, dans les immeubles, etc. Nous avec l'association Écopôle Énergie, on s'est battu, on a aidé les gens et les bailleurs sociaux., pour éviter que les gens ils se retrouvent en précarité énergétique parce qu'en fait, qu'est-ce qui se passe ? On a des passoires énergétiques dans les immeubles, etc. Donc aujourd'hui on continue à construire des immeubles en béton, à faire à des isolations en polystyrène. C'est

des aberrations écologiques ! Et aujourd'hui si on faisait des maisons bioclimatiques, mais on répondrait aux besoins des gens !

Et ensuite la dernière chose que j'ai à dire, c'est les, les panneaux photovoltaïques, c'est 18 % de rendement, c'est à dire avec l'énergie reçue par les panneaux photovoltaïques, on en récupère que 18 %, alors qu'avec des chauffe-eaux solaires on en récupéré jusqu'à 70 %. Donc c'est quand que on va se mettre ensemble pour dire au gouvernement, « arrêtez vos conneries, donnez plus d'aides aux chauffe-eau solaires » ? Il n'y en a presque pas parce qu'en fait, les aides pour les chauffe-eaux solaires, elles sont minimums. Ça coûte 5 000 € pour faire mettre un chauffe-eau solaire et les chauffe-eaux électriques, et ils coûtent 500 €. Donc les gens, qu'est-ce qu'ils font ? Ils mettent des chauffe-eaux électriques et puis après on nous dit « Ah ouais mais il faut de l'électricité » ! Allez mais faut arrêter le délire encore ! Voilà donc. Quand est-ce que on va... ? Il y a une usine à Aubagne qui fait des chauffe-eaux solaires, comment on fait pour qu'on puisse augmenter la production, que sur le bassin minier heu le gouvernement, il dit, il est comme il est, ça a été fait quand il y a eu la fermeture de la mine, ça a été fait pour les emplois-jeunes ! Le gouvernement, il a décidé que les emplois-jeunes sur le bassin minier, ils seraient financés à 100 % du SMIC, alors qu'ailleurs c'était 80 % hein ? Ce n'est pas ce qui... c'est pas l'argent qui était... J'ai fini, de, de, ce... J'ai une phrase, c'était pas l'argent qui était donné aux salariés, c'était le financement par l'État. Pourquoi on ne demande pas sur le bassin minier, à ce que le gouvernement mette de l'argent, puisqu'on est on est dans une situation difficile, pour que sur tout le bassin minier, là où c'est là où c'est possible, on mette des chauffe-eaux solaires sur les chapeaux population,

Annie Augier : Je vous demande de conclure, Monsieur. On a encore 2/3 prises de parole ici, Madame, au premier rang. Mais si !

Marion (n'a pas précisé son nom) : Bonsoir. Marion, de Meyreuil. Contrairement au premier projet de...

Annie Augier : Bien proche, le micro...

Marion (n'a pas précisé son nom) : Contrairement au premier projet de gazéification qui, lui, peut se faire en parallèle de Hynovera, celui-ci non. *(Les membres de l'ATCG commencent une réponse hors micro)*

Annie Augier : Avec le micro Messieurs,

Loïc Delpech : il peut se faire aussi en parallèle.

Marion (n'a pas précisé son nom) : Pas sur la zone heu ? Alors j'ai pas compris alors où vous vous installerez ?

Loïc Delpech : Alors, il y a la gazéification qui est complètement à l'ouest,

Marion (n'a pas précisé son nom) : ça j'ai très bien compris sur le long oui

Loïc Delpech : et là, la cogénération qui se fait, il y a Monsieur Dufau

Marion (n'a pas précisé son nom) : côté Meyreuil

Loïc Delpech : qui se... oui juste là où il y a la pointe. En bas,

Marion (n'a pas précisé son nom) ? oui,

Loïc Delpech : remontez un petit peu, non ? En plus bas un peu plus haut, un poil plus haut, un poil sur le stock charbon. Merci Madame. Heureusement, vous êtes là. Là,

Marion (n'a pas précisé son nom) : d'accord, on est sur le Gardanne ou Meyreuil ?

Loïc Delpech : la c est Meyreuil là.

Marion (n'a pas précisé son nom) : D'accord

Loïc Delpech : Là, c'est Gardanne, là c'est Gardanne. C'est le côté EVD. Vous avez l'usine EVD ? Là en fait, ouais ouais...

Annie Augier : Alors

Marion (n'a pas précisé son nom) 2e question,

Annie Augier : allons y.

Marion (n'a pas précisé son nom) ? : Dans le, dans l'idée, c'est vous qui ferez les pellets de carton, où ils arriveraient déjà en pellet... ?

Loïc Delpech : Non justement pardon pour avoir le contrôle qualité, on préfère les faire nous et il y a aussi une autre, une autre explication, c'est que le fait de les faire nous, ça augmente les emplois sur site.

Marion (n'a pas précisé son nom) ? : Et le stockage alors ?

Loïc Delpech : C'est pas... c'est le stockage ... Oui, je suis d'accord avec vous sur le fait que on va avoir un stockage qui sera brut. Le monsieur l'a dit tout à l'heure de faire attention à ce stockage-là. Mais toujours pareil, on était nous dans le charbon, sur le stock, donc si on pouvait s'éviter d'avoir tout et n'importe quoi, on préfère ne pas avoir d'envolé puisque on a des familles qui habitent aux alentours, de chez nous, et donc le fait d'avoir un stock couvert pour justement avoir des camions ou un train ou un déchargement, il faudrait qu'on regarde exactement comment ça va se passer, d'où les expertises que l'on doit terminer là, pour avoir en fait quelque chose qui soit complètement fermé, le déchargement et le camion qui ressort avec ouverture et fermeture, et que du coup il y ait rien, il y ait aucune envolée.

Annie Augier : Allez, on va prendre deux dernières interventions, Madame et Monsieur.

Laurence Langlet : Madame Langlet de Gardanne. Là, vous venez de vous contredire. (*Dénégations de xxx*) Si attendez, laissez, laissez terminer, vous allez voir parce que vous parlez de l'environnement et vous venez de dire de façon détournée que vous aviez des familles qui habitaient autour et que donc vous étiez, vous alliez être protecteurs, qu'il y avait un risque et donc c'était votre idée sous-jacente. C'est votre idée, mais moi je vais finir sur un truc quand même. À un moment donné, il va falloir... L'emploi, le truc bon OK. là, le Conseil d'État vient de juger, c'est à dire qu'on a une liberté, nous, en tant que citoyens aujourd'hui, qui a été élevée en tant que liberté fondamentale, c'est le droit de vivre dans un milieu respectueux pour la santé. Donc c'est pas qu'on soit contre l'emploi, moi je suis pas contre l'emploi, je travaille, je sais, mais à un moment il faut travailler ensemble pour travailler et pas encore de l'industrie. Je comprends que vous soyez industriel et vous ayez envie de continuer parce que c'est votre métier. C'est la base, c'est une histoire, la centrale et c'est... c'est le sang quoi. Voilà c'est comme ça. Mais aujourd'hui vous avez un maire sur Meyreuil, qui a urbanisé tout autour. À un moment donné, il fallait peut-être dire stop. Là je dis pas que c'est le fautif, je dis qu'il en est coupable, vous voyez ? Parce qu'il a urbanisé et il veut industrialiser donc c'est pas possible. Mais le problème c'est qu'aujourd'hui il met tout de même tout le monde dans la pagaille, c'est à dire vous, vous perdez vos emplois parce que demain, ben les gens vont se battre. C'est la première fois qu'il arrive ça, nous on a l'habitude, on est de Gardanne ! La CGT qui manifeste, on maîtrise, c'est, c'est notre Voilà, c'est notre quotidien et on sait ce que c'est. Mais aujourd'hui, on a des gens en face aussi et ces gens, ils se battent pour leur vie, pour leur milieu de vie. Et là on n'est plus du tout dans ce qu'on connaissait. Donc ça va être compliqué...

Loïc Delpech : Alors je vais vous répondre parce que on se contredit pas du tout. Non parce que on a, on a des familles qui habitent aux alentours, on est d'accord, on nous a assez reproché, on va se le dire, d'avoir des envolées de charbon. C'est là-dessus ou je vous dis que nous ça en fait, on n'en veut plus. On n'en veut pas. (*Protestations*)

Annie Augier : Attendez, laissez terminer la réponse. Sans micro, on vous entend pas Madame. Donc laissez finir la réponse.

Loïc Delpech : Donc du coup on on va prendre. Problématique problématique problématique d'envolée où on met sur... fermé, un ensemble fermé. C'est d'ailleurs une des propositions que l'on avait que l'on n'a pas eu le temps... Et du moins on n'a pas eu les financements pour aller plus loin sur le captage/stockage de CO 2 pour le charbon. Parce que c'était d'avoir un dôme fermé, un peu comme ce qu'il y avait pour ceux qui se rappellent qui étaient à la mine ou quoi, avec à l'intérieur des engins, des engins, pardon à empilage pour éviter les coups par rapport au CO 2. Pour que justement on évite ces envolées-là. Bref, on a passé à autre chose.

Annie Augier : Pardon, concis...

Loïc Delpech : Oui, au temps pour moi, mais c'est compliqué. Parce que c'est très intéressant

Annie Augier : Oui, sans doute. Mais concis,

Loïc Delpech : Donc, du coup, c'est d'avoir quelque chose de fermé où du coup, on éviterait ces envolées-là, donc ça, c'est la première partie. La 2^{de} partie sur on brûle. On a un dégagement de CO₂, on est entièrement d'accord avec vous et c'est pour ça qu'on a une petite unité et que l'on va regarder derrière quel captage on va avoir. Vous êtes, je pense peut-être au courant que y a beaucoup de solutions qui à l'heure actuelle sont en train d'émerger dans le monde et en France aussi, alors on pourra en parler de plusieurs, la cryogénéisation du CO₂ et d'autres. Le but étant forcément de faire en sorte que l'on ait le moins possible, comme on l'a dit, d'émissions de CO₂ et qu'il soit le plus proche possible de 0 ou du moins inférieur aux valeurs limites d'émissions qui sont autorisées en France.

Annie Augier : Allez, on prend la dernière intervention. En précisant votre nom.

Claude Calvet : Monsieur Calvet. France Nature Environnement 13. 2 questions très courtes, une technique et une existentielle. La très courte, c'est, vous me confirmez que ce ne seront pas des combustibles solides de récupération que vous mettrez ?

Loïc Delpech : Je vous réponds là-dessus, cela

Claude Calvet : c'est très court, c'est oui ou non ?

Loïc Delpech : c'est pas... laissez, mais après c'est toujours pareil. C'est ce qu'on appelle comme vous dites.

Claude Calvet : Voilà parce que c'est normé, c'est normé et dedans, il y a des plastiques, c'est pour ça. Et donc si vous mettez du plastique c'est pas pareil,

Loïc Delpech : C'est pour ça que nous, nous sommes sur des déchets d'activité économique avec carton papier et le plastique, on va l'éviter...

Claude Calvet : Donc ce sera pas, il y aura pas de...

Loïc Delpech : il faut, il faut justement qu'on le contrôle et donc qu'on n'en ait pas, qui nous arrive, d'où le fait de regarder qu'est-ce que l'on va. Et mince, pardon, qu'est-ce que l'on va recevoir pour pouvoir le broyer. C'est ça en fait le vrai enjeu d'avoir le flux qui arrive et qui n'est pas déjà broyé, c'est de savoir ce que nous, on va recevoir. Voilà.

Claude Calvet : Et d'autre part, alors, c'est plus existentiel pour la, pour Gazel. C'est à dire qu'au départ du projet GazelEnergie pour, enfin c'était pas Gazel, mais c'est pour la centrale biomasse. Nous avons prévu, prévenu, que le groupe biomasse tuerait la centrale à charbon. C'est ce qui est arrivé. N'avez-vous pas peur que une fois Hynovera, installé, même peut être agrandi, même après, avec peut-être une filiale ou deux, euh... Le propriétaire de GazelEnergie, vous connaissez son modèle économique, hein ? OK,OK, qui est particulier, c'est presque un brocanteur de, de centrales. Ne pensez-vous pas que d'un trait de plume, ils vous disent, « ben écoutez, vous m'emmerdez, vous êtes en grève, vous êtes en panne technique », ou « je ne produis pas de kilowatts mais j'ai un terrain avec 3 ou 4 installations qui produisent », et vous serez virés ! Vous, ça ne vous fait pas peur ?

Nicolas Casoni : Ah, alors je vais me présenter parce que j'ai remplacé Nadir Hadjali. On a fait un remplacement à la mi-temps. Donc Nicolas Casoni. Alors, est-ce que ça nous fait peur ou pas ? J'ai envie de dire, peu importe quelle entreprise, que ça soit industriel ou pas... D'ailleurs, peu importe quelle entreprise viendra s'implanter sur le site de la centrale de Gardanne, qui pour l'instant en tout cas est un site industriel, peu importe, y a jamais rien qui nous mettra à l'abri d'un patron, d'un actionnaire qui dira à tel moment votre fonctionnement, vos grèves, même si c'est pas les grèves qui ont fait fermer l'entreprise, mais à aucun moment ça empêchera un patron ou un actionnaire de dire « on vous ferme et vous êtes virés », donc est-ce que ça nous fait peur ? J'ai envie de dire « pas plus

qu'aujourd'hui ». Aujourd'hui, on a des camarades de la centrale de Gardanne qui ont été virés par une décision du gouvernement enfin, à la suite d'une décision du gouvernement. Qui ont été virés par l'entreprise.

Claude Calvet : Donc oui, c'était

Nicolas Casoni : que ça soit aujourd'hui ou demain avec une autre, avec une autre entreprise et même une autre activité, ça ne changera pas les conséquences qui pourront arriver à, en fonction des choix qui seront faits par cette entreprise-là. Donc, est-ce que ça nous fait peur ? Non, pas plus que, pas plus qu'aujourd'hui. J'ai envie de dire pas plus que hier non plus d'ailleurs. Et voilà. Juste revenir sur un dernier point.

Annie Augier : Alors très rapidement Monsieur

Nicolas Casoni : Je vais essayer de faire le plus vite possible pour faire plaisir à tout le monde sur la question de la réponse aux besoins, elle a été abordée plusieurs fois et je pense que c'est un élément clé quand même, qui est amené tout notre travail dans l'élaboration de nos projets ou des projets qu'on porte, de l'ensemble des projets qu'on porte... Là, la question de la réponse aux besoins alors en particulier sur les questions énergétiques. Pour ce qui nous concerne, parce que notre cœur de métier, c'était la production d'électricité. Donc de fait, on s'est basé sur des projets qui étaient amenés à fabriquer de la chaleur ou de l'électricité ou de l'énergie en général. Mais la question de la réponse au besoin, elle est liée, de fait, y compris aux questions industrielles, et on ne peut pas la dissocier aussi facilement que ça. Je dis ça parce que dire, on arrête là l'activité industrielle à la centrale de Gardanne où je vais faire... Je vais, je vais extrapoler toute activité industrielle en France. J'ai envie de dire pourquoi pas ? Et tout ce qu'on ne produirait pas ici, peu importe quel type d'activité, tout ce qu'on ne produirait par ici, il faudrait le produire quelque part, parce que c'est des, c'est des choses qui, qui, qu'on consomme tous, donc la question, les questions environnementales, on ne peut pas être traités à une échelle locale Gardannaise, Gardanne, Meyreuil, elles doivent être traitées à une échelle beaucoup plus large. Et dire, je ne veux pas de ça chez moi, mais tant pis si ça se fait chez le voisin, c'est pas non plus une bonne solution.

Annie Augier : Allez, on clôt avec vous Messieurs, merci en tous les cas de nous avoir présenté votre 2e projet et on passe au dernier projet présenté... Mais vous pouvez emmener votre verre d'eau, vous avez le droit, ouais, vous avez le droit d'emmener la 808 ! On accueille comme dernier intervenant ce soir, Camille Jaffrelo. Camille Jaffrelo, vous allez nous parler du réaménagement raisonné du site de la centrale et vous, vous avez, comme l'ensemble de nos interlocuteurs précédemment, une dizaine de minutes pour le faire. Je vous en prie.

Camille Jaffrelo : Bonsoir. Merci de me donner la parole. Je crois qu'un certain nombre d'interrogations ont été données ce soir. Je vais tâcher humblement de répondre. Nous avons souhaité prendre la parole ce soir pour vous parler du réaménagement du site. De notre centrale qui est exploitée et qui est la propriété de GazelEnergie dont je suis là porte-parole. Je suis la directrice de cabinet du président de l'entreprise (*protestation dans la salle*). Et oui, Monsieur ! Eh bien, je suis venu vous rappeler la volonté que nous avons d'investir dans le territoire, d'investir ici. Et je voudrais vous rappeler quelques faits, avant de vous exposer notre position.

Vous le savez, la centrale a été créée dans les années 50. C'est une terre d'industries. En 2018, en 2018, sur décision d'État, sur décision de l'État, nous avons dû fermer les centrales charbon. Le président de la République l'a annoncé. En décembre 2020, nous avons signé un pacte de territoire, que nous avons construit pendant plus d'un an. En avril 2022, après des mouvements sociaux que nous avons évoqués, nous avons signé un accord avec l'Etat, la direction de GazelEnergie et un des syndicats de la centrale, la CGT. Cet accord vise à garantir l'emploi sur le site de cette centrale. Et nous tiendrons notre engagement. Je le dis ici fermement devant tout le monde... Depuis 2020, GazelEnergie a investi plus de 20 millions d'euros sur le site, sur l'unité biomasse qui fonctionne. La biomasse, la biomasse. *Protestations*. La biomasse, c'est 80 emplois sur le site. C'est 80 emplois sur le site. C'est 500 emplois dans le territoire, c'est le maintien des emplois à Fos. Bref. Le site, il est industriel. Je tiens à dire, je tiens à dire que grâce au travail des salariés de la centrale, nous avons pu mener depuis le mois d'avril des opérations de redémarrage de cette unité. Qui va être pérennisée, qui pérennisera les emplois cet hiver avec la crise énergétique qui est à notre porte, l'unité produira de l'électricité pour 2 500, pardon 250 000 foyers dans le territoire. Et ça, ce n'est pas rien. (*Interpellation dans le public : combien de Mégawatts ?*) 150.

Annie Augier : Attendez, on prendra les questions après, je vous laisse terminer votre propos.

Camille Jaffrelo : Je vous l'ai dit et je l'assume. Ici, nous allons investir et nous investirons de manière raisonnée. Gazel, c'est un industriel qui fait partie d'une d'un groupe qui s'appelle EPH, qui est un énergéticien européen et qui a l'habitude, qui a l'habitude d'opérer des installations, des installations industrielles. Je vous l'ai dit, on a pris un engagement en avril, qu'on tiendra. Notre objectif ? C'est de réussir à développer sur le site plus d'emplois que ce qu'on a été contraint d'en détruire avec la décision du président de la République. Sans, sans projets, il n'y aura pas d'emploi. Il faut que nous en soyons tous conscients, sans projet, il n'y aura pas d'emploi. Et nous avons non, mais nous avons, nous avons tous une responsabilité sur le sujet et je l'assume. (*Protestations*)

Nous sommes, nous sommes conscients, nous sommes conscients de l'environnement qui, entoure la centrale. Je suis donc venue vous annoncer et vous présenter un certain nombre de choses. Nous sommes en train de construire depuis plusieurs mois, sous l'égide de l'État, un plan d'aménagement du site. Sous le contrôle des autorités respectives de la DREAL, de la DDT, du Préfet de région, et du Ministère de la transition énergétique. Nous avons, et vous en avez parlé tout à l'heure, nous avons réalisé des études faune-flore sur l'intégralité de la centrale, contrairement à ce que vous avez pu dire. (*Question dans le public : où sont-elles ?*) Elles sont, elles sont, elles sont dans les mains du préfet. Elles sont dans les mains du préfet. (*Protestations*)

Annie Augier : Allez, on poursuit votre propos, il y aura un temps d'avis et de questions

Camille Jaffrelo : Nous sommes en train de construire pour implanter l'ensemble des projets. Ces projets ? Certains ont été présentés ce soir. Ils prévoient un aménagement sur une vision à long terme et je crois que ce soir, certains en ont parlé. Nous allons investir sur le site à très court terme, en détruisant dans les 2 prochaines années, la TAR 5, donc la tour aéroréfrigérante de la centrale à charbon qui permettra de libérer du foncier et qui permettra d'améliorer l'insertion paysagère de notre centrale. En parallèle de quoi nous travaillons avec un cabinet d'architecte qui travaille et qui permettra dans les prochains mois/années d'avoir une intégration du site qui sera, je le souhaite, améliorée. Merci.

Annie Augier : Alors, on a une question ici de Madame. Assise.

Aline Frosini : Merci. Madame Frosini. Madame Frosini, riveraine de la centrale.

Annie Augier : alors attendez parce que là, on vous entend pas, voilà.

Aline Frosini : Et du comité d'intérêt de quartier Gardanne-Ouest. Ben nous sommes ravis de savoir que la centrale fonctionne. Et comment se fait-il qu'il n'y ait plus de CSS avec GazelEnergie ? Ça fait 3 ans que nous n'avons plus de CSS avec GazelEnergie. On nous parle d'études, de faune, de flore...

Camille Jaffrelo : Commission de suivi de site

Aline Frosini : Oui, parce que nous avons au moins, par les commissions de suivi de site, même si nous n'avons pas de droit de de dire... enfin de nous sommes consultés et nous, nous n'avons pas de droit de décision, bien sûr, mais nous avons au moins quelques informations et là nous demandons depuis 3 ans des informations sur le passage de GazelEnergie, d'UNIPER à GazelEnergie, et nous n'avons plus rien depuis 3 ans. Le préfet ne respecte même pas ses propres arrêtés, parce que dans l'arrêté de commission de suivi de site, il est prévu au moins une réunion par an. On a prétexté que le la centrale ne marchait pas, alors je suis ravie d'apprendre que depuis avril elle marche. On attendait un plan d'approvisionnement pour pouvoir avoir cette... plan d'approvisionnement du bois, pardon pour avoir cette commission de suivi de site. On apprend qu'il y a des études qui ont été faites, on apprend, on apprend des choses ce soir et puis nous qui font..., nous, nous faisons partie de ces commissions et nous ne le savons pas.

Annie Augier : Alors est-ce que vous avez terminé ? Oui ? Alors allons-y pour la réponse et puis on prend...

Camille Jaffrelo : sur les Commissions de suivi de site, on a demandé au préfet qu'elle se tienne. *Chahut, protestations dans la salle.* Voilà. Excusez-moi. Nous n'avons aucun problème. Attendez, on est que la réponse. Écoutez, si j'avais un problème à répondre aux questions comité de suivi, je serai pas devant vous ce soir. Très honnêtement, je ne serais pas devant vous, ce soir. Vous pouvez mettre, vous pouvez mettre ma parole en danger, en risque. Vous pouvez croire que je mens, je réponds à Madame. J'ai pas de problème à ce qu'une commission de suivi de site, Madame et j'aurai plaisir à vous y retrouver. C'est le, c'est, ce n'est pas, ce n'est pas l'entreprise que je représente qui a l'autorité de demander cette réunion et de l'organiser, c'est l'autorité de l'État.



Annie Augier : Alors, on a une demande de prise de parole ici, au premier rang.

Olivier Foulon : Oui, à nouveau Olivier Foulon alors. Si j'ai bien compris, vous êtes très proche de Daniel Kretinsky, votre patron

Camille Jaffrelo : J'ai un patron qui s'appelle Jean-Michel Mazet.

Olivier Foulon : On n'a pas, on n'a pas très bien compris. Vous devez très proche de... du coup, du sommet de la pyramide, hein ? Ce fameux propriétaire de, d'un certain nombre de médias en France, dont on n'a toujours pas trop compris en fait, quelle épine du pied il avait tiré à l'État et ce que l'État lui devait en retour. Le contrat qui lie l'État à GazelEnergie, puisque vous, vous dites que vous êtes en toute transparence, d'accord, il va être publié ? Il va être publié ? Et ce contrat...

Camille Jaffrelo : De quel contrat parlez-vous ?

Olivier Foulon : Il y a bien un contrat qui lie l'État à GazelEnergie ? Des contrats... Il y a des contrats puisqu'il y a de l'argent public.

Annie Augier : Quelle est votre question Monsieur ?

Olivier Foulon : Je... bah ma question, c'est, est-ce que le contrat qui lie l'État à GazelEnergie va être publié puisqu'il y a de l'argent public qui est mis dans GazelEnergie ?

Camille Jaffrelo : Il y a un texte qui existe. Ce texte, il a été voté au Parlement en novembre 2019. Ce texte, c'est celui qui acte la fin du charbon. Dans ce texte, il y a des ordonnances sur les compensations sociales associées à la fin du charbon. C'est le seul versement que l'État a fait dans le cadre, là, de la fin du charbon, c'est à dire que l'État s'est engagé et les documents sont publics. Ils sont publics, ils sont sur Légifrance et d'ailleurs c'est grâce à ces textes que les salariés ont pu avoir une aide complémentaire de l'État. Je ne dis pas qu'elle suffisante, je dis qu'elle existe et que les textes sont publics. *Chahut, protestations dans la salle.* Sur ces textes, sur ces textes...

Annie Augier : Laissez, laissez la réponse, Monsieur...

Olivier Foulon ? : Madame répond à côté de la question, donc c'est normal que... *Chahut, protestations dans la salle.*

Camille Jaffrelo : Sachez, sur ces textes et sur les montants qui sont associés, *Chahut, protestations dans la salle.* ils sont associés à un pourcentage de la rémunération de nos salariés. C'est le seul versement que l'État a donné dans le cadre de la fin du charbon.

Olivier Foulon : Alors je, je ne sais pas quelle école de communication vous avez fait, mais vous n'avez pas répondu à la question. La question, c'est vraiment le contrat, d'accord, de production d'énergie et pas le contrat social qui est dû aux salariés et l'État à GazelEnergie. La deuxième chose et ça rejoint ce que disait Madame tout à l'heure, sur l'histoire des commissions de suivi de site, c'est que depuis que la centrale est passée à la biomasse, les riverains vivent un enfer. Je l'ai expliqué tout à l'heure, c'est que je suis parti.

Je suis rentré un jour de vacances, j'ai entendu un bruit infernal. Je dis « qu'est-ce que c'est que ce truc ? ». Il est en train de tester le démarrage de la biomasse qui..., mais ça va être ça la vie maintenant ?

Depuis, ça marche plus. On a oublié de dire que depuis... Bon, OK, il y a le conflit russo-ukrainien. Mais depuis que la centrale marche plus, on n'a jamais manqué de courant. Quand on regarde les courbes de production, je sais qu'il y a des spécialistes de ça. Ils vous racontent ça mieux que moi. Quand on regarde les courbes de consommation, de production, etc., centrale de Gardanne éteinte. On ne manque pas d'un watt de courant en France, hors contexte particulier, comme celui qu'on vit en ce moment, OK ?

Deuxièmement, quels sont vos engagements potentiels puisque vous dites que ça marche, donc ça va redémarrer. Quels sont vos engagements pour tenir les réglementations sur toutes les nuisances, notamment sonores ? Vous savez qu'il y a une étude de Veritas dont vous avez oublié d'en parler ! Qui a démontré il y a... quoi, 3/4 ans en arrière de ça ? Que tout le site était hors norme en termes de nuisances sonores. Qu'est-ce qui a été fait pour ça ? L'histoire ne le raconte pas, ou peut-être vous allez nous répondre. Sur les nuisances liées au transport, sur les poussières, sur tout ce qu'on respire, sur les enquêtes de de santé publique, on en est où ? Nulle part ! Alors

c'est facile de venir de Paris et de dire oui, on va créer des emplois comme ça, de faire une promesse, mais une promesse qui engage quoi ? Pour les riverains ? Pour notre environnement, pour notre santé ?

Annie Augier : Alors on vous laisse, on vous laisse répondre à ces différentes questions, de divers axes.

Camille Jaffrelo : Sur le sujet spécifique de la capacité et de la production d'énergie. Aujourd'hui, il manque à peu près 150 térawattheures pour boucler la fin de l'année. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est EDF. Il y aura un problème en décembre et en janvier, malheureusement et quitte à aller au bout, malheureusement, on a dû réouvrir la centrale charbon à Saint-Avoid parce qu'il n'y a pas assez d'électricité cet hiver. Et ici, on a investi pour que la biomasse fonctionne. Le gouvernement est extrêmement attentif et l'État nous a demandé d'être en capacité de produire cet hiver. Et grâce à la mobilisation des équipes, nous pourrons le faire. C'est la demande de l'État et on s'y tiendra. Sur les études et les enquêtes, les mesures etc., la centrale a redémarré au milieu du mois d'avril, quelques jours après l'accord signé en préfecture. Elle a fonctionné jusqu'au mois de juin. Dans le cadre de notre première opération de test, nous avons réalisé une maintenance sur les mois de juillet et d'août. Puis je vous invite à aller regarder les mégawatts produits. Et puis cette centrale, cette centrale a redémarré au mois de septembre pour une nouvelle campagne de test probante, qui s'est arrêtée au mois d'octobre. Et nous avons fait les derniers travaux qui vont nous permettre d'ici à une dizaine de jours, de redémarrer l'unité et de produire. Et nous serons sur le réseau dans les prochains jours.

Annie Augier : Très bien. Alors y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ? Oui, ici, Monsieur, avec le blouson beige.

Yves Noack : Oui, bonsoir, Yves Noack, OHM Bassin minier de Provence. Vous pouvez nous confirmer que Gazel a rompu son contrat de vente d'électricité ? C'est... alors je ne sais pas si c'est avec EDF, Enedis, ou... et pour quelle raison ?

Camille Jaffrelo : Je vous le confirme. Je le confirme, c'est une donnée publique qui a été présentée aux salariés de la centrale. Nous avons rompu le contrat de rachat d'électricité de l'unité biomasse puisque ce contrat n'est pas indexé sur nos prix de combustible et qu'il ne permettait pas de pouvoir produire cet hiver.

Annie Augier : Alors je crois qu'il y avait une 2e prise de parole. Demande de prise de parole, Madame. (*Chahut dans la salle, protestations hors micro*). Non, non, mais Monsieur, sans micro, tant que vous n'aurez pas un micro, on ne prendra pas à la volée, c'est pas sous le prétexte qu'il est 22h42 qu'on va déroger à la règle. Madame

Marie France Terrée : de Meyreuil. Mais je pense que Madame n'a pas fini de répondre à la question précédente puisque si, ce contrat est interrompu, vous travaillez pour le compte de qui ? Vous faites quoi de votre, alors que ?

Annie Augier : Mettez le micro proche de votre masque ?

Marie France Terrée : Je pense que vous n'avez pas répondu totalement à la question précédente. C'était pas ma question, mais...

Camille Jaffrelo : je vais préciser, je vais préciser donc

Marie France Terrée : Et je vais ajouter ma question, vous avez commencé votre, votre intervention en disant qu'il y avait 4 projets. On peut en savoir un petit peu plus ?

Camille Jaffrelo : Je n'ai pas donné de chiffres madame.

Marie France Terrée : Ah si ! vous avez dit 4 projets ! (*Chahut dans la salle, protestations hors micro*).

Annie Augier : Bien bien proche

Marie France Terrée : ah si vous avez dit 4 projets, donc si vous pouviez nous donner un petit peu de détails

Camille Jaffrelo : Ce sont le nombre de projets qui ont été présentés ce soir .

Marie France Terrée : Donc vous avez dit que votre société avait 4 projets. Je, je pense que ça pourra être vérifié sur le verbatim.

Camille Jaffrelo : très bien, pas de problème. (*Chahut dans la salle, protestations hors micro*).

Annie Augier : Si c'est, alors on termine la réponse à la première enfin, à la question...

Camille Jaffrelo : je vais clarifier, OK Madame, (*Chahut dans la salle, protestations hors micro*).

Annie Augier : s'il vous plaît, merci.

Camille Jaffrelo : Donc. Le système électrique, le système électrique est fait de sorte à ce que, toutes les installations n'ont pas nécessairement des tarifs de rachat. L'unité charbon, lorsqu'elle fonctionnait, n'avait pas de tarif de rachat, elle fonctionnait sur des prix de marché. Donc ça voulait dire qu'on allumait la centrale dans le « méritorder » organisé sur le système électrique, une fois qu'on atteignait un prix à laquelle l'unité pouvait fonctionner. Le fonctionnement de l'unité pour l'heure, pour l'heure, sera celui-ci. Nous sommes tous convaincus, GazelEnergie, l'Etat, les salariés, de la nécessité de pérenniser l'installation. Le contrat n'était pas un contrat qui permettait, dans ce contexte de crise imprévisible, de produire cet hiver. conjointement avec l'État, nous avons décidé, pour produire cet hiver, de dénoncer le contrat pour l'heure.

Annie Augier : Est-ce qu'on a fait le tour des projets que vous aviez à présenter Camille Jaffrelo ? Est-ce que ce qu'on a fait le tour des projets ? Très bien. . (*Chahut dans la salle, protestations hors micro*). Alors je vous propose que... Alors une dernière, une dernière... Précisez votre question sur le contrat Monsieur ? Oui, oui ! ne m'interpellez pas de cette manière-là, je vois parfaitement ! alors allez, allez-y

Luc Le Mouel sans micro : À qui vous le vendiez ?

Annie Augier : Non, non, non, mais attendez, Monsieur Le Mouel, le respect, on respecte le principe d'une demande de prise de parole et d'un micro. Allez-y.

Olivier Foulon : Juste, la question qui avait posé la dame, c'était, vous avez parlé de plusieurs projets, est-ce que vous pouvez les détailler ?

Camille Jaffrelo : Excusez-moi, excusez-moi, sur la vente d'énergie, l'électricité est mise sur le réseau de RTE. Et nous vendons l'énergie sur le marché. Vous le savez, je suppose, une réglementation européenne a été adoptée, a été adoptée. L'unité Provence 4 biomasse est concernée par le cap des prix de l'électricité. Cette réglementation va être votée au Parlement dans les prochains jours et limitera raisonnablement les revenus de l'unité avec une transparence totale qui sera donnée sur les prix de combustible, les prix de logistique, etc., les coûts de fonctionnement de notre centrale. C'est ce qui sera le cas de l'ensemble des installations de production d'électricité, par ailleurs, dans le pays. Sur les autres projets et surtout sur l'ambition de Gazel, je vous l'ai dit, on va réaménager ce site pour être en capacité d'accueillir des projets, donc on a une logique de site clé en main sur le site, qui est de permettre à des projets industriels pourvoyeurs d'emplois, dans une logique de production décarbonée et de décarbonation de leur process, de venir s'implanter sur notre site. Ce qui veut dire, ce qui veut dire,

Annie Augier : allez, on fait concis s'il vous plait,

Camille Jaffrelo : qu'Hynovera, est dans cette logique, le bienvenu. Que les projets portés par la CGT sont les bienvenus et que tout projet pourvoyeur d'emplois sur le site est par définition le bienvenu. (*Chahut dans la salle, protestations hors micro*).

Annie Augier : Alors, une demande de prise de parole ici par Monsieur sur une chaise, et puis, on va passer à la dernière partie de notre réunion publique qui porte sur l'emploi. Allez-y, Monsieur.

Jean-Claude Monet : Jean-Claude Monet, Bouc Bel Air Environnement. Vous venez de nous dire que cette centrale avait produit de façon convenable depuis des mois, des mois, des mois. Bon, moi, je, j'ai une pleine vue sur la

centrale et je n'ai pas vu un panache de vapeur supérieur à une fumerolle insignifiante. Comment vous avez pu faire pour produire des mégawatts sans réfrigération ?

Camille Jaffrelo : y a de la fumée qui sort. Parfois ça ne se voit pas, mais je vous assure qu'elle sort.

Protestation hors micro : la nuit elle sort, sans filtres, la nuit elle sort !!

Camille Jaffrelo : Oui, bien sûr, mais bien sûr, je suis magicienne, je fais sortir de la fumée et je la cache.

Annie Augier : Donc, allez s'il vous plaît,

Camille Jaffrelo : Ce qui est formidable, ce qui est formidable, et c'est peut-être l'incohérence des propos qui viennent d'être dénoncés, c'est que cette centrale a bien fonctionné en avril et cette transparence, cette transparence puisqu'il y a une réglementation qui s'appelle l'ARENH, qui nous propose de dire dès que la centrale fonctionne, si elle ne fonctionne pas, pourquoi ? Donc tout est très clair, tout est public, tout est dans des registres et en parallèle de quoi vous êtes en capacité, tous de vous connecter sur le site de RTE qui vous propose de regarder en permanence le nombre de mégawatts produits par notre installation. Donc cette centrale, je le dis et je le redis, a bien fonctionné au mois d'avril, a bien fonctionné au mois de juin, a bien fonctionné au mois de septembre et ce qui est quand même extraordinaire, c'est que vous parlez de nuisance. Je l'entends, mais regardez. Nous avons vraisemblablement plutôt bien travaillé puisque vous ne vous êtes même pas rendu compte que notre centrale avait bien repris sa production. (*Chahut dans la salle, protestations hors micro*).

Annie Augier : Allez, on se quitte sur ce... Merci, on passe.

Camille Jaffrelo : Merci beaucoup.

Annie Augier : Allez, on poursuit.

(Chahut dans la salle, protestations hors micro, huées).

Annie Augier : On poursuit. Messieurs les garants, on passe à la deuxième partie de notre réunion. La deuxième partie porte sur le volet emploi de Monsieur Commençais. Un grand merci de d'être resté jusqu'à cette heure tardive.

Philippe Commençais : C'est avec plaisir,

Annie Augier : merci beaucoup

Philippe Commençais : nous sommes en bonne compagnie de toute façon

Annie Augier : Mais oui absolument. Vous êtes le directeur... (*brouhaha dans la salle*) s'il vous plaît. Vous êtes le directeur de l'agence de Gardanne, le directeur de l'agence Pôle Emploi de Gardanne et je vais vous donner ce petit instrument qui va vous permettre de faire avancer vos slides. Exactement, oui merci.

Philippe Commençais : Ce que je voulais dire c'est qu'on a beaucoup parlé emploi et il a semblé important pour l'information de tous, bien de faire un petit point, d'avoir une analyse. Sans pour autant être très précise, mais savoir de quoi on parle et savoir comment se positionne le bassin avec le reste du département ou d'autres, et les problématiques spécifiques qu'on peut pointer sur le domaine économique et social sur le bassin... Donc, déjà, je vais me présenter, donc je suis Philippe Commençais, directeur de l'agence de Gardanne. L'agence de Gardanne, c'est pas seulement la ville de Gardanne, c'est aussi 11 autres communes dont fait partie aussi Meyreuil, donc ce sont les communes limitrophes de Gardanne et l'agence de Gardanne a à gérer à peu près 7 500 demandeurs d'emploi. Gardanne représente à peu près 40 % de la demande d'emploi de fin de mois.

Alors Pôle Emploi, Bon, vous savez que Pôle Emploi résulte de la fusion en 2010 de de l'ANPE et de l'Assedic qui avait été voulue par le président à l'époque. Et vous savez aussi que l'actuel président indiquait aussi qu'il comptait que Pôle Emploi devienne France Travail en janvier 2024. Donc, comme je vous l'ai dit, moi je suis, je me considère comme un expert. Je suis donc neutre ...

Annie Augier : S'il vous plaît...



Philippe Commençais : ... Et je n'ai absolument pas à intervenir sur quelque projet que ce soit. Si là je suis présent aujourd'hui, c'est vraiment pour vous présenter une photographie de de la conjoncture du bassin. Donc là ce que je vais vous présenter, c'est une, ce sont des chiffres qui datent du premier trimestre 2022, en sachant que vous aurez sur le document la possibilité d'aller...

(Dans la salle : On voit rien)

Philippe Commençais : on voit rien ? Ah ouais, c'est un peu flou. Donc, ben je vais essayer de... je ne sais pas dessiner hein, Je suis désolé donc ce qui est intéressant, c'est de voir l'évolution des chiffres et de comparer d'une année sur l'autre et je pense que ça, c'est le plus important, en sachant qu'on a eu aussi en une petite période due à la crise sanitaire qui a un petit peu modifié la donne. Donc je, on vous parle de chiffres qui concerneront à la fois l'arrondissement administratif d'Aix-En-Provence et aussi le bassin aixois, Aix-Gardanne. Tout simplement parce que on peut aller beaucoup plus proche...

Philippe Commençais : mais plus on va... *(brouhaha dans le public)*

Annie Augier : S'il vous plaît, si vous pouviez avoir la courtoisie d'entendre Monsieur Commençais dans son propos, ce serait formidable.

Philippe Commençais : plus on va proche dans les chiffres et plus euh, les chiffres ne sont pas comparables entre guillemets. Donc ce qu'il faut voir, c'est par rapport à la conjoncture. Là, vous avez...c'est plus lisible, déjà . Oui, c'est mieux. Donc là vous avez un indicateur, un tableau de synthèse de l'indicateur de conjoncture, à la fois sur les entreprises et les emplois du secteur privé et sur la demande d'emploi du secteur privé, on prend généralement les catégories ABC. A, c'est les personnes qui sont disponibles immédiatement à la recherche d'un emploi, B qui ont travaillé moins de 78 h, et C qui ont travaillé plus de 78 h. Il y a aussi d'autres..., les personnes en formation, les personnes qui ont créé leur entreprise, tout ça, on les sort, on prend surtout les chiffres ABC, ce qu'on peut voir, c'est que sur ces chiffres consolidés de fin mars, on a une tendance globale très, très positive avec une forte progression des emplois et une poursuite de la baisse de la demande d'emploi justement. Avec... c'est ça aussi qui est important, un impact notable, ça, vous l'avez pas dans les chiffres, mais je vous en parlerai après, un impact notable et nouveau sur les seniors, les jeunes et les demandeurs d'emploi de longue durée. Donc sur l'évolution sur l'arrondissement administratif, vous voyez que l'évolution sur un an, en termes d'emploi est de 4,3 %, donc c'est relativement important et on a surtout une forte augmentation de CDI puisque on a plus 39,3 % de postes en CDI en plus que l'année précédente.

En ce qui concerne la demande d'emploi. Donc, comme je disais tout à l'heure, catégorie ABC, elle est de la baisse est de 7,7 % sur un an, donc on peut dire que le territoire se porte bien. En ce qui concerne les secteurs qui recrutent, je crois que c'est ça aussi qui est important. Le premier sur le bassin, c'est le, ce sont les services aux personnes et aux entreprises, le tertiaire bien sûr, mais il y a surtout un service *(interpellation dans le public, incompréhensible à l'enregistrement)*. Non, c'est pas la même chose, c'est pas que enfin c'est une plus petite partie que le tertiaire. Vous avez bien entendu l'hébergement/restauration, le commerce, et grosse particularité sur le bassin aixois, l'informatique. Le taux de chômage sur le bassin aixois est de 6,1 % au premier trimestre 2022. Vous savez que notre président avait dit qu'il souhaitait avoir, à la fin de son mandat, le plein emploi. Le plein emploi, il y a quelques années, pour les anciens, il était de 4 %, maintenant on l'a basculé à 5. Je pense qu'il devra peut-être un peu revoir sa copie. Et 6,1 %, ça montre qu'il y a vraiment des tensions en ce qui concerne le recrutement et pratiquement maintenant tous les emplois sont en tension, tous les recrutements sont en tension.

Une particularité qui me semble importante. Donc je vous disais le chiffre, il est de 6,1 % pour le le bassin aixois, alors que sur le département il est de 8,8 %. Donc il y a vraiment 2,7 % de différence entre le département et le bassin, ce qui prouve vraiment la forte dynamique du bassin. Ensuite quelques points remarquables. Enfin, remarquables... Désolé d'employer ce terme, les femmes sur le bassin sont beaucoup plus touchées que les hommes. C'est à dire que on a, je crois, que 53,

Annie Augier : vous en prie, je vous en prie, non !

Philippe Commençais : ...53 % de femmes au chômage alors que sur le département on est à 50. Donc, vous voyez, il y a une forte proportion propension à avoir des femmes au chômage puisque les hommes... Je ne ferai pas

d'analyse là-dessus. Et la deuxième grosse différence est sur le niveau d'étude, c'est à dire que sur le bassin aixois on a 46 % des personnes qui sont demandeurs d'emploi, qui ont un niveau supérieur au bac. 46 %. Sur le département, c'est 32 %. Donc vraiment une des grosses particularités, c'est, non pas une qualification, parce que je fais bien la différence entre la qualification et le diplôme, mais c'est vraiment d'avoir des personnes qui ont fait des études mais qui hélas se retrouvent au chômage en sachant que le chômage des cadres a encore baissé drastiquement dernièrement. Pour les entreprises on assiste à

Annie Augier : peut-être que c'est la slide suivante ?

Philippe Commençais : Non, je l'ai pas pardon. Voilà, pardon, ça, c'étaient les emplois. Côtés entpris, on assiste à une hausse annuelle des créateurs d'entreprise. De 34,6 % en 2 ans. La grosse particularité du bassin, c'est vraiment la création d'entreprises. Alors après on peut affiner, on peut dire que finalement ça a détruit certains emplois puisque dans la logistique, dans les transports, on a préféré prendre des personnes qui créent leur entreprise. Mais sachez que cette progression, elle est vraiment, vraiment phénoménale. 34,6 % sur 2 ans, c'est très important. Comme je vous le disais sur les recrutements, bah tous les secteurs sont en tension et nous nous travaillons surtout sur l'approche compétence, c'est à dire que il..., les possibilités de se former avec les moyens de l'État puisque la région Sud PACA est la 2e région puisque la 2e c'est AURA où les moyens de formation qui sont octroyés au Conseil régional sont basculés à Pôle emploi c'est à dire que c'est Pôle Emploi qui gère les fonds du Conseil régional et c'est là où nous nous mettons en place des formations pour justement adapter les besoins des entreprises et des personnes qui sont en recherche d'emploi, justement au métier et en particulier aux métiers nouveaux. Et ça, on, on pourra en parler sur peut-être des projets hein ? Il y a des métiers qui émergent des métiers verts et des métiers verdissants et autres. Et vraiment, on est avec le service public de l'emploi, on travaille en lien, en particulier avec l'AFPA ou avec d'autres centres de formation pour justement... en lien avec les entreprises, pouvoir proposer des formations qui permettent aux personnes de valoriser leurs compétences. Voilà, c'est ce que je voulais. En clair, vous vous présenter

Annie Augier : très bien, on aura de toute façon votre présentation.

Philippe Commençais : Donc voilà, vous l'avez

Annie Augier : Y a-t-il des questions sur ce qui vient de vous être présenté. Si ce n'est pas le cas, je vais reprendre ce petit appareil. Merci infiniment Monsieur Commençais d'avoir été avec nous... mais si. Mais bien sûr que si, après avoir été aussi patient pour intervenir à 23h en arrivant à 18h, vous pensez à quel point on est très flatté que vous ayez eu la très grande bonté de rester jusqu'à cette heure tardive. Merci à vous, on est dans la dernière partie de notre présentation, Messieurs, on va parler emploi de manière plus précise, quant aux diverses étapes du développement potentiel du projet. Je vous laisse clore sur cette thématique.

Denis Grisoni : Merci Madame Augier. Donc on va aborder l'emploi ou les emplois susceptibles d'être générés par le projet Hynovera. On a pris le parti de vous les présenter d'un point de vue chronologique. Il y aurait donc 5 grandes phases sur le projet Hynovera. La première phase, c'est celle qui est actuelle, qui a commencé en 2019 et qui s'achèvera fin 2022, qui a généré 60, un peu plus de 60 postes, principalement répartis chez notre actionnaire Technip au niveau des études. À l'issue de cette pré-étude, il y aurait, si le projet continuait, une phase d'étude détaillée. Sur l'année 2023, cela générerait un peu plus de 100 postes répartis et renforcés toujours chez notre partenaire Technip Energie, qui est un spécialiste de l'ingénierie et un renforcement au niveau de l'équipe projet de HY2GEN.

À l'issue de cette période d'études détaillées commencerait la mise en œuvre et la construction des unités de production de Hynovera. Elle s'étalerait sur 3 ans, de 2024 à 2027. Un renforcement toujours au niveau des études chez HY2GEN, on conserverait un noyau d'études chez notre actionnaire Technip et le gros, la concentration des postes se situerait sur le chantier avec un peu plus de 300 postes par an, effectivement répartis dans différents domaines, que peuvent être le BTP, la chaudronnerie, les tuyauterie et l'électricité.

Annie Augier : Chut...

Denis Grisoni : À l'issue de 2027, il y aurait la première phase d'exploitation qui durerait entre 2027 et 2030, sur 3 ans. Phase d'exploitation dans laquelle on produirait du kérosène. Les postes se répartiraient avec une soixantaine



sur site en exploitation, avec de la production et des métiers techniques et elle générerait aux alentours de 150 postes, dans les filières corollaires principalement logistique, maintenance et filière bois. Puis à partir de 2030, il y aurait la 2e phase d'exploitation. Il y aurait un renforcement au niveau du site, en exploitation, dans les unités de production et dans les métiers techniques et puis mécaniquement une augmentation de postes dans les filières corollaires, ce qui représente à peu près un peu plus de 250 postes. Merci de votre attention.

Annie Augier : Alors on a prévu évidemment une ultime phase de questions et avis sur ces sujets et uniquement sur ce sujet. Y a-t-il des réactions, des questions évidemment ? L'intégralité des documents vont être mis en ligne. Ils feront l'objet évidemment de cette restitution sous la forme de verbatim. Je ne vois pas de demande de prise de parole, je vais vous demander de me redonner cette zapette, s'il vous plaît, merci beaucoup, pour vous dire la chose suivante, que l'ensemble des documents des éléments qui constituent cette concertation sont évidemment en ligne, et ce jusqu'au 21 novembre, date finale de la concertation publique. Que notre prochaine réunion dite finale pour le coup, sera le mardi 15 novembre à 18h à la Halle Léo-Ferré à Gardanne. On a évidemment prévu une salle avec une jauge suffisamment importante pour qu'on puisse être assis dans ces conditions-là, et notre jauge... En tous les cas la jauge le permet en toute sécurité. Comme nous en avons l'habitude, Messieurs les garants, votre temps de probable bilan à chaud. Comment ?

Aline Frosini : J'attendais que vous terminiez

Annie Augier : Alors je vais terminer donc. Donc là, en l'occurrence, ce sont les garants qui vont s'exprimer pour leur bilan. Quel est l'objet de votre intervention ?

Aline Frosini : Je voulais remercier la commune de Meyreuil. Il paraît qu'il y a des... Qu'il y a le conseil municipal... ? Enfin, il y a des personnes du Conseil municipal. Je voulais remercier la commune de Meyreuil pour l'accueil qu'elle nous fait dans cette salle. Sachant que la dernière fois on a annulé la concertation parce que la salle était trop petite. Gardanne compte 23 000 habitants. Meyreuil compte 6 000 ou 7 000 habitants, je sais plus... Prévoir 300 personnes assises pour recevoir le public. Je trouve que c'est lamentable. Je le dis encore une fois, c'est lamentable.

Annie Augier : Messieurs, le bilan de cette réunion vous revient.

Vincent Delcroix : Bon, alors il va être très bref, je vous rassure.

Annie Augier : A 23h 05, je le rappelle pour le verbatim.

Vincent Delcroix : d'abord, bon, c'est..., on est extrêmement heureux que cette réunion ait pu se tenir. Je pense que malgré les conditions où tout le monde était debout et c'était relativement pénible, je pense que, j'ai vraiment l'impression que personne... En tout cas les personnes qui sont encore présentes, ne regrette d'être venu. Il y a eu des nombreux échanges. Alors bah comme d'habitude, on ne peut pas être d'accord avec tout le monde. Il n'empêche que il y a eu un réel dialogue. Les gens se sont parlé, j'ai noté plusieurs fois de dire alors on est content au moins de s'être parlé donc c'est pour ça, je trouve que le bilan de cette réunion est très positif et je vous donne rendez-vous donc à la prochaine réunion donc, qui sera la réunion de clôture, qui sera un peu différente parce que cette réunion de clôture en fait, on vous présentera, bah on vous fera donc un le bilan. Donc, le maître d'ouvrage, fera le bilan de cette concertation et nous, les garants, nous ferons également le bilan de cette concertation. Donc je vous rappelle, nous ne portons aucun avis sur le projet, nous ne ferons que expliquer, disons, notre vision de la manière dont s'est déroulé la concertation et nous ferons des propositions pour la poursuite de la concertation car en fait, ce n'est pas parce que la concertation officielle se termine que les actions de concertation s'arrêteront et donc on vous fera des, on fera des propositions pour continuer le dialogue, si le projet, bien sûr, est confirmé, donc je vous souhaite une bonne soirée et merci d'être encore là.

Annie Augier : Tout d'abord, merci à tous les porteurs de projets d'avoir accepté le principe de cette présentation en public. Merci à Monsieur Commençais qui était notre interlocuteur, représentant l'ANPE et on peut remercier à la fois maître d'ouvrage et garants pour la tenue de cette réunion. Bonne fin de soirée à tous.